

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 17 janvier 2012 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Steve Pinard

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Cinq personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-01-12

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-01-12

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2011 tel que présenté.

03-01-12

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2011 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-01-12

-Monsieur Bertrand Latraverse: demande d'appui pour l'obtention d'une dérogation au schéma d'aménagement de la MRC.

Considérant la correspondance de monsieur Bertrand Latraverse demandant un appui afin d'obtenir une dérogation en plaine inondable pour la construction d'une résidence sur une partie du lot 130 située en zone inondable; considérant que monsieur Latraverse projette de subdiviser le lot 130-p en deux lots distincts en vue de permettre la construction de deux résidences; considérant qu'une telle opération cadastrale rendrait non conforme à une construction un terrain étant situé en zone inondable 0-20; considérant que le terrain dans sa forme actuelle peut permettre la construction d'une résidence en respectant certaines normes; considérant qu'une demande de dérogation en plaine inondable doit respecter les critères d'admissibilité de l'article 194 du règlement de zonage no 436-2009; considérant que la demande ne respecte pas les critères d'admissibilité du règlement de zonage; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser monsieur Latraverse que la municipalité ne peut appuyer ses démarches en vue de l'obtention d'une dérogation en plaine inondable car la construction projetée ne fait pas partie des constructions, ouvrages et travaux admissibles à une dérogation en plaine inondable tel que stipulé à l'article 194 du règlement no 436-2009. De plus, la municipalité refuse de s'engager dans la réalisation de différentes études et analyses en vue de la réalisation d'un plan de gestion des zones inondables.

05-01-12

-OBV Yamaska: renouvellement adhésion 2012.

Suite à l'offre de renouvellement de notre adhésion à l'Organisme de bassin versant de la Yamaska, organisme dont le but principal est de créer des liens favorisant la réalisation d'actions bénéfiques pour la rivière Yamaska; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion pour 2012 au montant de 50\$.

06-01-12

-Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel: remerciements pour le tournoi de pêche; demande d'aide financière; demande d'autorisation pour la tenue du tournoi de pêche 2012.

Le conseil prend connaissance des correspondances de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel et il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une subvention de 800\$ pour la réalisation de leurs différentes activités, dont leur tournoi de pêche familial 2012 organisé pour la relève.

Le conseiller Denis Cournoyer quitte son siège à 20h09 car il mentionne que son fils est finissant de l'école Sainte-Anne-les-Îles.

07-01-12

-Ecole Sainte-Anne-les-Îles: financement pour voyage linguistique de fin d'année.

Considérant la demande exprimée par la directrice de l'école, madame Sophie Vigneault, afin d'obtenir un appui financier pour l'organisation d'un voyage de fin d'année à New York pour les élèves finissants; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder un montant de 100\$.

Le conseiller Denis Cournoyer reprend son siège à 20h10.

08-01-12

-Commission scolaire Sorel-Tracy: plan triennal de répartition et destination des immeubles 2012-2015.

Considérant que la « *Loi sur l'instruction publique* » prévoit que les municipalités doivent être consultées sur le plan triennal de réparation et de destination des immeubles scolaires; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signifier notre accord à la Commission scolaire Sorel-Tracy concernant le rapport des projets pour les trois prochaines années.

09-01-12

-Centre d'expertise hydrique du Québec: acquisition d'une propriété en bordure du fleuve Saint-Laurent par la municipalité.

Considérant la correspondance reçue du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs nous avisant que la propriété que nous avons acquise récemment des Croisières du Richelieu comporte un bail d'occupation permettant le maintien d'un remplissage, de débarcadères et d'une zone de mouillage en bordure du Chenal du Moine; considérant que suite à cette transaction, le ministère doit établir un nouveau bail d'occupation avec la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que nous devons mandater un arpenteur-géomètre qui verra à produire un plan récent montrant tous les empiètements présents sur le domaine hydrique de l'état; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater monsieur Louis Lessard, de la firme Lessard & Doyon, pour produire les plans nécessaires.

10-01-12

-S.A.B.L. : compteur d'eau au camping du Chenal-du-Moine.

Considérant que la Société d'aménagement de la Baie Lavallière inc. a reçu la facturation de l'eau au compteur du camping du Chenal-du-Moine pour la saison 2011 et que la consommation augmente considérablement depuis les dernières années; considérant que l'organisme conteste cette consommation et demande une vérification du compteur d'eau; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de voir à changer le compteur d'eau au printemps 2012, de prêter l'assistance technique pour les vérifications et de prolonger la période de paiement de la facture 2011 jusqu'au 1^{er} juin 2012.

11-01-12

-ZIP du lac Saint-Pierre : invitation à la formation du nouveau comité sur les enjeux prioritaires du lac Saint-Pierre.

Suite à l'intention de créer un nouveau comité de concertation régional sur les enjeux prioritaires du lac Saint-Pierre qui sera composé entre autres, de représentants des MRC situées sur la rive sud et la rive nord du lac Saint-Pierre; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire Pierre Lacombe et la conseillère Annie Champagne à y assister selon leurs disponibilités.

12-01-12

-Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs : renouvellement d'adhésion 2012 et invitation à l'assemblée générale.

Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion à la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs et l'invitation à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 18 février prochain; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre affiliation 2012 en tant que membre municipal au coût annuel de 100\$ et de déléguer la représentante Annie Champagne à assister à l'assemblée annuelle.

13-01-12

-Solidarité rurale du Québec : invitation à la tournée des régions.

Considérant l'invitation à participer à une rencontre pour parler de l'avenir du monde rural et du renouvellement de la Politique nationale de ruralité (PNR) qui se tiendra le 2 février prochain à St-Marc-sur-Richelieu; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déléguer le maire et le directeur général à y assister.

14-01-12

-FM 101,7 : demande de contribution financière et commanditaire de l'émission « Images sonores ».

Considérant la demande de contribution financière de la station de radio locale FM 101,7 pour l'année 2012 en renouvelant à titre de commanditaire l'émission « Images Sonores »; considérant que la municipalité a dû imposer une augmentation du taux de taxation de 0,17\$ du 100\$ d'évaluation en 2012 afin de pallier aux dépenses externes grandissantes; considérant que la municipalité doit revoir et limiter les dépenses sous son contrôle; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer le FM 101,7 que la municipalité n'investira pas financièrement dans la commandite de l'émission « Images sonores » pour 2012.

15-01-12

-Réseau québécois de Villes et Villages en santé : inscription Fête des Voisins 2012.

Considérant l'invitation du Réseau québécois de Villes et Villages en santé à participer à l'événement « la Fête des Voisins » en faisant la promotion auprès de nos citoyens de l'importance d'organiser une fête entre eux le samedi 2 juin prochain; considérant qu'il est important de développer l'appartenance et l'entraide dans une communauté; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel à la Fête des Voisins 2012.

16-01-12

-Association québécoise d'urbanisme : renouvellement d'adhésion 2012.

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion à l'Association québécoise d'urbanisme en indiquant qu'il s'agira d'une adhésion individuelle et d'y déléguer notre inspecteure, madame Marilou P. Thomas, au coût annuel de 114,98\$.

16-01-12A

-Chapdelaine Assurances inc. : assurances du bâtiment du 1665 Chenal-du-Moine.

Considérant l'estimation de la prime d'assurances pour le bâtiment situé au 1665 Chenal-du-Moine, bâtiment présentement fermé; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'assurer ledit bâtiment à 80% de sa valeur, soit 590 400\$, auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec.

16-01-12B

-Ville de Saint-Ours : préfet élu au suffrage universel.

Considérant la résolution numéro 2012-01-18 adoptée par le conseil municipal de la ville de Saint-Ours relativement à l'élection d'un préfet au suffrage universel; considérant que, par cette résolution, la ville de Saint-Ours demande à toutes les municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel de l'appuyer et de se prononcer en faveur d'un préfet élu au suffrage universel; considérant que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel considère que le processus actuel d'élection du préfet au sein de la MRC de Pierre-De Saurel est adéquat puisqu'il permet au préfet;

- d'assurer le leadership nécessaire au sein de la MRC
- de s'impliquer dans des dossiers précis et faire des représentations politiques;
- d'avoir une vision régionale en tant que maire d'une municipalité de la MRC de Pierre-De Saurel

considérant que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel considère également que de changer le processus actuel d'élection du préfet pour un mode d'élection au suffrage universel n'aurait pour effet que d'engendrer des dépenses supplémentaires à la MRC de Pierre-De Saurel, que ce soit pour les coûts de l'élection elle-même que pour les coûts reliés à l'ajout d'un siège à la table du conseil de la MRC, notamment, la rémunération; en conséquence, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel se prononce en désaccord avec la possibilité d'avoir un préfet à la MRC de Pierre-De Saurel élu au suffrage universel lors des élections générales et que celui-ci provienne de la population, de même qu'avec la possibilité d'ajouter un siège à la table du conseil de la MRC.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

17-01-12

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

18-01-12

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 17 janvier 2012; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 12 décembre 2011 et le 17 janvier 2012 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance en décembre.

Le conseiller Guy Lambert quitte son siège à 20h25 considérant qu'il est impliqué dans la cause.

POURSUITE DE LA COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES

19-01-12

Considérant la poursuite enregistrée à la Division des Petites Créances de la part de madame Renée Legault et de monsieur Mario Daneau pour obtenir le remboursement des frais reliés à leur demande de dérogation mineure en 2011 auprès de la municipalité; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signifier notre désaccord et de contester le bien-fondé de la réclamation en complétant le formulaire nécessaire et en déboursant le montant requis de 136\$. Il est également résolu d'autoriser le directeur général, Maxime Dauplaise, à représenter et à agir pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel dans ce dossier.

Le conseiller Guy Lambert reprend son siège à la table du conseil à 20h28.

SERVICES DE CONSULTATIONS JURIDIQUES 2012

20-01-12

Considérant qu'il y a lieu de renouveler notre entente de services avec le bureau de Me Mario Paul-Hus pour diverses opinions verbales en droit municipal; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler pour l'année 2012 l'entente de service de consultations juridiques avec la firme Municonseil, avocats, selon un mandat forfaitaire au montant de 825\$ plus taxes.

PRIORITÉS 2012 POUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

21-01-12

Considérant qu'il y a lieu de faire connaître à la Sûreté du Québec nos priorités d'intervention pour l'année 2012; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'établir les priorités suivantes :

- le contrôle de la vitesse sur nos routes;
- le contrôle de la vitesse sur l'eau;
- une surveillance dans les parcs.

DÉPÔT DE GARANTIE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

22-01-12

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel effectuera ou fera effectuer divers travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc, etc...) au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012;

considérant que ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec;

considérant que dans chacun de ces cas, la municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention ou permission de voirie avant d'effectuer chacun des travaux;

considérant également que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux chaque fois qu'un permis d'intervention ou permission de voirie est délibéré par le ministère des Transports du Québec;

en conséquence, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

que le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel demande au ministère des Transports du Québec que la présente résolution tienne lieu de dépôt de garantie de la part de la municipalité pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000\$;

que la municipalité s'engage à faire une demande de permis d'intervention ou permission de voirie à chaque fois que des travaux seront requis dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec ainsi qu'à respecter les clauses du permis d'intervention ou de la permission de voirie demandée;

que Monsieur Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier, soit habilité à signer les demandes de permis d'intervention et/ou permission de voirie selon le cas à titre de représentant autorisé.

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

23-01-12

Considérant l'adoption par la MRC de Pierre-De Saurel du projet de règlement no 29-11 modifiant le schéma d'aménagement; considérant que cette modification vient identifier une nouvelle portion du territoire de la MRC dans l'affectation « milieu de conservation » à la demande du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, qui a créé une nouvelle aire protégée en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*: « **la Réserve naturelle de l'Île-de-Grâce, Parcelle : Taillon-Bergeron** » à Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que cette modification implique des modifications au plan d'urbanisme no 435-2009 et au règlement de zonage no 436-2009; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité n'entend pas demander qu'une assemblée de consultation soit tenue sur notre territoire et exprime par le fait même son accord au projet de règlement.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 464-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE C-101 À MÊME LA ZONE H-102, ET LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE C-101 AFIN D'AUTORISER LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES DE QUATRE ÉTAGES.

24-01-12

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement no 464-2011. Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 464-2011 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 afin d'agrandir la zone C-101 à même la zone H-102, et la grille de spécifications de la zone C-101 afin d'autoriser les habitations multifamiliales de quatre étages. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Raymond Cardin: poursuite aux petites créances.
- Pierre Pontbriand: règlement no 464-2011, éclairage du quai fédéral en période hivernale, normes de construction au bord de l'eau, avenir de la Grange du Survenant et projets pour le terrain.
- Laurent Latraverse: demande si la glissade est opérationnelle, de voir à l'amélioration de l'approche de la descente au quai fédéral, et questionne sur l'avenir de la Grange du Survenant.
- Jean-Marie Paul: glissade, chenillette.
- Léo Dutil : construction en zone inondable.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

25-01-12

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h50.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 17 JANVIER 2012**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
7 Bell Mobilité AP	Cellulaires	51.37	Règl. 421-2007	
8 Bell Canada AP	Télémetrie stations pompage	513.48	Règl. 421-2007	
	Mairie et loisirs	463.70		
9 Hydro-Québec	Luminaires	1403.39	Règl. 421-2007	P
	Bâtisse de la Grange	1146.83		
	Stations de pompage	1942.42		
	Garages	985.69		
	Mairie	1757.21		
	Bâtisses jeux d'eau	493.88		
	Chalet des loisirs	511.82		

12 EBI Environnement AP	Location conteneurs (déc.)	502.90	Règl. 421-2007	
17 MRC de Pierre-De Saurel AP	Mise à jour rôle d'évaluation	2677.76	Règl. 421-2007	
	Services informatiques	105.21		
26 Patrick Morin AP	Glissade	423.55	L. Jobin	
	Entr. voirie	33.86		
	Entr. chenillette	38.80		
34 Itt Flygt AP	Réparation pompes	2601.71	L. Jobin	
35 Carquest AP	Entr. chenillette	499.20	L. Jobin	
	Entr. véhicules	11.58		
36 Bureau publicité des droits AP	Mutations déc. 2011	15.00	Règl. 421-2007	
38 Location Sorel Inc. AP	Loc. nacelle pour sapin de Noël	244.37	L. Jobin	
49 Diane Leduc & petite caisse	Brevages, aliments	139.26	M. Dauplaise	P
	Voirie lettrage	37.49	L. Jobin	P
	Frais de postes	9.90	M. Dauplaise	P
	Essence visite à Yamaska par bateau	60.01	M. Dauplaise	P
50 Société canadienne des Postes AP	Envois : Temps libre, Le Phare, calendriers	512.80	Règl. 421-2007	
74 Esso Pétrolière AP	Hyundai	158.34	Règl. 421-2007	
	Toyota	168.06		
	Ford 250	174.07		
	Chenillette	43.53		
99 VitroPlus Sorel AP	Vitres chenillette	517.22	L. Jobin	
110 Visa Desjardins AP	Telus cellulaires	208.72	Règl. 421-2007	
AP	Repas des fêtes conseil	613.93	M. Dauplaise	
AP	Repas des fêtes employés	366.11	M. Dauplaise	
AP	Frais de postes	9.90	Règl. 421-2007	
AP	Aliments	58.97	M. Dauplaise	
112 Canadian Tire AP	Véhicule Ford 450	35.87	L. Jobin	
114 Boulevard Auto AP	Entr. chenillette	199.90	L. Jobin	
129 MicroAge AP	Pièce informatique	38.73	M. Dauplaise	
179 Entr. d'électricité D.A. inc. AP	Eclairage sapin de Noël	424.38	L. Jobin	
AP	Rép. luminaires de rues	612.44	L. Jobin	
AP	Eclairage stationnement quai Ste-Anne	471.60	L. Jobin	
203 Serruriers Tracy-Sorel AP	Clés chenillette	8.55	L. Jobin	
247 Thirau Itée AP	Inst. poteau stationnement quai Ste-Anne	808.87	L. Jobin	
276 Danis Construction AP	Asphalte chaude	184.73	L. Jobin	
AP	Couverts de fonte	492.16	L. Jobin	
355 Imprimeries Sortrac AP	Impression des calendriers	1537.99	M. Dauplaise	
402 Maguilou AP	Mise à jour site Web	229.95	M. Dauplaise	
405 Gimitech Électrique inc. AP	Vérification mairie	113.93	L. Jobin	
499 Soc. assurance auto du Qc	Immatriculation chenillette	653.65	Réso. 13-12-11	P
527 Soudures F.H. inc. AP	Signalisation rue Joli-Bourg	100.62	L. Jobin	
652 Imprimerie Mongeon & fils AP	Impression bulletins Le Phare	2505.21	M. Dauplaise	

728	Leblanc Illuminations Canada AP	Ampoules sapin géant	701.78	Réso.36-11-11	
789	Aménagements Paysagers N.S.	Boîte de camion Ford 450	569.63	L. Jobin	P
790	Décalco Design Sorel-Tracy AP	Lettrage chenillette et Ford 450	472.79	L. Jobin	
	AP	Affiche rampe de mise à l'eau	228.99	L. Jobin	
792	PG Solutions AP	Formation informatique	142.41	Règl. 421-2007	
804	Raynald Mercille, avocat AP	Honoraires ressources humaines	2516.35	Réso.30-02-11	
863	Poirier Ford inc. AP	Entretien Ford-250	195.55	L. Jobin	
896	Mini-Excavation J. Préville AP	Abrasifs	11087.24	L. Jobin	
935	CDS gestion de valeurs AP	Frais sur émission d'obligations	939.89	Règl. 421-2007	
982	Centre du pick-up de Beauce AP	Flèche de signalisation	398.74	L. Jobin	
986	Fraser Milner Casgrain, avocats AP	Honoraires demande d'autorisation CPTAQ	36703.05	Réso. 31-07-11	
	Salaires déc. 2011		50316.83	Règl. 421-2007	P
	D.A.S. déc. 2011		22560.58	Règl. 421-2007	P

Factures 2012

10	R.I.A.R.Y. AP	Quote-part mensuelle (janv.)	9402.55	Réso.15-11-11	
26	Patrick Morin inc. AP	Pinceaux, colles	36.71	L. Jobin	
30	Fournitures de bureau Denis AP	Papeterie	141.17	M. Dauplaise	
54	Publications Québec AP	Normes ouvrages routiers	27.75	Règl. 421-2007	
55	Société Mutuelle de Prévention AP	Forfait de janv. à juin 2012	588.41	Règl. 421-2007	
69	Precise Parklink AP	Frais de communication horodateur (janv)	153.21	Règl. 421-2007	
70	Ministre des Finances AP	Bail lot de grève	67.84	Règl. 421-2007	
71	Publications CCH AP	Mises à jour Code des Municipalités	1754.54	Règl. 421-2007	
74	Pétrolière Impériale Esso AP	Automobile Hyundai	41.94	Règl. 421-2007	
		Camion Ford-250	167.52		
		Camion Toyota	72.06		
88	Ge Canada Equipment AP	Loc. système téléphonique (2 mois)	184.46	Règl. 421-2007	
275	Corp. officiers municipaux AP	Inscription 2012	304.68	Règl. 421-2007	
433	Great-West cie d'assurances AP	Vers. mensuel assurance collective (janv.)	3320.30	Réso. 21-05-10	
515	V.L. Industriel AP	Boulons machinerie	29.63	L. Jobin	
774	Groupe de géomatique Azimut AP	Abonnement au service de diffusion	3449.25	Réso.08-10-11	
790	Décalco Design Sorel-Tracy AP	Affiches glissade, collant chenillette	100.02	L. Jobin	
792	PG Solutions AP	Contrat entretien et soutien informatique	10663.38	Règl. 421-2007	
801	Groupe Ultima inc. AP	Assurances générales 2012	29088.00	Réso.10-12-11	
896	Mini-Excavation J. Préville AP	Abrasif	1291.74	L. Jobin	

906 Québec Municipal AP	Adhésion 2012 au service internet	569.62	Règl. 421-2007
----------------------------	-----------------------------------	--------	----------------

Travaux d'aqueduc Chenal-du-Moine

Services exp. Inc. AP	Honoraires professionnels	7335.35	Règl. 433-2009
Dura-Lignes inc.	Lignage de rues	2191.91	
Services exp. Inc.	Analyse de laboratoires pavage	2653.31	
Raymond Chabot Grant Thornton	Reddition des comptes subvention Préco	2563.31	
Lessard & Doyon	Établissement des limites de la route	968.36	

Acquisition propriété des Croisières Richelieu

Gauthier Roy Huot, évaluateurs AP	Rapport d'évaluation de la propriété	1594.95	Règl. 456-2011
Émondage St-Germain	Abattage d'arbres	1099.38	

Total :	\$ 234 615.80\$
---------	-----------------

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 7 février 2012 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Onze personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-02-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-02-12

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2012 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

03-02-12

-Commission municipale du Québec: audience concernant la révision de la reconnaissance de l'exemption de taxes.

Considérant la correspondance de la Commission municipale du Québec informant la Société d'aménagement de la Baie Lavallière inc. qu'elle doit démontrer à la Commission que les conditions prévues à la *Loi sur la fiscalité municipale* sont toujours remplies pour maintenir l'exemption de taxes de leur propriété située sur les lots 4-p, 5-p et 5-1 au 3742 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que la municipalité peut demander la tenue d'une audience si elle l'estime nécessaire; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas demander d'audience.

04-02-12

-Société canadienne de la sclérose en plaques: demande de commandite 23^e brunch annuel.

Considérant la demande de commandite de la Société canadienne de la sclérose en plaques soit en remettant un cadeau ou un don en argent; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite, mais de laisser le libre choix à chacun des élus de participer au brunch annuel en achetant des billets.

05-02-12

-Les Fleurons du Québec : renouvellement de notre adhésion.

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion à la Corporation des Fleurons du Québec pour les années 2012-2014 au montant annuel de 350\$ plus taxes par année.

06-02-12

-Mairie de Sainte-Julie: participation à un des « Ateliers verts » des Fleurons du Québec.

Le conseil prend connaissance de l'invitation de la mairesse de Sainte-Julie à participer à un des « Ateliers verts » organisé par la Corporation des Fleurons du Québec qui se tiendra à Sainte-Julie; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire notre directeur des travaux publics, Lucien Jobin, à l'atelier qui se tiendra le 22 mars prochain au Jardin botanique de Montréal au montant de 172,46\$.

07-02-12

-Commission scolaire de Sorel-Tracy: gala reconnaissance scolaire 2012.

Considérant l'invitation à participer le 22 mars prochain au souper-bénéfice de la soirée du gala reconnaissance scolaire qui valorise l'importance de la persévérance et de la réussite scolaire dans notre milieu; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter un billet pour le maire au montant de 100\$.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

08-02-12

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

09-02-12

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 7 février 2012; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 17 janvier et le 7 février 2012 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

10-02-12

Le conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 30 janvier 2012 et il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal.

11-02-12

Considérant que le règlement no 314-1996 constituant un site du patrimoine fait mention que l'Îlette au Pé est constituée en site du patrimoine et par conséquent stipule que « toutes réparations et/ou modifications doivent être approuvées par le conseil municipal; considérant que le propriétaire du 23 Îlette au Pé, demande l'émission d'un permis de construction pour l'agrandissement de la galerie du bâtiment; considérant que le projet de construction est conforme au règlement de zonage no 436-2009; considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'appuyer favorablement par la résolution no 06-01-12 l'émission du permis; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'émission du permis de construction visant à agrandir la galerie existante de 10 pieds par 20 pieds sur le côté latéral droit du chalet et ce, pour l'immeuble existant situé sur le lot 224-p du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel, soit au 23 Îlette au Pé à Sainte-Anne-de-Sorel.

12-02-12

Considérant qu'un promoteur a déposé un projet de développement immobilier sur les lots 162, 163, 164 et 165 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que ce projet est situé sur des terrains situés en zone agricole; considérant que le projet est conforme à la réglementation municipale en vigueur; considérant que le projet permettrait de consolider la zone urbaine de la municipalité; considérant qu'une demande de dézonage agricole doit être soumise par la municipalité à la Commission de protection du territoire agricole du Québec; considérant que l'appui des agriculteurs est important dans une démarche de dézonage agricole; considérant qu'une demande relativement à une partie des lots 162-p et 165-p a été refusée par la MRC de Pierre-De Saurel le 13 octobre 2010; considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser le promoteur que le conseil municipal ne soumettra pas de nouvelle demande à la CPTAQ sans que des éléments nouveaux ayant trait à la qualité des sols ne soient déposés. Il est donc suggéré de faire effectuer des analyses de sols afin de démontrer que les terres visées ne sont pas propices à l'agriculture. Il est également résolu que la municipalité convoque une rencontre avec les agriculteurs locaux afin d'obtenir leur appui dans les plus brefs délais.

RÉFECTION DU PAVAGE DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE SUR 1,9 KM : GESTION DES NON-CONFORMITÉS

13-02-12

Considérant le rapport de la firme « Les Services exp inc. » concernant la gestion des non-conformités sur l'enrobé bitumineux EB-14 installé sur le chemin du Chenal-du-Moine sur une distance de 1,9 kilomètres à l'été 2011; considérant que les résultats des essais de laboratoire des cinq lots de contrôle de l'enrobé bitumineux EB-14 révèlent que le pavage ne rencontre pas les exigences prévues par le document d'appel d'offres; considérant qu'il y a lieu de faire effectuer des analyses supplémentaires au moyen d'un carottage sur la chaussée nouvellement pavée; considérant qu'il y a lieu de mandater la firme « Municonseil avocats inc. » afin que la firme puisse agir dans le présent dossier; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de requérir les services du laboratoire « Qualitas inc. » pour effectuer des essais de conformité au moyen de carottage sur la chaussée nouvellement pavée. Il est également résolu de mandater Me Mario Paul-Hus de « Municonseil avocats inc. » à agir dans ce dossier aux fins d'assister la municipalité dans sa réclamation et au besoin de nous représenter dans l'éventualité d'un litige.

DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 3 RÉFECTION DE L'AQUEDUC DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE ENTRE LES RUES DU QUAI ET SAINT-MICHEL

14-02-12

Considérant le dépôt du décompte progressif no 3 préparé par notre ingénieur, monsieur François Pothier de la firme Les Services exp inc. concernant les travaux exécutés en date du 5 décembre 2011; considérant sa recommandation de paiement; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du décompte progressif no 3 des travaux d'aqueduc du chemin du Chenal-du-Moine, phase II du secteur du village, au montant de 93 773,56\$ à l'entrepreneur Sintra Inc..

DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN DISTRICTS ÉLECTORAUX

15-02-12

Considérant que la municipalité procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre ans; considérant que la municipalité respecte les articles 9,11 et 12 ou, selon le cas 12.0.1, de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q. c.E-2.2); considérant que la municipalité procède à une demande de reconduction de la même division avant le 15 mars de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale; considérant que sa demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur; considérant que la Commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux.

NOMINATION AUX DIFFÉRENTS COMITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

16-02-12

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comités internes et externes de la municipalité, liste reproduite aux pages suivantes de ce procès-verbal, avec l'ajout d'un comité « Lien cyclable Sainte-Anne-de-Sorel/Yamaska » composé du maire et du conseiller Denis Cournoyer.

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

17-02-12

Le maire remercie le maire suppléant sortant. Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le conseiller Guy Lambert à titre de maire suppléant pour les trois prochains mois.

NOUVELLE USINE RIO TINTO

18-02-12

Considérant que l'entreprise Rio Tinto projette d'installer une importante usine équipée de quatre fours de réduction d'acier; considérant que Rio Tinto évalue toujours différents sites qui disposent d'une grande superficie pour implanter l'usine et que Sorel-Tracy est l'une de ces régions; considérant que le plus grand souhait est d'insuffler un nouveau dynamisme dans la région de Sorel-Tracy par l'arrivée d'une nouvelle entreprise ou usine qui générera des investissements majeurs par sa construction, ses emplois directs et sa sous-traitance; considérant que la région de Sorel-Tracy possède tous les atouts, soit le fleuve, l'électricité (ligne électrique), la main-d'œuvre et les centres de formation; considérant que l'entreprise en investissant dans la région profitera de plus de l'expertise qu'elle possède déjà dans ce secteur d'activité, des services techniques, des services de génie et d'autres services connexes qui sont déjà disponibles sans besoin de dédoublement ou d'investissement; en conséquence, il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer les dirigeants de Rio Tinto que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel appuie l'ensemble des démarches pouvant mener à la construction de la nouvelle usine sur le territoire de Sorel-Tracy et demande à Rio Tinto de prendre en considération l'ensemble des avantages qu'offre la région de Sorel-Tracy. Il est également résolu d'appuyer les démarches des représentants et que copie de cette résolution soit envoyée à monsieur Sylvain Simard, député provincial de Richelieu, à monsieur Louis Plamondon, député fédéral de Bas-

Richelieu-Nicolet-Bécancour, à la direction de Rio Tinto, à la MRC de Pierre-De Saurel et à ses municipalités membres.

ACQUISITION DE NOUVELLES BOUÉES

19-02-12

Considérant que plusieurs bouées de l'ancien modèle ont été endommagées au cours de l'été dernier; considérant qu'il y a lieu de se procurer de nouvelles bouées; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de sept nouvelles bouées de type SB-104 Conical blanches au montant total de 10 781,53\$ plus taxes. Il est également résolu de faire parvenir la facture finale à la MRC de Pierre-De Saurel pour obtenir un remboursement considérant qu'il s'agit d'une dépense pour des équipements supralocaux.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Marc Larochelle: projet de développement des lots 165-p, 165-a-p, 163-p et 162-p.
- Luc Lefebvre: demande la tenue de camps d'été à Sainte-Anne-de-Sorel.
- René Palardy: non-conformité du pavage.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

20-02-12

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20h49.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

LISTE DES DÉPENSES PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2012

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
8 Bell Canada AP	Télémetrie stations pompage	512.52	Règl. 421-2007	
	Mairie et loisirs	431.17		
9 Hydro-Québec	Bâtisse de la Grange	1008.43	Règl. 421-2007	P
	Terrain de loisirs	80.06		
	Stations de pompage	249.30		
	Luminaires de rues	1372.21		
10 R.I.A.R.Y. AP	Quote-part mensuelle (fév.)	9402.55	Réso.15-11-11	
12 EBI Environnement AP	Location conteneurs (janv.)	509.18	Règl. 421-2007	
17 MRC de Pierre-De Saurel AP	Déchets (janv.-fév.)	31488.20	Règl. 421-2007	
	Quote-part annuelle (1 ^{er} vers.)	50598.69		
	Collecte RDD 2011	1579.42		
	Collecte appareils de réfrigération	630.98		
	Mise à jour rôle d'évaluation	2599.71		

21 Xerox Canada Ltée AP	Photocopies tirées	73.34	Règl. 421-2007
26 Patrick Morin inc. AP	Boîte de camion Ford-250 (pièces)	261.34	L. Jobin
	Balai mairie	17.21	
29 Garage Jules Deguise AP	Clef à eau	68.35	L. Jobin
30 Fournitures de bureau Denis AP	Papeterie	52.37	M. Dauplaise
35 Carquest AP	Graisse, fusibles	40.25	L. Jobin
36 Bureau publicité des droits AP	Mutations janv. 2012 + balance 2011	9.00	Règl. 421-2007
38 Location Sorel Inc. AP	Lame scie à ciment	55.60	L. Jobin
49 Diane Leduc & petite caisse AP	Brevages, papiers mouchoirs	18.99	M. Dauplaise
	Frais de postes	10.06	
69 Precise Parklink AP	Frais de communication horodateur (fév)	153.21	Règl. 421-2007
74 Esso Pétrolière AP	Hyundai	369.59	Règl. 421-2007
	Toyota	132.23	
	Ford 250	347.15	
	Chenillette	55.15	
92Imprimerie Emond & Pelletier AP	Enveloppes	204.67	M. Dauplaise
94Excavation M.D.Y. inc. AP	Nettoyage fossé, voirie	488.65	L. Jobin
	Inst. boîte de camion	195.46	
109Ass. directeurs municipaux AP	Abonnement annuel	646.91	Règl. 421-2007
110Visa Desjardins AP	Telus cellulaires	209.18	Règl. 421-2007
	Frais annuels cartes de crédit	60.00	Règl. 421-2007
	Frais cour des petites créances	136.00	Réso. 19-01-12
	Frais de postes	2185.39	Règl. 421-2007
	Stationnement	10.00	M. Dauplaise
123Office Municipal d'Habitation AP	Contribution 2012	6560.00	Réso.16-11-11
149Me Martine Arpin, notaire AP	Recherches terrains vacants	150.00	M. Dauplaise
181Mutuelle des municipalités du Qc AP	Franchise réclamation F. Chapdelaine	500.00	M. Dauplaise
203Serruriers Tracy-Sorel AP	Serrures à tiroir	55.94	L. Jobin
276Danis Construction Inc. AP	Location new-jersey voirie	341.78	L. Jobin
300Signal Services inc. AP	Enseigne	86.58	L. Jobin
389Agritex Yamaska AP	Miroir chenillette	53.24	L. Jobin
402Maguilou AP	Mise en page calendrier ordures	170.89	M. Dauplaise
	Mise en page journal Le Phare	1594.95	
	Montage prévisions budgétaires	398.74	
	Montage carte de souhaits électronique	170.89	
433Great-West cie d'assurances AP	Vers. mensuel assurance collective (fév.)	3320.30	Réso. 21-05-10
527Soudures F.H. inc. AP	Modification porte flèche	689.85	L. Jobin
561Équipements B.L.G. inc. AP	Réparation chargeur	54.62	L. Jobin
679Comité ZIP du lac Saint-Pierre AP	Subvention stabilisation des berges	500.00	Réso.04-12-11

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 6 mars 2012 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Annie Champagne

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Sept personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-03-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-03-12

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2012 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

03-03-12

-Semaine québécoise « Adultes en formation » : déclaration d'appui.

Considérant que le gouvernement du Québec, en collaboration avec l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), mettent en place une semaine visant la valorisation des adultes en formation; considérant que dans un monde en perpétuel changement, il est important d'acquérir des connaissances tout au long de sa vie; considérant qu'une table de coordination régionale en Montérégie existe pour mettre en place des activités régionales et susciter l'intérêt auprès des organismes de l'éducation formelle et informelle, du milieu communautaire, des entreprises ou tout autre organisme à s'impliquer dans la SQAF; considérant que plusieurs activités régionales et locales sont offertes gratuitement dans le cadre de cette semaine; considérant qu'il y a 1001 façons d'apprendre tout au long de la vie dans toutes les sphères de la vie adulte; que ce soit en formation initiale, des cours de perfectionnement, de l'apprentissage en ligne, dans les sports, les arts et la culture, l'agroalimentaire, le communautaire et bien plus; considérant qu'il est de l'avis du conseil municipal de participer activement à cette semaine, afin de valoriser les citoyens et les citoyennes de la municipalité à apprendre tout au long de la vie; en conséquence, il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déclarer la semaine du 24 mars au 1^{er} avril 2012, la « *Semaine québécoise des adultes en formation* ». Le conseil invite tous les citoyens et les citoyennes de la municipalité à participer activement aux activités organisées et au tirage « *en Montérégie, apprendre ça vaut le coup!* » disponible en se rendant sur le site www.adulteenformation.com région Montérégie.

04-03-12

-Monsieur Gérald Desfossés des Expéditions Canots Rabaska : diverses demandes pour l'activité « Les îles à la rame ».

Considérant les demandes formulées par monsieur Gérald Desfossés désirant poursuivre l'activité « Les îles à la rame en rabaska » mais à partir de la Halte des 103 Îles; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue de l'activité le 7 juillet 2012 en vertu du règlement no RM-460. Il est également résolu d'autoriser les organisateurs à utiliser le stationnement face à la mairie et de demander la collaboration de la Sûreté du Québec et de la Garde côtière Canadienne pour contrôler le trafic maritime dans les chenaux lors de l'événement.

05-03-12

-Association des loisirs de Saint-David : demande de contribution financière.

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

06-03-12

-Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs : invitation au congrès provincial annuel.

Le conseil prend connaissance de l'invitation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs et considérant que personne n'est disponible pour y assister; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

07-03-12

-MRC de Pierre-De Saurel : mode à choisir pour les frais d'entretien et d'aménagement de cours d'eau.

Considérant la correspondance de la MRC de Pierre-De Saurel du 16 février dernier concernant les modes de répartition pour les frais encourus à la suite de travaux d'entretien et d'aménagement de cours d'eau; considérant les deux choix de répartition des coûts d'entretien et d'aménagement des cours d'eau offerts au conseil municipal, soit :

- affecter les frais d'entretien et d'aménagement de cours d'eau au fond général de la municipalité
- affecter les frais d'entretien et d'aménagement de cours d'eau au bassin versant par surface contributive

il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir l'option d'affecter les frais d'entretien et d'aménagement de cours d'eau au bassin versant par surface contributive. Par contre, si des terres appartenant à l'état et/ou à la municipalité se trouvent dans le bassin versant, ces montants seront redistribués au fond général de la municipalité.

08-03-12

-Club de patinage artistique Sorel-Tracy : demande de contribution financière.

Suite à la demande de contribution financière du Club de patinage artistique Sorel-Tracy pour la présentation de son spectacle de fin d'année qui aura lieu le 14 avril prochain au Colisée Cardin; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

09-03-12

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

10-03-12

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 6 mars 2012; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 7 février et le 6 mars 2012 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

11-03-12

Le conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 27 février 2012 et il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal.

ARRÉRAGES DE TAXES : DÉPÔT DE LA LISTE

12-03-12

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre à la MRC de Pierre-De Saurel la liste suivante des arrérages de taxes en vue de la vente pour taxes.

•Patrick Fraser	112 de la Rive	984,24\$
•Germain Champagne	lot 174-51	12,23
•Jean Lussier	terrain lot 157-20	8,15
•Guy Veillette	11 rue Privée	692,67
•Mélanie Descheneaux	18 rue Saint-Martin	428,40
•Fiducie Plac. Lenoir	999 Chenal-du-Moine	2422,98
•Richard Falardeau	1515 Chenal-du-Moine	1067,73
•Andrée-Ann Néron	2617 Chenal-du-Moine	3643,70
•Jocelyn Gagnon	10 Ile Bibeau	137,03
•Guy Beauchemin	terrain lot 22-6	211,71
•Guy et Marc Beauchemin	terrain lot 22-p	43,12

ARRÉRAGES DE TAXES

MANDAT POUR LA RECHERCHE DE TITRES PAR LE NOTAIRE

13-03-12

Considérant qu'il y a lieu de faire effectuer les recherches de titres des propriétés à être vendues pour taxes par la MRC de Pierre-De Saurel: il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de madame Martine Arpin, notaire, pour effectuer lesdites recherches de titres et rédiger la désignation de ces propriétés.

ARRÉRAGES DE TAXES

RÉSOLUTION HABILITANT LA MRC

14-03-12

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'habiliter la MRC de Pierre-De Saurel à vendre ces immeubles dont les taxes demeureront impayées lors de la vente pour taxes en juin prochain.

15-03-12

RÉSOLUTION AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À ENCHÉRIR POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Considérant qu'il y a lieu de nommer un enchérisseur pour représenter la municipalité lors de la vente pour taxes des immeubles qui se tiendra le 19 juin 2012; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général, Maxime Dauplaise, à enchérir pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

16-03-12

ORGANIGRAMME DE LA MUNICIPALITÉ

Considérant les besoins évolutifs de la municipalité en regard de ses ressources humaines; considérant qu'il y a lieu d'adopter un organigramme clair reflétant l'organisation hiérarchique des ressources humaines; considérant la réflexion sur l'organisation des ressources humaines entreprise en 2011 et effectuée dans un souci d'optimisation des ressources; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'organigramme présenté par le directeur général et de le reproduire aux pages suivantes de ce procès-verbal.

17-03-12

UNITÉ D'ÉVALUATION EN LIGNE (UÉL)

Considérant la proposition de PG Solutions relativement au projet « Unité d'évaluation en ligne » permettant aux citoyens et aux professionnels (notaires, avocats, arpenteurs, agents d'immeubles, institutions financières, etc...) d'avoir accès, par internet, aux données du rôle d'évaluation et à certaines données de taxation (pour les professionnels seulement); considérant qu'aucune tâche administrative n'est reliée à ce service pour les municipalités; considérant que PG Solutions collecte les abonnements et que la MRC de Pierre-De Saurel reçoit et distribue, selon le pourcentage du montant payé, les redevances aux municipalités; en conséquence, il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel se prononce en faveur du projet « Unité d'évaluation en ligne » proposé par PG Solutions à la MRC de Pierre-de-Saurel.

18-03-12

SUIVI DES RÉCLAMATIONS RELATIVES À L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Considérant la réception d'avis de dommages provenant de messieurs Benoît et Clément Paul, propriétaires de la Ferme Jean-Marie Paul et fils, de monsieur Georges Dutil et de monsieur Fernand Cournoyer; considérant que cet avis de dommages était, selon eux, tributaire à des problèmes d'écoulement du cours d'eau « Première rivière du Pot-au-Beurre »; considérant que la gestion des cours d'eau relève de la MRC de Pierre-De Saurel; considérant que ces correspondances ont été transmises à la MRC le 23 août et le 7 octobre 2011; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la Municipalité régionale de Comté de Pierre-de Saurel quel est l'état d'avancement du dossier.

MANDAT À UN ENCANTEUR POUR LA VENTE AUX ENCHÈRES DU 24 MARS 2012

19-03-12

Considérant qu'il y a lieu de procéder par vente aux enchères pour liquider tout le matériel et les équipements acquis lors de l'achat des bâtiments de la Grange; considérant que cette vente permettra de récupérer un certain montant d'argent; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater monsieur Daniel Paul-Hus, encanteur, pour procéder à une vente aux enchères le samedi 24 mars prochain sur le site de la Grange du Survenant.

OFFRE DE LOCATION POUR L'OPÉRATION D'UNE CANTINE

20-03-12

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire offrir un espace pour l'installation d'une cantine mobile aux abords des installations nautiques du 1665 et du 1685 chemin du Chenal-du-Moine; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres public pour un bail d'une durée d'un an pour la location et l'opération d'une cantine mobile. Les soumissionnaires devront fournir une liste des produits offerts et des prix.

PONT DE L'ÎLE-AUX-FANTÔMES

21-03-12

Considérant les demandes de citoyens concernant l'entretien et l'inspection du pont de l'Île-aux-Fantômes à l'automne 2010; considérant les résolutions no 18-06-10 et 11-10-10 de ce conseil; considérant le dépôt d'une opinion juridique concernant la propriété du pont de l'Île-aux-Fantômes et l'obligation d'entretien; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser les citoyens de l'Île-aux-Fantômes que la municipalité n'est pas la propriétaire du pont et par conséquent n'a pas la responsabilité de son entretien.

A.D.M.Q. : CONGRÈS ANNUEL

22-03-12

Considérant que le prochain congrès de l'Association des Directeurs municipaux du Québec se tiendra les 6, 7 et 8 juin prochain à Québec; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de notre directeur général, Maxime Dauplaise, au montant de 517,39\$ et de défrayer tous les autres coûts inhérents.

C.A.M.F. CONGRÈS ANNUEL

23-03-12

Considérant que le congrès de Carrefour action municipale et Famille se tiendra les 1^{er}, 2 et 3 juin 2012 au Manoir Richelieu de la Malbaie; considérant que la responsable des questions familiales est disponible pour y assister; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de la conseillère Myriam Cournoyer et du maire Pierre Lacombe et de défrayer tous les coûts inhérents.

COMBEQ CONGRÈS ANNUEL

24-03-12

Considérant l'offre de participation au congrès annuel de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remplacer la participation au congrès par une formation sur le Code national du bâtiment qui se tiendra à St-Jérôme les 7,8 et 9 mars 2012. Il est donc résolu d'inscrire notre inspectrice Marilou P.

Thomas au montant de 689,85\$ et de défrayer tous les autres coûts inhérents.

LOI MODIFIANT LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
AFIN D'EN RENFORCER LE RESPECT

25-03-12

Considérant que le projet de loi no 89 : *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect* a été sanctionné par l'Assemblée nationale du Québec le 5 octobre 2011; considérant que cette mesure législative vise à accroître la protection de l'environnement par la mise en place de peines plus sévères et de sanctions administratives pécuniaires; considérant que cette mesure législative accorde des pouvoirs d'ordonnance au ministre ainsi qu'aux personnes désignées par celui-ci; considérant que, lors d'une infraction à la présente loi ou à ses règlements, l'administrateur ou le dirigeant de la personne morale sera présumé avoir commis lui-même à cette infraction, à moins qu'il établisse qu'il a fait preuve de diligence raisonnable en prenant toutes les précautions nécessaires pour la prévenir; considérant que les municipalités, leurs dirigeants et les administrateurs doivent se conformer aux nouvelles mesures découlant de cette loi; considérant que ce changement d'approche obligera les municipalités à mettre en place des systèmes de gestion et de suivi environnementaux parfois lourds et coûteux; considérant que, depuis le 4 novembre 2011, l'obtention, le maintien ou le renouvellement d'une autorisation en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement sont conditionnels à la production de certains documents par les dirigeants et administrateurs des municipalités, dont un formulaire de déclaration obligatoire; considérant que, dorénavant, les administrateurs des municipalités devront obligatoirement déclarer s'ils ont été reconnus coupables d'une infraction à la Loi sur la qualité de l'environnement, à une loi fiscale ou à un acte criminel; considérant qu'en cas de refus des administrateurs des municipalités de remplir le formulaire de déclaration, l'émission des autorisations sera compromise et que ce refus pourra être retenu comme un motif d'infraction à la présente loi; considérant que les personnes désignées par le ministre peuvent, depuis le 1^{er} février 2012, imposer des sanctions administratives pécuniaires lorsqu'une municipalité, un de ses employés ou de ses mandataires commet une infraction à la loi; considérant les implications et les conséquences qu'a cette loi sur les nombreuses demandes d'autorisation qui seront déposées par les municipalités au cours des prochaines semaines; considérant que les élus municipaux se voient déjà dans l'obligation de se soumettre à un code d'éthique; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'exprimer l'objection de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel à l'endroit des nouvelles mesures de contrôle et de reddition de comptes qui s'appliquent aux municipalités par l'entremise de cette loi;

-de demander au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de ne pas assujettir les municipalités à cette loi;

-de transmettre la présente résolution à monsieur Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et à la Fédération Québécoise des Municipalités.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 466-2012 RÉGISSANT LE
MOUILLAGE AU PARC NAUTIQUE DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Myriam Cournoyer afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, avec dispense de lecture, le règlement no 466-2012 régissant le mouillage au parc nautique de Sainte-Anne-de-Sorel.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 467-2012 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 363-2003 DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Myriam Cournoyer afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, avec dispense de lecture, le règlement no 467-2012 modifiant le règlement no 363-2003 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Jean-Marie Paul : répartition des cours d'eau.
- Pierre Pontbriand; questionne divers items de la liste des dépenses, les frais d'encanteur, la cantine mobile, les avis de motion des règlements, l'acquisition de la grange du Survenant, la valeur de sa résidence et le coût des taxes, et le plan d'affaires de la propriété de la Grange.
- René Palardy : questionnement sur divers items de la liste des dépenses, encanteur pour la Grange, pont de l'Île-aux-Fantômes, cantine mobile.
- Laurent Latraverse : suivi des réclamations relatives aux cours d'eau et avis de motion du règlement no 466-2012.
- Luc Lefebvre : pont de l'Île-aux-Fantômes.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

26-03-12

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h17.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 6 MARS 2012**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
7 Bell Mobilité inc. AP	Cellulaires	76.78	Règl. 421-2007	
8 Bell Canada AP	Télémetrie stations pompage	520.15	Règl. 421-2007	
	Mairie et loisirs	461.11		
9 Hydro-Québec	Bâtisse de la Grange	324.49	Règl. 421-2007	P
	Terrain de loisirs	423.44		
	Chalet des loisirs	1018.73		
	Garages	1701.37		

	Mairie	2872.46		
	Jeux d'eau	731.69		
	Stations de pompage	2308.89		
	Luminaire de rues	1332.10		
10 R.I.A.R.Y. AP	Quote-part mensuelle (mars)	9402.55	Réso.15-11-11	
12 EBI Environnement AP	Location conteneurs (fév.)	509.18	Règl. 421-2007	
17 MRC de Pierre-De Saurel AP	Déchets (mars)	15744.10	Règl. 421-2007	
	Service technique informatique	155.71		
26 Patrick Morin inc. AP	Pièces camion atelier F-250	11.73	L. Jobin	
	Modification salle du conseil	40.69		
	Pièces aqueduc	44.79		
	Calcium et outils	304.34		
30 Fournitures de bureau Denis AP	Papeterie	218.34	M. Dauplaise	
36 Bureau publicité des droits AP	Mutations mars 2012	15.00	Règl. 421-2007	
49 Diane Leduc & petite caisse	Eau source	12.00	M. Dauplaise	P
	Stationnement frais	13.50		
	Etui de iPhone	63.23		
	Repas du conseil	110.00		
56 CSST AP	Frais de dossier 2012	75.70	Règl. 421-2007	
69 Precise Parklink AP	Frais de communication horodateur (mars)	153.21	Règl. 421-2007	
74 Esso Pétrolière AP	Hyundai	377.18	Règl. 421-2007	
	Toyota	215.49		
	Ford 250	359.57		
88GE Canada Equipement AP	Location système téléphonique (mars)	92.23	Règl. 421-2007	
101 Journal La Voix AP	Avis public urbanisme	134.52	Règl. 421-2007	
110 Visa Desjardins AP	Telus cellulaires	203.50	Règl. 421-2007	
	Frais stationnement Montréal	6.00	M. Dauplaise	
	Achat cafés	62.82	M. Dauplaise	
	Frais de postes	115.93	Règl. 421-2007	
	Repas du conseil	62.03	M. Dauplaise	
	Brevages, aliments	97.56	M. Dauplaise	
112 Canadian Tire AP	Pièces mairie	48.26	M. Dauplaise	
	Lave-vitres autos	16.05	L. Jobin	
	Outillage voirie	68.91	L. Jobin	
118 R.A.E. Richelieu/Saint-Laurent AP	1 ^{er} vers. quote-part annuelle	25140.00	Réso.12-12-11	
132 Equipements sanitaires Prodec AP	Produits nettoyage-papiers hygiéniques	323.89	L. Jobin	
133 Solution Bluetel inc. AP	IPhone du maire	379.24	M. Dauplaise	
192 Déménagement J. Nadeau AP	Déchetage documents	55.19	M. Dauplaise	
197 Entreprises d'électricité D.A. AP	Nacelle sapin de Noël	224.20	L. Jobin	
	Rép. luminaires de rues	227.31	Règl. 421-2007	
300 Signel Services inc. AP	Enseigne	83.10	L. Jobin	
389 Agritex Yamaska AP	Rép. tracteur	137.63	L. Jobin	
399 Antonio Moreau Ltée AP	T-shirts, polos, couvre-touts	631.85	L. Jobin	
400 Mécanique générale MPC AP	Rép. tracteur	63.85	L. Jobin	

405	Gimatech Électrique inc. AP	Rép. station de pompage no 1	485.48	L. Jobin	
	AP	Vérification panne de courant mairie	149.47	L. Jobin	
433	Great-West cie d'assurances AP	Vers. mensuel assurance collective (fév.)	3320.30	Réso. 21-05-10	
499	Soc. assurance auto du Qc AP	Immatriculations 6 véhicules	2754.90	Règl. 421-2007	
527	Soudures F.H. inc. AP	Modif. attache du gyrophare Toyota	66.69	L. Jobin	
528	Spécialités d'aqueduc Corix AP	Compteur d'eau 1 pouce	311.81	L. Jobin	
533	Demers quincaillerie industrielle AP	Aimants camion Ford250	149.24	L. Jobin	
717	Comeau Technique Itée AP	Tests présence eaux usées	162.17	M. Dauplaise	
753	Hyundai Sorel-Tracy AP	Entretien du véhicule	241.22	L. Jobin	
774	Groupe géomatique Azimut AP	Mise à jour matrice graphique	114.98	Règl. 421-2007	
792	PG Solutions inc. AP	Formulaires de taxes, enveloppes	846.11	Règl. 421-2007	
	AP	Soutien technique	919.80	M. Dauplaise	
799	Croix-rouge canadienne AP	Entente de contribution annuelle	428.10	Réso.08-11-10	
801	Groupe Ultima inc. AP	Avenant assurances bâtiments	195.00	M. Dauplaise	
804	Société Raynald Mercille AP	Honoraires et débours ressources humaines	2552.03	Réso.30-02-11	
805	Groupe Maska AP	Outils aqueduc	132.66	L. Jobin	
868	Municonseil avocats AP	Avis juridique pont Ile-aux-Fantômes	2534.05	Règl.421-2007	
895	Jean-Yves Pilon & associés AP	Rapport sur rémunérations	313.29	M. Dauplaise	
896	Mini-Excavation J. Préville AP	Abrasif	11356.49	L. Jobin	
	AP	Contrat 40%	24355.90	Réso.21-09-10	
912	Textiles Raymond Parent AP	Toiles bureau d'urbanisme	789.31	M. Dauplaise	
917	Batteries des Patriotes inc. AP	Batterie	52.78	L. Jobin	
918	Equipements Plannord AP	Frais pièce retournée	14.95	L. Jobin	
	Salaires fév. 2012		23484.93	Règl. 421-2007	P
	D.A.S. fév. 2012		14158.60	Règl. 421-2007	P
	Services Exp. Inc. AP	Honoraires ingénieurs aqueduc village	616.55	Règl. 433-2009	
	Services Exp. Inc. AP	Honoraires ingénieurs pavage	2336.87	Règl. 433-2009	
	Qualitas inc. AP	Contrôle qualité des matériaux	1786.94	Règl. 433-2009	
	Lessard & Doyon AP	Plan zone inondable lots 105, 106	241.45	Règl. 456-2011	
	Total :		162 643.66 \$		

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue mardi le 20 mars 2012 à 13h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Denis Cournoyer

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

27-03-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Programme « Municipalité amie des aînés (MADA) »
- 4- Questions du public
- 5- Levée de l'assemblée

PROGRAMME « MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) »

28-03-12

Considérant que le ministre de la Famille et des Aînés (MFA) propose un soutien incitatif à financer en partie les coûts d'élaboration d'une démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)*;

considérant que le programme offert par le MFA dans le cadre de cette démarche prévoit également un soutien technique, sous la forme d'un accompagnement donné par le Carrefour action municipale et famille (CAMF);

considérant que l'adaptation des municipalités au vieillissement de la population constituera un enjeu important pour l'avenir de nos communautés;

considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel reconnaît l'importance de l'apport des aînés dans la communauté et qu'en ce sens, elle désire encourager une participation active de ces derniers;

considérant que le conseil de la MRC de Pierre-De Saurel, à sa séance du 14 mars 2012, a autorisé le dépôt d'une demande de soutien financier au MFA et a mandaté le comité régional de la famille afin d'assurer la coordination de la démarche MADA sur son territoire;

considérant que la démarche MADA offre une occasion d'enrichir les politiques familiales et les plans d'action qui en découlent;

considérant que cette démarche sera ainsi réalisée en complémentarité des politiques familiales et non au détriment de celles-ci;

en conséquence, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel :

- autorise la MRC de Pierre-De Saurel à présenter une demande de soutien financier auprès du ministère de la Famille et des Aînés dans le cadre du *Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés*;

- demande à la MRC de Pierre-De Saurel de coordonner la démarche MADA pour la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel;
- nomme la conseillère Myriam Cournoyer responsable des questions familiales et des aînés de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

29-03-12

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 13h05 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Annie Champagne et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 3 avril 2012 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Neuf personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-04-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-04-12

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2012 tel que présenté.

03-04-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mars 2012 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-04-12

-Loisir et Sport Montérégie: invitation au lancement du « Plan de développement intégré en loisir.

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

05-04-12

-Madame Linda Lamothe: mise en demeure.

Considérant que la responsabilité de la collision survenue le 19 décembre dernier incombe à la municipalité; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer à madame Linda Lamothe en guise de quittance finale la somme demandée de 240,01\$.

06-04-12

-MRC de Pierre-De Saurel: invitation « Semaine de l'Écocollectivité Pierre-De Saurel ».

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser qu'il n'y a pas d'activité de prévue.

07-04-12

-Association des personnes handicapées Sorel-Tracy : campagne de levée de fonds.

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

08-04-12

-Municipalité de Saint-Gérard-Majella: demande d'appui pour raccorder la piste cyclable.

Considérant la demande d'appui de la municipalité de la paroisse de Saint-Gérard-Majella afin que le ministère des Transports du Québec procède au pavage de la route 132 des deux côtés de l'intersection du rang Saint-Antoine à Saint-Gérard-Majella jusqu'à Saint-François-du-Lac; considérant que le réseau cyclable se développe de plus en plus dans les milieux ruraux; considérant que la municipalité travaille actuellement à la mise en place d'un lien cyclable vers la municipalité de Yamaska via un bateau-passeur; considérant que le développement du lien cyclable Sainte-Anne-de-Sorel/Yamaska contribuera à l'augmentation des cyclistes vers Saint-Gérard-Majella et Saint-François-du-Lac; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la municipalité de la paroisse de Saint-Gérard-Majella dans ses démarches pour le développement de la piste cyclable.

09-04-12

-S.A.B.L. : gestion du camping.

Considérant la correspondance transmise par le président de la Société d'aménagement de la Baie Lavallière inc. (S.A.B.L.); considérant que l'organisme désire connaître les réelles intentions de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel concernant la gestion du camping du Chenal-du-Moine; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a concédé un droit de superficie en faveur de la S.A.B.L. pour la gestion du camping le 26 septembre 1996 pour une durée de quarante ans avec des obligations aux superficiers; considérant que lors de la signature du droit de superficie, le camping, ses bâtiments et équipements, étaient fonctionnels sur toute la superficie du camping; considérant que depuis plusieurs années la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel remarque que le camping se détériore grandement et manque de dynamisme; considérant que la municipalité a investi 5 000\$ en 2011 dans les installations du camping; considérant que le conseil reconnaît un effort minimal de la part de la Société d'aménagement de la Baie Lavallière inc. afin de protéger la pérennité des installations; considérant que le conseil a analysé la possibilité de reprendre la gestion du camping; par ces motifs, il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser le conseil d'administration de la S.A.B.L. que la municipalité maintient le statu quo et laisse à la S.A.B.L. les deux prochaines saisons avant de réévaluer la situation, et s'attend à ce que le camping soit redynamisé et que les bâtiments et équipements soient fonctionnels et bien entretenus. Il est également résolu de demander à la S.A.B.L. de transmettre à la municipalité les rapports financiers du camping pour les années 2010 et 2011.

10-04-12

-Fondation Hôtel-Dieu de Sorel : activité d'une « course à pied » dans les limites de Sainte-Anne-de-Sorel.

Considérant la demande de la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel pour la tenue d'une course à pied dans les rues de Sainte-Anne-de-Sorel le 16 septembre prochain; considérant que la tenue d'une telle activité sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel nécessite une autorisation du conseil municipal; considérant que la collaboration de la Sûreté du Québec sera nécessaire afin d'assurer le bon ordre de l'activité; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la collecte de fonds via une course à pied dont le circuit empruntera les rues de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

Il est également résolu de demander la présence de la Sûreté du Québec pour assurer le bon déroulement de l'activité prévue le 16 septembre 2012 entre 8h et 13 h30.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

11-04-12

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

12-04-12

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 3 avril 2012; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 6 mars et le 3 avril 2012 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 MARS 2012

13-04-12

Le conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 mars 2012 et il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : DÉROGATION MINEURE

14-04-12

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 115-20 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse civique est le 1467, chemin du Chenal-du-Moine; considérant que l'objet de la demande est l'autorisation de l'installation d'une enseigne détachée alors que le règlement no 436-2009 indique que l'enseigne à plat est le seul mode d'installation permis pour ce type d'affichage; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé favorablement sous certaines conditions par sa résolution no 04-03-12 l'autorisation de la dérogation mineure; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées si elles ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'il n'y a ni question, ni commentaire; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure permettant l'installation d'une enseigne détachée en lieu et place d'une enseigne à plat aux conditions suivantes :

- l'enseigne détachée doit être fabriquée en bois;
- l'enseigne doit être aux couleurs du logo de la municipalité, soit dans les tons de bleu et de vert.

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

15-04-12

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer aux archives le rapport des états comparatifs des revenus et dépenses de la municipalité en date du 31 mars 2012.

RENOUVELLEMENT ASSURANCE-COLLECTIVE

16-04-12

Considérant que le contrat d'assurance collective des employés de la municipalité est échu au 30 avril; considérant la proposition de notre courtier monsieur Jean-Pierre Letarte; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de renouveler l'assurance collective des employés avec la compagnie Great-West selon une augmentation de 2% pour la prochaine année.

CARTE ACCÈS-LOISIR

17-04-12

Considérant que l'entente Accès-loisir avec la ville de Sorel-Tracy viendra à échéance le 31 décembre prochain; considérant qu'il y a lieu de mandater le maire et le directeur général à entreprendre des négociations en vue du renouvellement de l'entente; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le maire et le directeur général à entreprendre des négociations en vue du renouvellement de l'entente et de voir à inclure de nouvelles dispositions concernant les terrains de jeux.

INSTALLATION LUMINAIRES SUR POTEAUX DE BELL CANADA

18-04-12

Considérant que dans le cadre du projet de réfection du chemin du Chenal-du-Moine entre la rue du Quai et la rue Saint-Michel, de nouveaux luminaires décoratifs seront installés sur les poteaux existants; considérant que les poteaux appartiennent au réseau de Bell et qu'une entente d'utilisation doit être conclue; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'entente sur les structures de soutènement produite par Bell et autorise le directeur général, Maxime Dauplaise, à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, et accepte de défrayer tous les frais inhérents.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES ÎLES

19-04-12

Considérant le succès du projet pilote d'une collecte de matières résiduelles dans les îles à l'été 2009; considérant que le conseil municipal désire poursuivre le nettoyage de nos îles à l'été 2012; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de requérir les services d'Excavation les Iles pour effectuer une collecte des matières résiduelles dans les îles au coût de 850\$ par conteneur; la date de la collecte sera établie conjointement avec l'entrepreneur. Il est également résolu de procéder à la location de conteneurs chez Solidec inc. au coût de 645\$.

MAISON DES JEUNES « LE PHARE » DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

20-04-12

Considérant la rencontre tenue le 12 janvier 2012 avec le directeur général de la Maison des Jeunes de Sainte-Anne-de-Sorel, monsieur Karl Malo, et le président du conseil d'administration, monsieur Christian Ménard; considérant que lors de cette rencontre le directeur général de la Maison des Jeunes réclamait l'établissement d'un protocole d'entente pour l'utilisation du local au centre Germaine-Guèvremont; considérant qu'afin d'établir officiellement un protocole d'entente établissant clairement les responsabilités des parties, le conseil avait demandé que la Maison des Jeunes de déposer à la municipalité une planification stratégique; considérant qu'à ce jour, aucune planification stratégique n'a été déposée; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de convoquer officiellement l'ensemble des membres du conseil d'administration actuellement en poste à rencontrer le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel le 12 avril 2012 à 18h30, concernant l'avenir de la Maison des Jeunes. Il est également résolu de demander une copie des règlements généraux de la Maison des Jeunes.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 466-2012 RÉGISSANT LE MOUILLAGE AU PARC NAUTIQUE DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

21-04-12

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 466-2012 régissant le mouillage au parc nautique de Sainte-Anne-de-Sorel. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

QUESTIONS DU PUBLIC

-René Palardy : question sur les comptes, utilisation en eau potable à la municipalité proximité des bornes d'incendie, prix de vente de la Grange du Survenant.

-Pierre Pontbriand : question sur les dépenses, offre d'emploi inspecteur en bâtiment et en environnement.

-Laurent Latraverse : nids-de-poule, statistiques du contrat avec l'Escouade Canine.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

22-04-12

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20h45.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 3 AVRIL 2012**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
7 Bell Mobilité AP	Cellulaires	303.54	Règl. 421-2007	
8 Bell Canada AP	Télémetrie stations pompage	518.16	Règl. 421-2007	
	Mairie et loisirs	450.58		
9 Hydro-Québec	Station de pompage	99.82	Règl. 421-2007	P
10 R.I.A.R.Y. AP	Quote-part mensuelle (avril)	9402.55	Réso.15-11-11	
11 Ville de Sorel-Tracy AP	Entente incendies (3 mois)	68949.00	Règl. 421-2007	
17 MRC de Pierre-De Saurel AP	Déchets (avril)	15744.10	Règl. 421-2007	
	Maintien inventaire 2011 du rôle	17473.93		
	Tenue à jour du rôle	1204.71		
	Maintien inventaire du rôle	2779.80		
21 Xerox inc. AP	Frais tirage de copies (voirie)	118.84	Règl. 421-2007	
	Versement trimestriel 2011 photocopieur	871.53		
26 Patrick Morin inc. AP	Tiroirs camion atelier F-250	188.41	L. Jobin	
	Toilette extérieure	19.23		
	Pièces voirie	17.18		
28 Les 2 Rives AP	Avis public dérogation mineure	146.60	M. Dauplaise	
36 Bureau publicité des droits AP	Mutations mars 2012	30.00	Règl. 421-2007	
43 S.Q.A.E. AP	Remboursement financement	1268.53	Règl. 421-2007	
44 Cegep de Sorel-Tracy AP	Subvention programme cegep-municipalités	1390.00	Règl. 421-2007	
47 F.Q.M. AP	Frais livraison Dicom	12.24	M. Dauplaise	
49 Diane Leduc & petite caisse AP	Eau source, tisanes	32.11	M. Dauplaise	
	Étiquettes pour imprimante	42.53		
50 Soc. Canadienne des Postes AP	Livraison « Temps libre »	245.21	Règl. 421-2007	
54 Les Publications du Québec AP	Abonnement normes ouvrages routiers	63.26	Règl. 421-2007	
56 CSST AP	Protection du conseil 2012	166.40	Règl. 421-2007	
	Ajust. assurance 2011	159.32		
69 Precise Parklink AP	Frais de communication horodateur (avril)	153.21	Règl. 421-2007	
74 Esso Pétrolière AP	Hyundai	370.14	Règl. 421-2007	
	Toyota	190.58		
	Ford 250	575.78		
	Ford 450	112.12		
	Chenillette et autres équip.	106.31		
88 GE Canada Equipement AP	Location système téléphonique (avril)	92.23	Règl. 421-2007	
94 Excavation M.D.Y. inc. AP	Loc. pépinière et voyage de sable	632.36	L. Jobin	
101 Journal La Voix AP	Avis public districts électoraux	694.45	Règl. 421-2007	
110 Visa Desjardins AP	Telus cellulaires	534.50	Règl. 421-2007	
AP	Dons de sympathie	100.00	M. Dauplaise	
AP	Encre et papier imprimantes	563.88	M. Dauplaise	
112 Canadian Tire AP	Laveuse à pression	402.40	M. Dauplaise	
137 R.C.G.T. AP	Vérification comptable 1 ^{er} vers.	4139.10	M. Dauplaise	

158	Min. du Revenu	Ajustement 2011 D.A.S.	3.91	Règl. 421-2007	P
354	Tideland Signal Canada AP	Achat de 7 bouées maritimes	11320.61	Réso. 19-02-12	
389	Agritex Yamaska AP	Rép. tracteur	516.88	L. Jobin	
415	Crédit-bail RCAP AP	1 ^{er} vers. location photocopieur	731.40	Réso. 11-12-11	
433	Great-West cie d'assurances AP	Vers. mensuel assurance collective (mars)	3320.30	Réso. 21-05-10	
473	Maxime Lafond Inc. AP	Entrées électriques terrain de la Grange	2874.38	L. Jobin	
527	Soudures F.H. inc. AP	Modification chenillette et Ford-250	576.17	L. Jobin	
690	St-Joseph Auto Carrosserie AP	Réparation camion Toyota	568.56	L. Jobin	
706	Medias transcontinental AP	Avis public urbanisme	417.36	Règl. 421-2007	
740	Marilou P. Thomas AP	Frais déplacement formation	155.10	Règl. 421-2007	
752	Extincteur Mobile AP	Vérification et remplissage extincteurs	395.97	M. Dauplaise	
791	Agri-Danax inc. AP	Services d'encanteur	3086.10	Réso.19-03-12	
801	Groupe Ultima inc. AP	Avenant assurances bâtiments & véhicules	6225.00	M. Dauplaise	
896	Mini-Excavation J. Préville AP	Contrat 10% déneigement	6088.97	Réso.21-09-10	
	G. Provencal et G.Boisvert AP	Remb. taxes payées en trop	444.12	Règl. 421-2007	
	Aziz Guessab AP	Remb. acompte sur location de quai	100.00	M. Dauplaise	
	Salaires mars 2012		23086.25	Règl. 421-2007	P
	D.A.S. mars 2012		13935.95	Règl. 421-2007	
		Total :	204 211.67 \$		

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 1^{er} mai 2012 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Neuf personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-05-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec un ajout à l'item *Autres Affaires* 18 a) nomination parc Constant-Plante.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-05-12

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2012 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

03-05-12

-Cour du Québec, division des Petites Créances: convocation dossier « Renée Legault-Mario Daneau ».

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le directeur général, Maxime Dauplaise, pour représenter la municipalité.

04-05-12

-Association canadienne de la santé mentale : invitation à une conférence.

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

05-05-12

-École secondaire Fernand-Lefebvre : aide financière « Gala coups de cœur ».

Suite à la demande rédigée par madame Elizabeth Joyal, directrice adjointe de l'école secondaire Fernand-Lefebvre, pour une aide financière qui soulignerait le mérite des élèves lors du prochain « Gala coups de cœur »; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

06-05-12

-Ville de Saint-Joseph-de-Sorel : renouvellement du Plan d'intégration loisirs de la ville de Sorel-Tracy.

Considérant que la ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande aux municipalités signataires de la première entente relative au Plan d'intégration loisirs de la ville de Sorel-Tracy leurs intentions concernant un éventuel renouvellement; considérant que la ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande également aux municipalités leurs avis concernant l'intégration d'éléments pour tenir compte de l'effort régional que consent la ville de Saint-Joseph-de-Sorel avec le déficit d'opération du Centre Récréatif Aussant; par ces motifs, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la ville de Saint-Joseph que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a autorisé le maire et le directeur général à entreprendre des négociations en vue d'un renouvellement de l'entente et accepte qu'une rencontre préparatoire soit organisée entre les signataires de la première entente. Il est également résolu d'informer la ville de Saint-Joseph-de-Sorel que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel comprend la présence d'un déficit d'opérations du Centre Récréatif Aussant mais ne peut malheureusement s'engager à participer financièrement aux opérations.

07-05-12

-Le Biophare : aide financière pour le parrainage de l'exposition annuelle des dessins au parc Regard-sur-le-fleuve.

Considérant l'offre de participer encore cette année au parrainage d'un projet organisé conjointement par la Commission scolaire de Sorel-Tracy et le Biophare; considérant que ce projet « Portraits d'oiseaux » permet à plus de 72 élèves de Sainte-Anne-de-Sorel de participer à un atelier littéraire qui permettra aux élèves de développer leur habileté à exprimer une idée en une courte phrase et qui exposera par la suite les peintures et les textes; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer financièrement en acceptant de « parrainer » 10 élèves au coût de 10\$ chacun.

08-05-12

-O.B.V. Yamaska: appui à la demande de tenue et financement d'États généraux sur le bassin versant de la rivière Yamaska.

Considérant le souhait exprimé par plusieurs acteurs communautaires et municipaux de la gestion de l'eau que l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) coordonne des États généraux sur le bassin versant; considérant que la rivière Yamaska demeure l'affluent le plus pollué du fleuve Saint-Laurent; considérant que les municipalités locales et régionales sont de plus en plus interpellées par les problématiques liées à l'eau (inondations, cyanobactéries, économie d'eau potable, protection des sources, etc.) et que les solutions exigent une meilleure collaboration à l'échelle du bassin versant; considérant que ces États généraux produiront un vaste consensus sur les actions à privilégier afin d'assainir la rivière Yamaska et son bassin versant; considérant que ce consensus sera bénéfique pour tous les intervenants de la gestion de l'eau, en clarifiant les rôles et responsabilités de chacun et en optimisant les efforts consentis; considérant que les États généraux bonifieront le Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant et justifieront davantage la mise sur pied de nouveaux programmes de financement permettant aux acteurs (MRC, municipalités, usagers économiques et groupes associatifs) d'être des partenaires pour la mise en œuvre des actions du PDE; considérant que les membres de l'OBV Yamaska, réunis à l'Assemblée générale annuelle de l'organisme tenue le 29 mars 2012, ont voté à l'unanimité d'œuvrer en 2012 à la tenue d'États généraux; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de soutenir l'OBV Yamaska dans sa démarche d'obtention de financement permettant la planification et la réalisation d'États généraux sur le bassin versant de la rivière Yamaska.

09-05-12

- 10-05-12 **-Loisir et Sport Montérégie: renouvellement du membership et assemblée annuelle.** Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas renouveler notre adhésion.
- 11-05-12 **-Corporation de la Fête Nationale du Bas-Richelieu : demande d'appui financier.**
Considérant la demande de subvention du président de la Corporation de la Fête Nationale du Bas-Richelieu, monsieur Martin Lajeunesse; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner un appui financier au montant de 500\$ pour l'organisation de la fête régionale du 23 juin prochain.
- 12-05-12 **-WEBTV.COOP : offre de Web diffusion des séances du conseil.**
Considérant l'offre de Web diffusion des séances du conseil municipal; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.
- 12-05-12 **-S.A.B.L. : demande d'aide financière.**
Considérant la demande rédigée par monsieur Paul Messier, directeur général de la Société d'aménagement de la Baie Lavallière pour l'obtention d'une aide financière pour le camping; considérant que la somme demandée servira à revitaliser le système électrique du dernier secteur représentant les terrains no 51 à 100, le remplacement de quatre transformateurs et dix boîtes électriques; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le versement de 7000\$ prévu au budget 2012 afin que l'ensemble des terrains aient accès à du courant 30 ampères. Par la suite, la S.A.B.L. devra fournir à la municipalité les pièces justificatives concernant les investissements effectués au camping.
- 13-05-12 **-Roger Gladu, pourvoirie : demande d'autorisation pour l'installation d'un panneau publicitaire.**
Considérant la demande d'autorisation pour l'installation d'une affiche publicitaire indiquant un tournoi de pêche à la Pourvoirie Roger Gladu; considérant que l'espace pour ce type d'affichage est occupé durant tout le mois de mai par la municipalité ainsi que par l'organisation du Festival Country de Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas autoriser l'installation du panneau demandé.
- 14-05-12 CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES
Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.
- 15-05-12 ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT
Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 1^{er} mai 2012; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 3 avril et le 1^{er} mai 2012 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance du comité consultatif d'urbanisme.

- 16-05-12 R.A.E. RICHELIEU/SAINT-LAURENT : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2011
- Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer aux archives les états financiers 2011.
- 17-05-12 R.I.A.R.Y. : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2011
- Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer aux archives les états financiers 2011.
- 18-05-12 DÉPÔT D'UN PROJET AU PACTE RURAL
- Considérant que la Corporation du lien cyclable Sainte-Anne-de-Sorel/Yamaska dépose un projet dans le cadre du Pacte rural; considérant que la municipalité désire appuyer ce projet de lien cyclable via un bateau passeur entre les municipalités de Sainte-Anne-de-Sorel et Yamaska; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le projet de la Corporation du lien cyclable Sainte-Anne-de-Sorel/Yamaska et accepte de payer les 30% du projet soit le montant de 24 842\$ à même le surplus accumulé. Il est également résolu de verser immédiatement à la corporation un montant de 10 000\$ sur les 24 842\$ et d'autoriser le directeur général à aider, au besoin, le conseil d'administration de la Corporation du lien cyclable Sainte-Anne-de-Sorel/Yamaska.
- 19-05-12 PROJET D'AMÉNAGEMENT DU QUAI FÉDÉRAL
- Considérant que dans le cadre du programme de dessaisissement des ports de plaisance ainsi que des ports à faible activité ou laissés à l'abandon, la municipalité désire soumettre en septembre prochain une proposition au ministère de Pêches et Océans Canada; considérant qu'il y a lieu de mandater un spécialiste pour la conception d'un plan projet; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu de mandater monsieur Renald Desrosiers architecte, à préparer un plan d'aménagement du site au coût de 3000\$ selon l'offre de services déposée le 1^{er} mai 2012.
- 20-05-12 PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE TOUR D'OBSERVATION
- Considérant que le conseiller municipal Guy Lambert pilote le dossier de la construction d'une future tour d'observation à Sainte-Anne-de-Sorel; considérant qu'afin d'étoffer le projet et de permettre à la municipalité d'obtenir différents appuis et subventions, une estimation des coûts ainsi que la conception d'un plan est nécessaire; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater monsieur Daniel Cournoyer, architecte, à produire un plan ainsi qu'une estimation des coûts de construction d'une tour d'observation au coût de 500\$. Il est également résolu de mandater madame Marie-France Légaré à produire une présentation Power Point du projet au coût de 300\$.
- 21-05-12 OFFRE DE LOCATION POUR L'OPÉRATION D'UNE CANTINE

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a procédé à un appel d'offres public pour la location d'espace et pour l'opération d'un restaurant mobile; considérant qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre; considérant que l'offre déposée est conforme au devis; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de conclure un contrat de location ainsi que l'opération d'un restaurant mobile avec l'entreprise no 2314-4025 Québec Inc. et Resto-L.P. pour une période de 5 mois à compter du 19 mai 2012.

FÊTE DES SAINT-ANNOIS

22-05-12

Afin d'agrémenter la fête familiale des Saint-Annois qui se déroulera le samedi 25 août prochain au parc des jeux d'eau; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner le contrat avec monsieur Luc Deschênes de AnimActions S.L. Deschênes au montant total de 1900\$ pour l'animation de la journée. Il est également résolu d'autoriser l'organisation d'une épiluchette de blé d'inde et d'un souper hot-dogs, et de défrayer tous les coûts inhérents à la fête familiale à même le budget de la Politique familiale.

FESTIVAL COUNTRY 2012

23-05-12

Considérant l'offre de publicité du FM 101,7 dans le cadre du Festival Country de Sainte-Anne-de-Sorel qui se tiendra sur le terrain municipal les 7,8,9 et 10 juin prochain; considérant la demande d'autorisation du promoteur pour l'installation d'une affiche promotionnelle au village; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'autoriser l'installation d'une affiche promotionnelle sur le panneau municipal situé à l'intersection de la rue du Quai et du chemin du Chenal-du-Moine;
- d'acheter une publicité du FM 101,7 selon le forfait no 2 au coût de 750\$ qui inclut la diffusion d'une émission de deux heures en direct du festival.

POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

24-05-12

Attendu que près d'une trentaine de candidatures ont été reçues pour combler le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement; attendu qu'un comité de sélection a été constitué afin de procéder à la présélection et aux rencontres des candidats pressentis; attendu que le comité de sélection a rencontré quatre candidats le 20 avril dernier; attendu la recommandation unanime du comité de sélection d'embaucher madame Michèle Bérubé; attendu que madame Michèle Bérubé devrait recevoir un salaire de 45 000\$ par année; attendu que ce salaire est supérieur au maximum prévu à la convention collective de travail; attendu que le conseil municipal a constaté que la structure salariale de la convention collective de travail est discriminatoire en faveur des postes à prédominance masculine, au détriment de certains postes à prédominance féminine; attendu les dispositions de la *Charte des droits et libertés de la personne* qui exige d'éliminer la discrimination fondée sur le sexe; attendu les dispositions de la *Loi sur l'équité salariale*; attendu que les dispositions de la *Loi sur l'équité salariale* et de la *Charte des droits et libertés de la personne* sont d'ordre public et l'emportent sur une convention collective; attendu la volonté du conseil municipal d'être équitable et de ne pas faire de discrimination; par ces motifs, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu unanimement que :

- la municipalité procède à une analyse complète de la structure salariale dans le but de respecter l'équité salariale;

- le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement soit comblé par madame Michèle Bérubé à un salaire annuel de 45 000\$;
- la position de la municipalité soit inscrite à l'ordre du jour de la rencontre qui aura lieu le 4 mai prochain devant le conciliateur Marc Bédard;
- madame Bérubé entre en fonction le 14 mai 2012;
- madame Bérubé soit autorisée à émettre des constats d'infraction au nom de la municipalité.

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

25-05-12

Considérant qu'il y a lieu de nommer un maire suppléant pour les prochains trois mois; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer madame Annie Champagne à titre de maire suppléant jusqu'en septembre.

RIVIÈRE DU POT-AU-BEURRE

26-05-12

Considérant qu'une rencontre est prévue en début juin concernant les problèmes relatifs à la rivière du Pot-au-Beurre entre les maires de la MRC de Pierre-De Saurel, les représentants des ministères concernés et l'Union des Producteurs Agricoles; considérant que la situation du cours d'eau est problématique pour la conservation des boisés ainsi que pour les terres agricoles de Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers de demander l'appui de l'Union des Producteurs Agricoles pour aider à trouver une solution durable relativement à l'écoulement des eaux de la rivière du Pot-au-Beurre.

AUTRES AFFAIRES

NOMINATION PARC CONSTANT-PLANTE

27-05-12

Considérant que la municipalité a acquis en 2011 la propriété de la « *Grange du Survenant* »; considérant que suite à la démolition du bâtiment appelé « *Grange du Survenant* » la municipalité procédera à l'aménagement d'un parc riverain au Chenal-du-Moine; considérant qu'en 1975, monsieur Constant Plante ouvrait le restaurant « *La Grange* » et débutait des croisières dans les îles à partir de Sainte-Anne-de-Sorel à bord du bateau *Le Survenant*; considérant que depuis 1975, des milliers de personnes venant de partout au Québec ont passé par ce site pour visiter nos îles; considérant qu'il y a lieu de nommer ce parc riverain « *Parc Constant-Plante* »; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le parc riverain ainsi que le bassin « *Parc Constant-Plante* » et de demander à la Commission de toponymie du Québec de procéder à l'officialisation du nom du parc riverain et du bassin « *Parc Constant-Plante* ».

QUESTIONS DU PUBLIC

- Georges Dutil : dossier rivière du Pot-au-Beurre.
 - Léo Dutil : projet de lien cyclable, augmentation de la circulation, emplacement de l'embarcadère.
 - Raymond Cardin : quels sont les bénéfices marginaux.
 - Roger Turcotte : demande d'affichage tournoi de pêche.
-
- René Palardy : questionnement sur les comptes à payer, trottoir au village craqué, marre d'eau intersection rue Saint-Michel et chemin du Chenal-du-Moine.
 - Pierre Pontbriand : projet d'aménagement du quai fédéral.

28-05-12

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h20.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

LISTE DES DÉPENSES PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 1^{er} MAI 2012

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
7 Bell Mobilité AP	Cellulaires	278.15	Règl. 421-2007	
8 Bell Canada AP	Télémetrie stations pompage	510.48	Règl. 421-2007	
	Mairie et loisirs	449.05		
9 Hydro-Québec	Terrain de la grange	35.77	Règl. 421-2007	P
10 R.I.A.R.Y. AP	Quote-part mensuelle (mai)	9402.55	Réso.15-11-11	
11 Ville de Sorel-Tracy AP	Entente incendies (avril)	22983.00	Règl. 421-2007	
AP	Entente de loisirs (1 ^{er} vers.)	90274.92		
17 MRC de Pierre-De Saurel AP	Déchets (mai)	15744.10	Règl. 421-2007	
	2 ^e vers. quote-part annuelle	50598.69		
	Tenue à jour du rôle	2847.07		
	Collecte appareils réfrigération	136.22		
	Dépliant touristique	290.47		
21 Xerox inc. AP	Frais tirage de copies	77.70	Règl. 421-2007	
25 Sintra inc. AP	Pierre réparation de la chaussée	290.75	L. Jobin	
26 Patrick Morin inc. AP	Lettrage stations de pompage	8.09	L. Jobin	
	Pièce petit tracteur	10.67		
	Palissade stationnement de la mairie	658.81		
	Galerie sortie de secours mairie	136.29		
	Chaîne stationnement réservé	83.01		
	Peinture bâtiment des jeux d'eau	210.58		
28 Fournitures de bureau Denis AP	Photocopies de plans	16.76	M. Dauplaise	
36 Bureau publicité des droits AP	Mutations avril 2012	12.00	Règl. 421-2007	
49 Diane Leduc & petite caisse AP	Eau source, lait	8.05	M. Dauplaise	
	Décorations de Pâques	32.17	L. Jobin	
	Stationnement Montréal	5.75	L. Jobin	
50 Soc. Canadienne des Postes AP	Achat de timbres	350.67	Règl. 421-2007	
67 Gendron & Lamoureux AP	Diesel	1172.64	L. Jobin	
69 Precise Parklink AP	Frais de communication horodateur (mai)	153.21	Règl. 421-2007	

70 Min. des Finances AP	Cotisation Régie du Bâtiment	89.98	Règl. 421-2007	
74 Esso Pétrolière AP	Hyundai	246.66	Règl. 421-2007	
	Petits outils	83.71		
	Ford 250	184.45		
	Toyota	126.99		
88GE Canada Equipement AP	Location système téléphonique (mai)	92.23	Règl. 421-2007	
94 Excavation M.D.Y. inc. AP	Loc. pépîne réparation de la chaussée	457.03	L. Jobin	
	Loc. pépîne réparation boîte d'eau	488.64		
	Aménagement terrain au garage	3130.19		
102Min. des Finances AP	Registre des véhicules lourds	64.75	Règl. 421-2007	
110Visa Desjardins AP	Telus cellulaires	139.24	Règl. 421-2007	
AP	Frais de postes	10.18	Règl. 421-2007	
AP	Cartouche d'encre	178.70	M. Dauplaise	
AP	Aliments conseil	118.39	M. Dauplaise	
111Desmarais Protection Elect. AP	Vérif. système Chalet des loisirs	79.33	M. Dauplaise	
112Canadian Tire AP	Corde pour palissade mairie	112.60	L. Jobin	
179Ent. d'électricité D.A. inc. AP	Rép . luminaires de rues	232.27	L. Jobin	
194Emco Corporation AP	Tuyaux fossé à l'arrière de l'école	1290.57	L. Jobin	
300Signal Services inc. AP	Poteaux et enseignes	823.60	L. Jobin	
389Agritex Yamaska AP	Batterie tracteur	130.10	L. Jobin	
402Maguilou AP	Modifications site internet municipal	8335.69	Réso. 16-11-10	
415Crédit-Bail RCAP inc. AP	Location du photocopieur	744.88	Réso.11-12-11	
433Great-West cie d'assurances AP	Vers. mensuel assurance collective (avril)	2341.38	Réso. 16-04-12	
476Dessau inc. AP	Etude égout à l'île d'Embarras	2283.76	Réso. 38-05-10	
527Soudures F.H. inc. AP	Équerres galerie de la mairie	171.74	L. Jobin	
652Imprimerie Mongeon & fils AP	Passes de stationnement	569.13	M. Dauplaise	
769Ent. Clément Forcier inc. AP	Service de balai mécanique	3771.18	L. Jobin	
688Maxime Dauplaise AP	Formation à l'ENAP hiver 2012	1895.30	Conseil	
790Déalco Design Sorel-Tracy AP	Lettrage rampe de lancement	51.74	L. Jobin	
804Raynald Mercille, avocat AP	Ressources humaines	2833.01	Réso. 30-02-11	
868MuniConseil, avocats AP	Consultations générales	2741.92	M. Dauplaise	
896Environnement KMJ AP	Nettoyage regards d'égout pluvial	1002.03	L. Jobin	
Raymond Daneau AP	Remb. acompte location d'un quai	100.00	Règl. 421-2007	
Marc Bertrand AP	Remb. acompte location d'un quai	100.00	Règl. 421-2007	
Stéphane Rajotte AP	Remb. taxes payées en trop	501.64	Règl. 421-2007	
Paul Desserres/M. Lajeunesse AP	Crédit. eau au compteur	59.94	Règl. 421-2007	
Qualitas inc. AP	Expertise pavage	5600.78	Règl. 433-2009	
Services exp. Inc. AP	Honoraires prof. pavage	3185.39	Règl. 433-2009	
Salaires avril 2012		23856.20	Règl. 421-2007	P
D.A.S. avril 2012		14236.09	Règl. 421-2007	P

Total :

\$ 279 239.03

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 5 juin 2012 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Trente-trois personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-06-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts à l'item 17) Autres Affaires :

- a) projet de tour
- b) Commission Mixte Internationale.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-06-12

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2012 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

03-06-12

-Municipalité de Yamaska: consultation et participation du maire aux rencontres d'information relativement aux travaux de nettoyage et d'entretien de cours d'eau.

Considérant la résolution de la municipalité de Yamaska envoyée à la MRC de Pierre-De Saurel demandant de s'assurer de la disponibilité du maire ou du représentant de la municipalité locale nommé à cet effet, avant de fixer les rencontres des propriétaires intéressés lors de demandes d'entretien de cours d'eau situé sur leur territoire; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la municipalité de Yamaska dans sa demande auprès de la MRC .

04-06-12

-Table de concertation en environnement du Bas-Richelieu : renouvellement de l'adhésion.

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de l'adhésion au coût de 100\$ pour 2012.

05-06-12

-Relais pour la vie Sorel-Tracy: demande de commandite.

Considérant la demande d'une commandite de la part du Relais pour la vie représentant les frais de location d'une toilette sèche au montant de 80\$ plus les taxes; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de commandite.

06-06-12

-Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel: demande d'autorisation tournoi de pêche.

Suite à la demande de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel pour la tenue de leur tournoi de pêche de la relève; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue du tournoi le 25 août prochain au quai de Sainte-Anne, et non à la rampe de mise à l'eau du 1685 chemin du Chenal-du-Moine car la fête des Saint-Annois, déjà prévue pour cette journée, occupera la majeure partie du terrain.

07-06-12

-Promoteurs du projet d'habitation *Le Château*: programme de revitalisation résidentielle.

Considérant la demande de Messieurs La Madeleine, Faithfull et Monast au sujet de la possibilité de créer un programme d'exemption de taxes pour les nouveaux acquéreurs d'une propriété nouvellement construite dans la municipalité; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser les promoteurs que le conseil travaille sur un projet de règlement relatif à un programme de revitalisation.

08-06-12

-Madame Alice Le Texier: demande d'autorisation du passage du Tour CIBC Charles-Bruneau.

Considérant la demande de la Fédération des sports cyclistes, responsable de la gestion du trajet, pour obtenir l'autorisation de passer dans notre municipalité les 5 et 6 juillet prochain; considérant que le Tour CIBC Charles-Bruneau est un événement de collecte de fonds très important pour les enfants atteints de cancer; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le passage de l'événement.

09-06-12

-Syndicat des Métallos : demande de contribution financière, 26^e tournoi de golf.

Suite à la demande de contribution au tournoi de golf annuel organisé au profit de différents organismes, dont la dystrophie musculaire; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

10-06-12

-C.P.T.A.Q. : avis de modification de l'avis préliminaire.

Considérant la réception de l'avis de modification de l'orientation préliminaire concernant la demande d'autorisation d'utiliser à des fins autres que l'agriculture une superficie d'environ 18,6 hectares; considérant que la Commission de protection du territoire agricole du Québec considère qu'elle devrait maintenant autoriser partiellement la demande sur une superficie d'environ 19 660 mètres sur la rue Marie-Didace; considérant que la municipalité possède uniquement 10 jours pour soumettre de nouvelles observations écrites; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers de demander une extension de délai de 60 jours afin d'évaluer et de déposer de nouvelles observations écrites s'il y a lieu.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

11-06-12

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

12-06-12

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 5 juin 2012; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 1^{er} mai et le 5 juin 2012 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance du comité d'urbanisme.

AMENDEMENT À LA RÉOLUTION N° 31-11-11

13-06-12

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'amender la résolution n° 31-11-11 afin de maintenir l'affectation du montant de 29 883\$ à même le surplus accumulé pour le projet du pacte rural décrit à la résolution n° 15-06-11.

CONGRÈS 2012 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

14-06-12

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription de tous les membres du conseil disponibles ainsi que du directeur général au congrès 2012 de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra les 27, 28 et 29 septembre prochain à Québec et de défrayer tous les frais inhérents.

DROITS RELATIFS À LA CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE OU D'UNE UNION CIVILE

15-06-12

Considérant que le Ministère de la Justice du Québec a modifié les droits relatifs à la célébration d'un mariage ou d'une union civile; considérant que l'article 1 de notre règlement 378-2004 nous autorise à modifier la grille tarifaire par résolution; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} mai 2012 de : 257\$ plus les taxes applicables comme droit exigible pour la célébration d'un mariage ou d'une union civile à la mairie, et de 342,25\$ plus les taxes applicables pour la célébration d'un mariage ou d'une union civile célébrés à l'extérieur de la mairie et à l'intérieur des limites municipales.

MARQUAGE ET LIGNAGE DES CHEMINS ET STATIONNEMENT

16-06-12

Considérant qu'il y a lieu comme à chaque année de faire effectuer le marquage et le lignage des rues de la municipalité pour une meilleure sécurité; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat à la firme Dura-Lignes pour effectuer les travaux de marquage des différentes rues et du stationnement au coût de 8 610\$ plus taxes.

PROJET DE LOI N° 14 : « LOI SUR LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES MINÉRALES DANS LE RESPECT DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE »

17-06-12

Considérant que, le 12 mai 2011, monsieur Serge Ménard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 14 : « *Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable* »; considérant que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevances au niveau local; considérant que la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août dernier; considérant que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la préséance du développement minier sur l'aménagement du territoire; considérant que le projet de loi n° 14 visant à modifier la Loi sur les mines propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier et ceux à vocation récréotouristique ou de villégiature; considérant que, lors de la séance du conseil d'administration le 4 avril dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur l'adoption du projet de loi n° 14 : « *Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable* »; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

- demander au gouvernement du Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de loi n° 14 : « *Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable* », qui comprend plusieurs « avancées » significatives par rapport à l'ancienne législation;
- de transmettre une copie de la présente résolution à monsieur Serge Ménard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à madame Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à monsieur Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à monsieur Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à monsieur Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

HERBE À POUX

18-06-12

Considérant qu'au Québec, le pollen de l'herbe à poux provoque des allergies chez une personne sur six; considérant que les personnes allergiques développent des symptômes en respirant le pollen transporté par le vent; considérant que la qualité de vie de la personne allergique et de sa famille est affectée; considérant que pour améliorer la santé respiratoire des personnes allergiques, il est important d'arracher ou de tondre les plants d'herbe à poux avant que le pollen soit libéré, soit avant la fin de juillet; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer une publicité en juillet concernant l'arrachage de l'herbe à poux et de demander un estimé

pour le fauchage des fossés de chemins publics deux à trois fois par année.

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 467-2012 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 363-2003 DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS

19-06-12

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 467-2012 modifiant le règlement n° 363-2003 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 468-2012 RELATIF AU PROGRAMME DE REVITALISATION APPLICABLE À CERTAINS SECTEURS RÉSIDENTIELS

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Guy Lambert afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement n° 468-2012 relatif au programme de revitalisation applicable à certains résidentiels.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 469-2012 AYANT COMME OBJET LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Gilles Vigneault afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement n° 469-2012 ayant comme objet la création d'une réserve financière.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 470-2012 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 373-2004 ÉTABLISSANT UN TARIF APPLICABLE AUX CAS OÙ DES DÉPENSES SONT OCCASIONNÉES POUR LE COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Myriam Cournoyer afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement n° 470-2012 modifiant le règlement n° 373-2004 établissant un tarif applicable aux cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

AUTRES AFFAIRES : PROJET DE TOUR

Le conseiller Guy Lambert présente le projet de construction d'une tour d'observation.

AUTRES AFFAIRES : COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

Monsieur Pierre A. Arnold, représentant à la Commission Mixte Internationale fait un rapport au sujet de la rencontre d'information publique de la C.M.I. du 17 mai dernier tenue à l'Auberge de la Rive dans le but de débattre d'une approche envisagée pour gérer les débats et les niveaux d'eau dans le réseau du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Denis Proulx : installation des bouées.
- Guy Fleury : projet de loi 14 et gaz de schiste.
- André Yergeau : niveau du chenal du Moine et du chenal de l'Île-aux-Fantômes; problème de haut-fond à la tête de l'île de Rouche dans la municipalité de Saint-François. Propriété du pont de l'Île-aux-Fantômes; bruit et emplacement de l'après-bal.
- Pierre A. Arnold : pont de l'Île-aux-Fantômes.

- Claude Hébert : explique la différence entre l'Île-aux-Fantômes et l'Île-d'Embaras.
- Guy Bertin : pont de l'Île-aux-Fantômes.
- Guy Gauthier : désire connaître la volonté du conseil concernant le pont de l'Île-aux-Fantômes.
- Grégoire Bastien : le livre du 125^e anniversaire mentionne que la municipalité a déjà reçu une subvention pour la construction du pont.
- Monsieur Labrecque : déplore l'attitude du conseiller Pinard.
- Monsieur Champagne : party sur la presqu'île appartenant à Claude Bordeleau et à l'île Bibeau.
- M. Cardin : demande si monsieur Lachapelle est propriétaire du pont de l'Île-aux-Fantômes
- Madame Boucher : bruit à l'Île Bibeau : la police n'a pas de moyen pour se rendre sur l'île.
- Roger Latour : pont de l'Île-aux-Fantômes.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

20-06-12

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 22h26.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

LISTE DES DÉPENSES PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 5 JUIN 2012

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
4 Financière Banque Nationale AP	Remb. emprunts	27 484.88	Règl. 421-2007	
8 Bell Canada AP	Télémetrie stations pompage	518.34	Règl. 421-2007	
	Mairie et loisirs	448.25		
9 Hydro-Québec	Eclairage public avril	1372.21	Règl. 421-2007	P
	Eclairage public mai	1361.24		
	Eclairage rue JoliBourg	44.41		
	Terrain des loisirs	98.42		
	Chalet des loisirs	568.97		
	Mairie	1763.78		
	Jeux d'eau	512.78		
	Garages	1076.30		
	Stations de pompage	3455.73		
	Terrain de la grange	29.76		
10 R.I.A.R.Y. AP	Quote-part mensuelle (juin)	9402.55	Réso.15-11-11	
11 Ville de Sorel-Tracy AP	Entente incendies (mai)	22983.00	Règl. 421-2007	
12 EBI Environnement AP	Loc. conteneurs	763.75	Règl. 421-2007	
17 MRC de Pierre-De Saurel AP	Déchets (juin)	15744.10	Règl. 421-2007	
AP	Service informatique	24.09	M. Dauplaise	
25 Sintra inc. AP	Rebuts d'excavation	370.02	L. Jobin	
26 Patrick Morin inc. AP	Confection boîtes à fleurs mairie	268.75	L. Jobin	

	Quincaillerie enseignes	111.17		
	Buvette parc village	52.59		
	Outils, quincaillerie voirie	111.96		
	Électricité terrain de la grange	440.58		
	Paillis de cèdre pour parcs	316.20		
	Rép. toilettes jeux d'eau	28.22		
28	Fournitures de bureau Denis AP	Papeterie diverse	73.85	M. Dauplaise
36	Bureau publicité des droits AP	Mutations mai 2012	12.00	Règl. 421-2007
38	Location Sorel Inc. AP	Aqueduc et électricité terrain de la Grange	183.58	L. Jobin
43	S.Q.A.E. AP	Remb. emprunt	509.24	Règl. 421-2007
49	Diane Leduc & petite caisse AP	Eau source, lait	20.05	M. Dauplaise
		Remb. paiement à l'horodateur	20.00	
		Frais de postes	10.88	
		Ouverture 2 petites caisses	150.00	
50	Soc. Canadienne des Postes AP	Distribution Le Phare	245.21	Règl. 421-2007
69	Precise Parklink AP	Frais de communication horodateur (juin)	153.21	Règl. 421-2007
70	Min. des Finances AP	Licence électricien L. Jobin	137.39	Règl. 421-2007
74	Esso Pétrolière AP	Hyundai	257.04	Règl. 421-2007
		Petits outils	49.02	
		Ford 250	168.41	
		Toyota	177.25	
88	GE Canada Equipement AP	Location système téléphonique (juin)	92.23	Règl. 421-2007
94	Excavation M.D.Y. inc. AP	Loc. pépinière installation quais	830.69	L. Jobin
		Loc. pépinière égout pluvial rue Bussière	879.56	
		Loc. pépinière fossé de la grange	1316.46	
		Loc. pépinière réparation aqueduc	1270.47	
		Loc. pépinière site des matériaux secs	5463.64	
102	Min. des Finances AP	1 ^{er} versement Sûreté du Québec	97545.00	Règl. 421-2007
110	Visa Desjardins AP	Telus cellulaires	131.87	Règl. 421-2007
	AP	Frais de postes et registre foncier	13.72	Règl. 421-2007
	AP	Papeterie bureau en gros	26.87	M. Dauplaise
	AP	Jus fête de la famille	45.97	M. Dauplaise
	AP	Repas négociation de la convention	68.63	M. Dauplaise
112	Canadian Tire AP	Pneu brouette	62.06	L. Jobin
	AP	Politique familiale	40.16	M. Dauplaise
118	R.A.E. Richelieu/Saint-Laurent AP	2 ^e versement quote-part annuelle	25140.00	Règl. 421-2007
132	Equipements Prodec AP	Produits de nettoyage, papiers hyg.	208.05	L. Jobin
143	Soudure FSM AP	Fabrication supports bouées	609.37	L. Jobin
194	Emco Corporation AP	Aqueduc et égout terrain de la grange	601.53	L. Jobin
	AP	Pièces aqueduc et égout	528.70	L. Jobin
	AP	Pièces égout pluvial rue Bussière	119.67	L. Jobin
213	Protection Inc. AP	Surveillance alarme mairie	305.20	Règl. 421-2007
228	Enseignes Lumiservice inc. AP	Nacelle pour éclairage marina	474.28	L. Jobin
235	Pierre Lefebvre Toyota AP	Entretien du camion	178.10	Règl. 421-2007

238	Comptoir Richelieu AP	Catalogue choix d'arbres	8.75	L. Jobin
300	Signal Services inc. AP	Poteaux pour enseignes	1005.57	L. Jobin
308	Lumen AP	Pièces éclairage public	570.11	L. Jobin
	AP	Outillage	118.25	L. Jobin
	AP	Eclairage terrain de balle	172.46	L. Jobin
	AP	Eclairage billetterie et stationnement grange	308.99	L. Jobin
355	Imprimeries Sortrac AP	Cartes d'affaires inspecteur	69.67	M. Dauplaise
389	Agritex Yamaska AP	Entr. petit tracteur	386.84	L. Jobin
399	Antonio Moreau Ltée AP	Vêtements et bottes de sécurité	678.55	L. Jobin
402	Maguilou AP	Montage du journal Le Phare	1184.24	Règl. 421-2007
412	Les Pompes Ultra inc. AP	Réparation de pompes	5029.01	L. Jobin
422	Mini-Moteurs R.D. AP	Rép. tondeuse et taille-bordure	145.21	L. Jobin
433	Great-West cie d'assurances AP	Vers. mensuel assurance collective (juin)	2948.04	Réso. 16-04-12
447	Myriam Cournoyer AP	Dépenses congrès à la Malbaie	1146.14	M. Dauplaise
506	Equipements Polytek AP	Equip. camion Ford-250	320.59	L. Jobin
527	Soudures F.H. inc. AP	Réparation quais et couverts de drain	1657.41	L. Jobin
561	Equipements B.L.G. AP	Outillage voirie	224.62	L. Jobin
569	Distribution J.R.V. inc. AP	Boulons	22.15	L. Jobin
650	Guillevin International AP	Eclairage stationnement de la grange	64.81	L. Jobin
652	Imprimerie Mongeon & fils AP	Impression du journal Le Phare	1793.61	Règl. 421-2007
715	Excavation Léveillée inc. AP	Niveleuse terrain de balle	91.98	L. Jobin
766	Tessier Récréo-Parc inc. AP	Mobilier parc rural des jeux d'eau	10267.27	Réso. 15-06-11
788	Nicoletti Pneus & Mécanique AP	Pneu petit tracteur	16.50	L. Jobin
790	Déalco Design Sorel-Tracy AP	Lettrage pancartes mairie & garage	603.63	L. Jobin
896	Environnement KMJ AP	Nettoyage ponceau arrière de l'école	1432.04	L. Jobin
896	Mini-Excavation Jean Préville AP	Aménag. stationnement de la grange	2115.55	L. Jobin
	AP	Réparation aqueduc	275.94	L. Jobin
921	Marina de Saurel AP	Achat cartes des îles	114.98	Règl. 421-2007
925	Sables Collette AP	Sable pour terrain de balle	653.07	L. Jobin
937	Emondage St-Germain AP	Nacelle pour éclairage terrain de balle	646.74	L. Jobin
953	Clôture Sorel-Tracy inc. AP	Rebuts de voirie	120.72	L. Jobin
959	Clinique Vétérinaire de Sorel AP	Euthanasie chats	220.75	L. Jobin
	Martin Dauphinais AP	Remb. taxes	45.17	Règl. 421-2007
	Claude Krauss/Marielle Richer AP	Remb. taxes	26.87	Règl. 421-2007
	Salaires mai 2012		28469.06	Règl. 421-2007

D.A.S. mai 2012

17687.36

Règl. 421-2007

P

Services exp. Inc. AP	Honoraires prof. pavage travaux d'aqueduc	2174.60	Règl. 433-2009
Pierre Charland AP	Remb. réparation système gicleurs	183.36	Règl. 433-2009
Excavation M.D.Y. inc. AP	Travaux parc du village	1672.89	Règl. 433-2009
Texel inc. AP	Membrane géotextile parc du village	617.42	Règl. 433-2009
Mini-Excavation Jean Préville AP	Aménagement du parc du village	3452.13	Règl. 433-2009
Sintra Inc. AP	Poussière de roche parc du village	104.07	Règl. 433-2009
Terrassement Herbe-Bonneau AP	Pavé uni parc du village	2788.14	Règl. 433-2009
	Pavé uni trottoir du village	3679.20	Règl. 433-2009
Visa Desjardins AP	Buvette parc du village	565.68	Règl. 433-2009
Thermo-Design AP	Traverse piétonnière au village	4966.92	Règl. 433-2009
Construction S.R.B. AP	Sciage bordure de béton au village	147.57	Règl. 433-2009
Location Sorel Inc. AP	Loc. découpeuse travaux au village	60.56	Règl.433-2009
Excavation M.D.Y. inc. AP	Démolition de la Grange	12388.56	Règl. 456-2011

Total :

\$ 340 915.16

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue mardi le 12 juin 2012 à 17h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Annie Champagne
Steve Pinard

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Une personne assiste à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier, à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé à tous les membres du conseil en date du 5 juin 2012.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21-06-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Dépôt du rapport financier 2011 et du rapport du vérificateur
- 4- CPTAQ suivi dossier no 370864
- 5- Questions du public
- 6- Levée de l'assemblée

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2011 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

22-06-12

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le rapport financier 2011 de la municipalité ainsi que le rapport du vérificateur préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton qui démontre que l'année se termine avec un surplus consolidé de 414 094\$ et un surplus non consolidé de 357 193\$.

CPTAQ SUIVI DOSSIER NO 370864

23-06-12

Considérant que la Commission de protection du territoire agricole du Québec a suspendu le délibéré et accorde un délai de 60 jours, soit jusqu'au 7 août 2012, pour permettre le dépôt de nouvelles observations écrites; considérant qu'il y a lieu de réduire la superficie demandée et de la circonscrire en demandant le bouclage des rues Marie-Didace et Paul; considérant qu'il serait opportun de procéder à une expertise agronomique sur la terre à l'extrémité de la rue Paul; considérant l'offre de service de la firme MCI en date du 12 juin 2012; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme MCI à procéder à une analyse de sol et à la production d'un rapport qui sera déposé à la CPTAQ afin d'appuyer la demande qui permettrait le bouclage des rues Paul et Marie-Didace et mettrait fin à toutes possibilités d'étalement.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

24-06-12

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 17h35 sur la proposition de Myriam Cournoyer, appuyée par Gilles Vigneault et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue mardi le 26 juin 2012 à 18h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Myriam Cournoyer
Guy Lambert

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier, à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé à tous les membres du conseil en date du 21 juin 2012.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

25-06-12

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Réfection du pavage du chemin du Chenal-du-Moine sur 1,9 km : gestion des non-conformités
- 4- Demande d'appui pour obtention d'une subvention sur le projet de l'éducation sur la remise à l'eau dans le territoire de l'Aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre
- 5- Questions du public
- 6- Levée de l'assemblée

RÉFECTION DU PAVAGE DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE SUR 1,9 KM : GESTION DES NON-CONFORMITÉS

26-06-12

Considérant le rapport de la firme « Les Services exp. Inc. » concernant la gestion des non-conformités sur l'enrobé bitumineux EB-14 installé sur le chemin du Chenal-du-Moine sur une distance de 1,9 km à l'été 2011; considérant que les résultats des essais de laboratoire des cinq lots de contrôle de l'enrobé bitumineux révèlent que le pavage ne rencontre pas les exigences prévues par le document d'appel d'offres; considérant les résultats supplémentaires des essais de conformité au moyen de carottage sur la chaussée nouvellement pavée effectués par la firme « Qualitas inc. »; considérant la rencontre des représentants des Services exp., de Sintra et de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel du 23 avril 2012; considérant qu'une proposition de règlement a été discutée entre les représentants municipaux et Sintra inc. Le 18 juin 2012; considérant que Sintra inc. a accepté la proposition dans un courriel daté du 20 juin 2012; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter comme règlement final à la gestion des non-conformités, la scarification d'une épaisseur de 15 mm et l'ajout d'une couche de finition aux endroits suivants :

1. 1361 chemin du Chenal-du-Moine : 39 m. x 6,6 m.
2. 1372 chemin du Chenal-du-Moine : 7,5 m. x 6,6 m.

3. 1376 chemin du Chenal-du-Moine : 50 m. x 6,6 m.
4. réfection du raccord à la jonction du nouveau et de l'ancien pavage
5. correction à la grille d'accès de la station de pompage face au 1376 chemin du Chenal-du-Moine.

Il est également résolu que tous les travaux correctifs doivent être complétés avant les vacances de la construction de juillet 2012.

DEMANDE D'APPUI POUR OBTENTION D'UNE SUBVENTION SUR LE PROJET DE L'ÉDUCATION SUR LA REMISE À L'EAU DANS LE TERRITOIRE DE L'AIRE FAUNIQUE COMMUNAUTAIRE DU LAC SAINT-PIERRE

27-06-12

Considérant que l'organisme l'Aire faunique communautaire du Lac Saint-Pierre sollicite notre appui pour l'obtention d'une subvention à un projet de sensibilisation et d'éducation sur la remise à l'eau des poissons par les pêcheurs; considérant que ce projet d'éducation auprès de la relève, des groupes de jeunes et de la population en général contribuerait grandement à la survie des espèces de poissons du lac Saint-Pierre et assurerait la pérennité d'un écosystème fragile; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer favorablement l'Aire faunique communautaire du Lac Saint-Pierre dans sa démarche de financement auprès du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

28-06-12

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 18h20 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Denis Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 3 juillet 2012 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Gilles Vigneault, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Huit personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-07-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec le retrait de l'item 9) Réfection du chemin du Chenal-du-Moine, phase II (rue du Quai à rue Saint-Michel) décompte progressif no 4.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-07-12

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2012 tel que présenté.

03-07-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juin 2012 tel que présenté.

04-07-12

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2012 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

05-07-12

-Solidarité rurale du Québec: renouvellement de notre adhésion.
Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion à Solidarité rurale du Québec, organisme représentant les municipalités rurales et agissant comme instance-conseil du gouvernement du Québec en matière de développement rural; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion pour l'année 2012 au coût de 250\$.

06-07-12

-Comité Zip du lac St-Pierre : adhésion.
Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion au Comité Zip du lac St-Pierre; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de l'adhésion du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013 au coût de 40\$, et d'y déléguer la conseillère Annie Champagne.

07-07-12

-Madame Suzanne Roy, mairesse de la ville de Sainte-Julie : inscription à la campagne provinciale de l'herbe à poux 2012.

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

08-07-12

-Monsieur Ghassan Bou Assi: demande d'exclusion de la zone agricole d'une partie des lots 162 et 165.

Considérant la correspondance de monsieur Bou Assi concernant une demande d'exclusion de la zone agricole d'une partie des lots 162 et 165; considérant que le 13 octobre 2010 la MRC de Pierre-De Saurel, par sa résolution n° 2010-10-248, refusait d'appuyer la demande d'exclusion; considérant que monsieur Bou Assi a procédé à une analyse de sol par un agronome; considérant que le rapport de l'agronome apporte un éclairage nouveau au dossier; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le projet de monsieur Bou Assi et de demander à la MRC de Pierre-de Saurel de réévaluer sa position à l'égard de ce dossier.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

09-07-12

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

10-07-12

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 3 juillet 2012; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 5 juin et le 3 juillet 2012 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2012

11-07-12

Considérant le dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 juin 2012; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt dudit procès-verbal.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : DÉROGATIONS MINEURES

12-07-12

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 126-p du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse civique est le 1200 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que l'objet de la demande est l'autorisation d'un bâtiment accessoire de type garage résidentiel isolé d'une superficie de 111,4 mètres carrés au lieu de 75 mètres carrés autorisé par le règlement de zonage n° 436-2009; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé de refuser la demande telle que présentée, mais recommande par sa résolution n° 04-06-12 d'autoriser un bâtiment accessoire de type garage ayant une superficie maximum de 100 mètres carrés sous certaines conditions; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées si elles ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette

demande; considérant qu'il n'y a ni question, ni commentaire; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une dérogation mineure permettant la construction d'un bâtiment accessoire de type garage ayant une superficie maximum de 100 mètres carrés aux conditions suivantes:

- la superficie autorisée comprend celle d'un garage et d'une remise en vertu de l'article 101 du règlement de zonage n° 436-2009
- aucune autre remise ne sera permise.

13-07-12

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 147-p du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse civique est le 40 rue Ringuette; considérant que l'objet de la demande est pour le bâtiment principal d'autoriser la marge avant à 5,94 mètres alors que le règlement de zonage n° 436-2009 exige à la grille des spécifications de la zone H-115, 7,5 mètres; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé favorablement par sa résolution n° 05-06-12 d'autoriser la marge de recul avant de 5,94 mètres au lieu de 7,5 mètres; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées si elles ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'il n'y a ni question, ni commentaire; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure afin d'autoriser une marge avant de 5,94 mètres pour le bâtiment principal sis au 40 rue Ringuette.

SERVICE DES INCENDIES DE SOREL-TRACY : AJUSTEMENT 2011

14-07-12

Considérant que la ville de Sorel-Tracy nous a fait parvenir une facture d'ajustement des dépenses 2011 du service des incendies; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir le paiement du montant de 34 090\$.

RÉFECTION DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE, PHASE I (RUE SAINT-MICHEL À L'ÎLE D'EMBARRAS) : DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 8

15-07-12

Considérant le dépôt du décompte progressif n° 8 préparé par notre ingénieur, monsieur François Pothier de la firme Les Services exp inc. concernant les travaux exécutés en date du 31 juillet 2011; considérant sa recommandation de paiement à l'effet de libérer une partie de la retenue spéciale, tout en conservant une retenue spéciale de 60 000\$ et une retenue de 5%; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du décompte n° 8 des travaux d'aqueduc du chemin du Chenal-du-Moine, phase I (rue Saint-Michel à l'Île-d'Embarras), au montant de 229 230,91\$ à l'entrepreneur Danis Construction Inc..

RÉFECTION DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE (PAVAGE ET TUYAU DE REFOULEMENT) : DÉCOMPTE N° 2

16-07-12

Considérant le dépôt du décompte progressif n° 2 préparé par notre ingénieur, monsieur François Pothier de la firme Les Services exp inc. concernant les travaux exécutés en date du 27 septembre 2011; considérant sa recommandation de paiement à l'effet de libérer la retenue spéciale, tout en conservant une retenue de 5%; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au paiement du décompte n° 2 des travaux de réfection d'une section du chemin du Chenal-du-Moine et le remplacement de la conduite de refoulement au montant de 146 976,69\$ à l'entrepreneur Sintra Inc..

SIGNATAIRES DES COMPTES BANCAIRES

17-07-12

Considérant qu'il y a lieu de modifier les signataires autorisés à effectuer les différentes opérations aux comptes bancaires de la municipalité; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire Pierre Lacombe, le directeur général Maxime Dauplaise et le directeur général adjoint Lucien Jobin à signer et effectuer, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, les différentes opérations bancaires (signature des chèques, transferts, emprunts, dépôts, etc...).

COLLOQUE DE LA ZONE VALMONT DE L'A.D.M.Q.

18-07-12

Considérant la tenue du colloque annuel de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec à l'Auberge de la Rive de Sorel-Tracy en septembre prochain; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription du directeur général Maxime Dauplaise au coût de 100\$ et de défrayer les frais inhérents.

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 469-2012 AYANT COMME OBJET LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE

19-07-12

Le directeur général fait la lecture du règlement. Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 469-2012 ayant pour objet de créer une réserve financière. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 470-2012 ÉTABLISSANT UN TARIF AUX CAS OÙ DES DÉPENSES SONT OCCASIONNÉES POUR LE COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

20-07-12

Le directeur général fait la lecture du règlement. Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 470-2012 modifiant le règlement n° 363-2003 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 471-2012 SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Annie Champagne afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement n° 471-2012 relatif à l'utilisation de l'eau potable, avec dispense de lecture.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 472-2012 PORTANT SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Steve Pinard afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement n° 472-2012 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux, avec dispense de lecture.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Pierre Pontbriand : pont de l'île-aux-Fantômes, développement du terrain de la Grange, surveillance policière dans les îles, stationnement aux rampes de mise à l'eau.

-Denis Proulx : photos de pollution dans les îles, manque de présence policière dans les îles; haut-fond à l'île de Rouche, lettrage des bouées trop petit.

-Michel Chartrand : bouée à l'entrée de l'île-aux-Corbeaux n'allume pas; reculer le quai en eau basse, gros achalandage les fins de semaine aux quais, règlement concernant les zones inondables et vitesse sur l'eau.

-André Fleury : ajustement du coût du service des incendies, paiement du pavage.

-Justin Cournoyer : dérogation mineure au 1200 chemin du Chenal-du-Moine.

-Raymond Cardin : disponibilité du bateau de la S.Q. à Montréal.

-Patricia Salvas : dépliants disponibles concernant les vagues.

A la fin de la période de questions, le maire Pierre Lacombe et la conseillère Myriam Cournoyer procèdent au tirage de la paire de billets pour le spectacle « Dieu Merci » au Théâtre du Chenal-du-Moine parmi les répondants au sondage de la Maison des Jeunes, publié dans le journal municipal Le Phare de mai 2012. La gagnante est madame Isabelle Côté.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

21-07-12

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h15.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

LISTE DES DÉPENSES PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 3 JUILLET 2012

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
7 Bell Mobilité AP	Cellulaires	210.07	Règl. 421-2007	
8 Bell Canada AP	Télémetrie stations pompage	510.48	Règl. 421-2007	
	Mairie et loisirs			
9 Hydro-Québec	Eclairage public juin Terrain de la grange	1406.61 48.20	Règl. 421-2007	P

10 R.I.A.R.Y. AP	Quote-part mensuelle (juillet)	9402.55	Réso.15-11-11	
11 Ville de Sorel-Tracy AP	Entente incendies (juin)	22983.00	Règl. 421-2007	
12 EBI Environnement AP	Loc. conteneurs (mars & mai) Voyage de compost	1485.49	Règl. 421-2007 845.30	
17 MRC de Pierre-De Saurel AP	Déchets (juillet)	15744.10	Règl. 421-2007	
AP	Services informatiques	377.17	M. Dauplaise	
AP	Projet Unité d'évaluation en ligne	3914.26	Réso. 17-03-12	
AP	Mise à jour rôle d'évaluation	2573.97	Règl.421-2007	
21 Xerox Canada Ltée AP	Frais de copies	266.31	Règl. 421-2007	
25 Sintra inc. AP AP	Asphalte chaude pour réparation Pierre	568.56	L. Jobin 79.70	L. Jobin
26 Patrick Morin inc. AP	Confection boîtes à fleurs mairie	47.09	L. Jobin	
	Quincaillerie et outils	140.62		
	Buvette parc village	111.17		
	Rép. aqueduc et parc	137.90		
28 Hebdos Montérégiens Sun Média AP	Distribution revue Temps Libre	52.91	M. Dauplaise	
AP	Avis public dérogation mineure	181.78	Règl. 421-2007	
28 Fournitures de bureau Denis AP	Papeterie diverse	158.03	M. Dauplaise	
38 Location Sorel Inc. AP	Loc. outils pour asphalte	195.93	L. Jobin	
41 Radio Diffusion Sorel-Tracy AP	Publicité Festival country	891.06	Réso. 23-05-12	
49 Diane Leduc & petite caisse	Bords de pantalons agent	14.95	M. Dauplaise	P
	Breuverages, pizza : nettoyage au quai	166.01		
	Papeterie	14.85		
	Frais de poste	10.18		
	Breuverages	33.93		
	Remboursement passes de stationnement	189.69		
55 Société Mutuelle de Prévention AP	2 ^e versement quote-part annuelle (CSST)	923.22	Règl. 421-2007	
69 Precise Parklink AP	Frais de communication horodateur (juillet)	153.21	Règl. 421-2007	
74 Esso Pétrolière AP	Hyundai	437.71	Règl. 421-2007	
	Ford 450	244.85		
	Ford 250	325.33		
	Toyota	163.57		
88GE Canada Equipement AP	Location système téléphonique (juillet)	92.23	Règl. 421-2007	
94 Excavation M.D.Y. inc. AP	Loc. pépîne inst. quais et marian	2914.61	L. Jobin	
110 Visa Desjardins AP	Telus cellulaires	150.40	Règl. 421-2007	
AP	Inscription congrès de la FQM	4282.82	Réso. 14-06-12	
AP	Breuverages	145.65	M. Dauplaise	
AP	Repas rencontre avec Sintra	45.73	M. Dauplaise	
AP	Stationnement	15.00	M. Dauplaise	
AP	Hôtel congrès ADMQ	711.48	Réso. 22-03-12	
112 Canadian Tire AP	Semence terrain de la Grange	142.53	L. Jobin	
132 Equipements Prodec AP	Produits de nettoyage, papiers hyg.	128.49	L. Jobin	
147 Pierre Lacombe AP	Célébration mariage	200.00	Règl. 378-2004	
170 Soudure Pro-Mé-Tal AP	Fabrication de poids pour bouées	2655.06	Réso. 19-02-12	

194Emco Corporation AP AP	Aqueduc quai du Survenant Pièces égout pluvial coin St-Michel	77.46 205.26	L. Jobin 205.26	L. Jobin
197Ent. d'électricité D.A. AP	Réparation luminaires de rues	333.46	L. Jobin	
203Serruriers Tracy-Sorel AP	Cadenas	206.27	L. Jobin	
237Centre Multi-pièces JMF AP	Rép. tondeuse et coupe-bordures	127.68	L. Jobin	
238Comptoir Richelieu AP	Fleurs mairie, arbres rue Ringuette	913.40	L. Jobin	
300Signal Services inc. AP	Rép. remorque-radar	417.98	L. Jobin	
308Lumen AP	Pièces élect. station de pompage	165.43	L. Jobin	
389Agritex Yamaska AP	Achat ramasse-herbe	2915.76	L. Jobin	
400Mécanique Générale MPC AP	Inspection Ford et pneu	203.73	L. Jobin	
407Dominique Ferland AP	Fauchage bordure de la route	183.96	L. Jobin	
415RCAP Leasing AP	3 ^e versement photocopieur Xerox	760.98	Rés. 11-12-11	
433Great-West cie d'assurances AP	Vers. mensuel assurance collective (juil)	2889.44	Rés. 16-04-12	
527Soudure F.H. inc. AP	Fabrication couvert puisard	51.74	L. Jobin	
678Excavation des Îles AP AP	Installation des bouées Enlèvement d'un arbre	3046.84 2299.50	M. Dauplaise M. Dauplaise	
688Maxime Dauplaise AP AP	Dép. congrès ADMQ Frais déplacement avec le maire (Mtl)	371.50 119.49	Rés. 22-03-12 Règl. 421-2007	
700Distribution Sports Loisirs AP	Buts de baseball	134.52	M. Dauplaise	
717Extermination Tecnic Plus AP	Arrosage des bâtiments	220.00	M. Dauplaise	
736Excavation Luc Lefebvre inc. AP	Inspection par caméra égout sanitaire	178.20	L. Jobin	
788Nicoletti Pneus & Mécanique AP	Pneu petit tracteur	22.71	L. Jobin	
790Déalco Design Sorel-Tracy AP AP	Lettrage panneaux Lettrage des bouées	68.98 1006.03	L. Jobin Rés. 19-02-12	
796Clôture Expert AP	Clôture site matériaux secs	4648.11	Conseil	
804Société Raynald Mercille AP	Honoraires ressources humaines	2952.19	Rés. 30-02-11	
886Fédération Horticulture ornem. AP Paul St-Germain AP	Dépliants eau d'arrosage Remb. taxes	137.97 48.60	M. Dauplaise Règl. 421-2007	
Salaires juin 2012 D.A.S. juin 2012		25668.00 15847.20	Règl. 421-2007 Règl. 421-2007	P P

Comptoir Richelieu inc. AP Emco Corporation AP Location Sorel inc. AP	Arbustes, fleurs travaux au village Pièces buvette parc du village Parc du village loc. outils	2359.19 262.88 90.14	Règl. 433-2009 Règl. 433-2009 Règl. 433-2009	
Total :		\$145 428.36		

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 28 août 2012 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Steve Pinard, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absences motivées : Pierre Lacombe, maire
Guy Lambert, conseiller
Gilles Vigneault, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

En l'absence du maire Pierre Lacombe, Madame Annie Champagne, maire suppléant, préside l'assemblée. Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte. Douze personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-08-12

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-08-12

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012 tel que présenté.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée au conseil.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

03-08-12

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 28 août 2012; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 3 juillet et le 28 août 2012 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 20 AOÛT 2012

04-08-12

Considérant le dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 20 août 2012; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt dudit procès-verbal.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME :
DÉROGATION MINEURE AU 2268 CHEMIN DU CHENAL-DU-
MOINE, LOT 66-P

05-08-12

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 66-p du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse civique est le 2268 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que l'objet de la demande est pour le bâtiment accessoire de réduire la marge latérale à 0,65 mètre alors que le règlement de zonage n° 436-2009 exige 1,4 mètres, et de réduire la marge avant à 1,5 mètres alors que le règlement de zonage n° 436-2009 exige 4,6 mètres selon la grille des spécifications de la zone A-224 et l'article 95; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé favorablement l'autorisation de la dérogation mineure; considérant que le maire suppléant a demandé aux personnes intéressées si elles ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'il n'y a ni question, ni commentaire; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure pour le bâtiment accessoire et de réduire la marge latérale à 0,65 mètre alors que le règlement de zonage no 436-2009 exige 1,4 mètres et de réduire la marge avant à 1,5 mètres alors que le règlement de zonage n° 436-2009 exige 4,6 mètres.

DÉROGATION MINEURE AU 202-204 RUE DE LA RIVE LOT 168-P
(LOT RÉNOVÉ 4484960)

06-08-12

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 168-p du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel (lot 4484960) dont la future adresse civique sera le 202 et 204 rue de la Rive; considérant que l'objet de la demande consiste à autoriser deux accès à un terrain résidentiel pour un usage projeté de type bifamilial isolé (H2) alors que le règlement de zonage n° 436-2009, article 125, autorise un seul accès; considérant que la demande de dérogation concerne l'accès au terrain dans le but de construire un bâtiment de type résidentiel comportant deux logements; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande, mais préoccupé par l'historique d'exploitation de gaz naturel à des fins privées, a recommandé favorablement sous certaines conditions, l'autorisation de la dérogation mineure; considérant que le maire suppléant a demandé aux personnes intéressées si elles ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant que deux personnes ont posé des questions concernant la problématique potentielle de présence de gaz et sur la présence d'un fossé de drainage canalisé situé près du lot en question; considérant que le conseil municipal est conscient que le terrain est possiblement soumis à des contraintes particulières; considérant que la sécurité des personnes et des biens est prioritaire pour la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que l'article 145.2 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme stipule « *qu'aucune dérogation ne peut être accordée dans une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières* »; considérant l'absence de données et de faits tangibles de cette problématique et que cette source de gaz n'est pas localisée; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser cette demande de dérogation mineure conditionnellement :

- à ce que le propriétaire fournisse une expertise qui tienne compte de la problématique de la présence de gaz naturel dans le sol avant d'obtenir tout permis de construction pour cet immeuble;
- à ce qu'un représentant de la municipalité soit présent sur les lieux lors de l'excavation de la construction afin de constater la situation.

DÉROGATION MINEURE AU 1375 CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE LOT 119-P

07-08-12

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 119-p du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse civique est le 1375 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que l'objet de la demande est d'autoriser un futur lotissement ayant une largeur de 13,05 mètres alors que le Règlement de lotissement n° 437-2009 exige 13,50 mètres; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé favorablement l'autorisation de la dérogation mineure; considérant que le maire suppléant a demandé aux personnes intéressées si elles ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'il n'y a ni question, ni commentaire; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation autorisant un lotissement ayant une largeur de 13,05 mètres au lieu de 13,50 mètres.

DÉPÔT DU RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE GESTION 2011

08-08-12

Le directeur général dépose au conseil le rapport sur les indicateurs de gestion 2011 déposés au ministère. Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance dudit rapport; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport des indicateurs de gestion 2011.

RÉFECTION DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE, PHASE II (RUE DU QUAI À RUE SAINT-MICHEL): DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 4

09-08-12

Considérant le dépôt du décompte progressif no 4 concernant les travaux exécutés en date du 30 juin 2012 ainsi que du certificat de réception provisoire daté du 6 juin 2012, préparés par notre ingénieur, monsieur François Pothier de la firme Les Services exp inc.; considérant sa recommandation de paiement; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la réception provisoire des ouvrages en date du 6 juin 2012 et de procéder au paiement du décompte no 4 des travaux de réfection du chemin du Chenal-du-Moine, phase II (rue du Quai à la rue Saint-Michel), au montant de 90 499,65\$ à l'entrepreneur Sintra Inc.. Il est également résolu d'aviser l'entrepreneur que la retenue de 5% ne peut être remplacée par une caution.

DÉPÔT DES RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DU RÈGLEMENT N° 469-2012 AYANT COMME OBJET LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose et fait lecture du certificat attestant les résultats de la procédure d'enregistrement du règlement n° 469-2012 ayant comme objet la création d'une réserve financière.

10-08-12

RESSOURCES HUMAINES : SUSPENSION DISCIPLINAIRE

Considérant la correspondance du directeur général concernant la suspension disciplinaire de l'employé n° 21-0750; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la démarche du directeur général et de confirmer la suspension disciplinaire sans traitement de l'employé no 21-0750.

11-08-12

RESSOURCES HUMAINES : DÉPÔT DU GRIEF N° 2012-01

Considérant le dépôt du grief n° 2012-01; considérant que suite à la rencontre des parties le 2 août dernier, étape prévue à l'article 7.03 de la convention collective, une entente est intervenue entre les parties; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'entente intervenue le 2 août 2012.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Denis Proulx : vitesse dans les îles : affirme qu'il n'y a pas de support de la municipalité. Selon lui, la Sûreté du Québec a mentionné que leur bateau a été brisé durant trois semaines. Il fait part qu'il y a un haut-fond près de l'île de Rouche.

-Lucie Latraverse : présence de gaz sur le lot 168-p et problématique liée à l'écoulement des terres agricoles sur sa propriété. Distribution des effectifs policiers.

-Pierre Pontbriand : mentionne que le poste de la S.Q. de Sorel-Tracy a un seul bateau. Il désire connaître le nom de l'employé suspendu. Le directeur général refuse et lui suggère de faire une demande d'accès à l'information.

-Patricia Salvat : support de la S.Q.; la municipalité devrait payer plus pour avoir une patrouille nautique plus présente et faire faire un dépliant de sensibilisation.

-Pierre A. Arnold : mentionne qu'il a fait les représentations nécessaires à Commission Mixte Internationale; qu'on devrait organiser un comité conjoint avec les municipalités riveraines concernant la problématique de la vitesse sur l'eau. Il suggère d'installer un dispositif radar sur le quai indiquant la vitesse des embarcations. Il demande quand les luminaires de rue additionnels seront installés sur la rue de la Rive.

-Laurent Latraverse : demande la possibilité d'obtenir un rapport de la présence policière dans les îles.

-René Palardy : question sur le compte à payer au Groupe Desfor.

-Raymond Cardin : mentionne que les villes de Trois-Rivières, Magog, etc..., ont mis sur place leur propre patrouille nautique et se demande si nous pourrions faire semblable.

La conseillère Myriam Cournoyer remercie la population pour leur participation à la fête des Sainte-Annois et remercie le comité famille et les employés pour tous les efforts consentis pour la réussite de cette fête.

12-08-12

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h30.

Annie Champagne,
maire suppléant

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Annie Champagne, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 28 AOÛT 2012**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
7 Bell Mobilité	Cellulaires	245.14	Règl. 421-2007	P
AP	Cellulaires	239.49		
8 Bell Canada	Télémetrie stations pompage	510.48	Règl. 421-2007	P
	Mairie et loisirs	926.11		
9 Hydro-Québec	Eclairage public juillet	1399.21	Règl. 421-2007	P
	Stations de pompage	2751.21		
	Jeux d'eau	532.82		
	Garages	666.98		
	Mairie	824.91		
	Chalet des loisirs	300.77		
	Terrain des loisirs	131.14		
	Terrain de la Grange	871.56		
	Eclairage public août	1406.61		
	Terrain de la Grange	940.10		
10 R.I.A.R.Y.	Quote-part mensuelle (août)	9402.55	Réso.15-11-11	P
11 Ville de Sorel-Tracy	Entente incendies (juillet)	22983.00	Règl. 421-2007	P
	Entente loisirs (2 ^e versement)	90274.92		P
	Cour municipale	280.00		P
AP	Entente incendies (août)	22983.00		
AP	Cour municipale	1300.00		
12 EBI Environnement	Loc. conteneurs (juin & juillet)	1425.93	Règl. 421-2007	
AP	Voyages déchets	926.48		
AP				
17 MRC de Pierre-De Saurel	Services informatiques	31.40	M. Dauplaise	P
	Collecte appareils réfrigération	730.65	Règl. 421-2007	P
	Service d'inspection régionale (2 ^e de 4)	936.30	Règl. 421-2007	P
AP	Collecte des ordures (août)	15820.44	Règl. 421-2007	
25 Sintra inc.	Asphalte chaude pour réparation	190.86	L. Jobin	
AP	Pierre pour réparation de voirie	146.08		L. Jobin
AP				
AP	Prolongement dos d'âne rue Paul	1267.84	L. Jobin	
26 Patrick Morin inc.	Peinture boîtes à fleurs mairie	92.86	L. Jobin	
AP				
	Quincaillerie et outils	64.65		
	Arrosoir parcs	193.19		
	Pailis coin rue du Quai et CCM	51.74		
	Rép. porte jeux d'eau	27.53		
28 Hebdos Montérégiens Sun Média	Cahier spécial sur Sainte-Anne-de-Sorel	670.42	Conseil	P
AP	Dérogation mineure	216.96	Règl. 421-2007	

AP	Soumissions restaurant mobile	181.78	Réso.20-03-12	
30 Fournitures de bureau Denis AP	Papeterie diverse	152.52	M. Dauplaise	
35 Carquest AP	Entr. tracteur	70.10	L. Jobin	
AP	Outil	33.50	L. Jobin	
36 Fond d'information du territoire AP	Mutations (juin & juillet)	45.00	Règl. 421-2007	
38 Location Sorel Inc. AP	Loc. outils pour voirie	324.22	L. Jobin	
44 Cegep de Sorel-Tracy AP	Subvention activités	425.00	Règl. 421-2007	
49 Diane Leduc & petite caisse	Remboursements passe de stationnement	246.46	Règl. 421-2007	P
	Frais de postes	71.12	Règl. 421-2007	P
	Produits entretien	9.22	M. Dauplaise	P
	Breuvages	14.05	M. Dauplaise	P
	Écussons agent municipal	13.80	Règl. 421-2007	P
AP	Aliments, produits	20.08	Règl. 421-2007	
AP	Papeterie	9.46	Règl. 421-2007	
AP	Frais de postes	50.92	Règl. 421-2007	
AP	Maïs, pop-corn Fête familiale	371.90	Réso. 22-05-12	
67 Petro-Canada AP	Diesel	1325.46	Règl. 421-2007	
69 Precise Parklink	Frais de communication horodateur (août)	153.21	Règl. 421-2007	P
70 Régie du Bâtiment du Québec AP	Licence électricien	137.39	Règl. 421-2007	
74 Esso Pétrolière	Hyundai	289.02	Règl. 421-2007	P
	Ford 250	259.87		P
	Toyota	370.79		P
	Hyundai	282.37	Règl. 421-2007	
AP	Ford 250	283.78		
AP	Ford 450	135.86		
AP	Toyota	273.59		
85 Martine Cournoyer AP	Maquillage fête familiale	125.00	Réso. 22-05-12	
88GE Canada Equipement	Location système téléphonique (août)	92.23	Règl. 421-2007	P
94 Excavation M.D.Y. inc. AP	Loc. pépîne quais	195.46	L. Jobin	
	Réparation accotements de la route	914.05		
	Nivellation fossé coin rue Dupont	1348.09		
	Rép. borne-fontaine coin rue Dupont	1063.52		
110 Visa Desjardins	Telus cellulaires	137.84	Règl. 421-2007	P
	Papeterie	108.40	Règl. 421-2007	P
	Frais de postes	20.36	Règl. 421-2007	P
	Billets TCM	84.00	Conseil	P
	Repas Ressources Humaines	49.48	M. Dauplaise	P
112 Canadian Tire AP	Semence terrain de la Grange	74.72	L. Jobin	
	Quincaillerie diverse	163.22		
	Entretien véhicule Hyundai	523.64		
114 Boulangerie Française inc. AP	Pains hot-dog Fête familiale	75.00	Réso. 22-05-12	
132 Equipements Prodec AP	Produits de nettoyage, papiers hyg.	479.73	L. Jobin	
137 RCGT AP	Vérification comptable 2011	3466.50	Règl. 421-2007	
147 Pierre Lacombe AP	Célébrations mariage	400.00	Règl. 378-2004	
194 Emco Corporation AP	Pièces aqueduc	529.87	L. Jobin	
197 A.D. Toilettes	Loc. toilette portative (juin)	160.97	Règl. 421-2007	P
AP	Loc. toilette portative (juillet)	160.97		

218	AnimActions S.L. Deschênes AP	Animation Fête familiale	1900.00	Réso. 22-05-12	
237	Centre Multi-pièces JMF AP	Rép. tondeuse	72.09	L. Jobin	
238	Comptoir Richelieu AP	Fleurs, arbustes	1120.08	L. Jobin	
299	Rona-Bibeau AP	Rép. bâtisse jeux d'eau	675.80	L. Jobin	
		Peinture bornes-fontaines	1611.49		
332	Vizib AP	Logo écussons agent municipal	121.23	L. Jobin	
389	Agritex Yamaska AP	Pièce tracteur	44.88	L. Jobin	
399	Antonio Moreau Ltée AP	Gants, couvre-tout voirie	243.40	L. Jobin	
400	Mécanique Générale MPC AP	Inst. alarme de recul Ford-250	139.20	L. Jobin	
408	Solidec inc. AP	Disposition déchets solides	3854.20	L. Jobin	
412	Les Pompes Ultra AP	Rép. pompe	3518.24	L. Jobin	
433	Great-West	Assurance collective employés	2889.44	Réso. 16-04-12	P
447	Myriam Cournoyer AP	Hot-dogs Fête familiale	256.53	Réso. 22-05-12	
	AP	Décorations Fête familiale	64.97		
491	Firme Patrick Mercure AP	Loc. bateau visite dans les îles	405.29	M. Dauplaise	
527	Soudure F.H. inc. AP	Modification quai	33.34	L. Jobin	
537	Les petits moteurs à gaz AP	Pièce pompe à eau	37.37	L. Jobin	
561	Equipements B.L.G. AP	Cadenas ponton	222.59	L. Jobin	
652	Imprimerie Mongeon & fils AP	Papier à lettres	688.70	Règl. 421-2007	
678	Excavation des Îles AP	Nettoyage dans les îles	11267.55	Réso. 19-04-12	
	AP	Crédit enlèvement d'un arbre	(400.00)	M. Dauplaise	
688	Maxime Dauplaise AP	Remb. cours ENAP	642.06	Réso. 20-09-05	
706	Medias Transcontinental AP	Distribution Publi-sac (piscine)	69.62	L. Jobin	
720	Terrassement Herbe-Bonneau AP	Installation tourbes	255.81	L. Jobin	
722	Sécurité Canine Provinciale AP	Récupérations d'animaux	304.68	Règl. 421-2007	
755	Le Groupe Desfor AP	Évaluation potentiel forestier	3555.53	Conseil	
758	Aluminium Normand Desrosiers AP	Aluminium bâtisse jeux d'eau	137.97	L. Jobin	
769	Les Ent. Clément Forcier AP	Balai mécanique	689.85	L. Jobin	
788	Nicoletti Pneus & Mécanique AP	Pneu petit tracteur	23.27	L. Jobin	
790	Décalco Design Sorel-Tracy AP	Panneau fête familiale	287.44	L. Jobin	
	AP	Panneau avis chiens	498.99	L. Jobin	
792	PG Solutions AP	Relevés de salaire et enveloppes	367.23	M. Dauplaise	
796	Clôture Expert AP	Clôture terrain baseball	352.75	L. Jobin	

840	Location FGL AP	Achat scie à béton	1214.09	L. Jobin	
841	Medias Transcontinental AP	Distribution Public-sac (aqueduc)	69.62	M. Dauplaise	
		" " (fête familiale)	69.62		
850	Michèle Bérubé AP	Frais de déplacement automobile	30.80	M. Dauplaise	
863	Poirier Ford inc. AP	Ent. camion Ford-250	200.28	L. Jobin	
868	Municonseil avocats AP	Consultations générales	777.00	M. Dauplaise	
871	Dura-Lignes inc. AP	Marquage de la chaussée	9899.35	Réso.16-06-12	
896	Excavation Jean Préville AP	Prélèvement de sol	275.94	L. Jobin	
	Jean-Paul Cardin	Remb. taxes payées en trop	1135.93	Règl. 421-2007	P
	Jonathan Huppé	Remb. taxes payées en trop	135.49		
	Salaires juillet 2012		25753.51	Règl. 421-2007	P
	D.A.S. juillet 2012		15970.74	Règl. 421-2007	P

Travaux d'aqueduc :					
	Excavation Jean Préville AP	Terrassement pelouses village	2017.81	Règl. 433-2009	
	Pierres Soreloises AP	Réparation pavé uni	633.51	Règl. 433-2009	
	Terrassement Herbe-Bonneau AP	Réparation entrée charretière pavé uni	2155.77	Règl. 433-2009	
	Excavation Luc Lefebvre inc. AP	Rép. égout sanitaire	334.55	Règl. 433-2009	
	Emco Corporation AP	Pièces rép. égout sanitaire	219.13	Règl. 433-2009	
Total :			\$294 331.58		

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 4 septembre 2012 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée: Guy Lambert, conseiller

MOMENT DE RÉFLEXION

Le maire déclare la séance ouverte. Neuf personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-09-12

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec un ajout à l'item « Autres affaires) Transport collectif ».

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-09-12

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2012 tel que présenté.

CORRESPONDANCE

03-09-12

-Messieurs Yves Gauthier et Richard Simard, madame Denise Fraser : demande de rencontre avec les membres du conseil concernant le pont de l'Île-aux-Fantômes.

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser les demandeurs que le conseil municipal est disponible pour une rencontre le jeudi 11 octobre prochain à 19h00.

04-09-12

-Club VTT Vagabond : autorisation spéciale pour les VTT.

Considérant que le Club VTT Vagabond demande à la municipalité la possibilité de permettre aux citoyens de Sainte-Anne-de-Sorel d'utiliser les voies publiques avec leur VTT; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter la décision et de mandater le maire et le directeur général à rencontrer monsieur Richard Lebrun du Club VTT Vagabond afin d'obtenir des précisions sur le projet.

05-09-12

-Monsieur Yves Mandeville : stationnement sur le chemin du Chenal-du-Moine.

Considérant la correspondance de monsieur Yves Mandeville du 2536 chemin du Chenal-du-Moine concernant certaines ambiguïtés du règlement no RM-330 relatif au stationnement; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre acte de la correspondance et d'étudier le dossier afin de tenter de trouver une solution qui pourra être avantageuse pour les citoyens.

06-09-12

-Monsieur Gilles Côté : demande concernant un droit de passage pour VTT et autorisation de circuler dans les rues de la municipalité pour parade annuelle.

Considérant que le Club VTT Vagabond Bas-Richelieu a demandé un droit de passage pour leurs sentiers, soit pour la rue Avelin-Péloquin, une portion de la rue de la Rive, la rue Saint-Martin, ainsi qu'une traverse sur le chemin du Chenal-du-Moine face au restaurant « Le Varvo »; considérant que la rue Avelin-Péloquin constitue un lieu stratégique donnant accès à la traverse Sorel-Tracy/Saint-Ignace-de-Loyola; considérant que les représentants du club mentionnent qu'ils feront le nécessaire pour faire respecter les règles strictes si un droit de passage est autorisé; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser :

- un droit de passage très fragile sur la rue Avelin-Péloquin et de la Rive jusqu'à la première entrée de l'Auberge de la Rive, ainsi que sur la rue Saint-Martin;
- une traverse du chemin du Chenal-du-Moine à la hauteur du 2 chemin du Chenal-du-Moine;
- une traverse sur le chemin du Chenal-du-Moine face au restaurant « Le Varvo ».

Il est également résolu que le droit de passage très fragile est assorti des règles suivantes :

- les VTT et les motoneiges devront partager le même chemin;
- la vitesse maximale sera de 10 km/h;
- les heures d'utilisation seront de 6h00 à 24h00, et devront être affichées de part et d'autre de la rue Avelin-Péloquin ainsi que des deux côtés de la rive du Saint-Laurent à la traverse Sorel-Tracy/Saint-Ignace-de-Loyola;
- des panneaux indiquant la présence d'un droit de passage très fragile devront être installés;
- la municipalité se réserve le droit de retirer le droit de passage à la machinerie servant à l'ouverture des sentiers lors de la période de dégel;
- une surveillance étroite par les responsables de la sécurité du Club VTT doit être exercée;
- le Club VTT Vagabond Bas-Richelieu doit déposer une preuve d'assurance responsabilité d'un minimum de 2 000 000\$.
- Le droit de passage est valide pour les saisons 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.

Il est de plus résolu d'autoriser la parade annuelle dans les rues de Sainte-Anne-de-Sorel qui aura lieu dimanche le 2 décembre 2012.

07-09-12

-Monsieur Henri Caissy du Club des Neiges Sorel-Tracy inc. : demande d'autorisation pour l'utilisation de la rue Avelin-Péloquin, rue de la Rive, le camping du Chenal-du-Moine ainsi que le terrain de la municipalité.

Considérant que le Club des Neiges Sorel-Tracy inc. a demandé un droit de passage pour leurs sentiers, soit pour la rue Avelin-Péloquin, une portion de la rue de la Rive, le camping du Chenal-du-Moine, une partie des lots 103-p, 104-p, 105-p et 106-p appartenant à la municipalité, ainsi qu'une traverse du chemin du Chenal-du-Moine; considérant que la rue Avelin-Péloquin constitue un lieu stratégique donnant accès à la traverse Sorel-Tracy/Saint-Ignace-de-Loyola; considérant que les représentants du club mentionnent qu'ils feront le nécessaire pour faire respecter les règles strictes si un droit de passage est autorisé; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser :

- un droit de passage très fragile sur la rue Avelin-Péloquin et la rue de la Rive jusqu'à la première entrée de l'Auberge de la Rive;
- un droit de passage pour les motoneiges sur les lots 103-p, 104-p, 105-p et 106-p appartenant à la municipalité;

- une traverse du chemin du Chenal-du-Moine à la hauteur du 2 chemin du Chenal-du-Moine.

Il est également résolu que le droit de passage très fragile est assorti des règles suivantes :

- les motoneiges et les VTT devront partager le même chemin;
- la vitesse maximale sera de 10 km/h;
- les heures d'utilisation seront de 6h00 à 24h00, et devront être affichées de part et d'autre de la rue Avelin-Péloquin ainsi que des deux côtés de la rive du Saint-Laurent à la traverse Sorel-Tracy/Saint-Ignace-de-Loyola;
- des panneaux indiquant la présence d'un droit de passage très fragile devront être installés;
- la municipalité se réserve le droit de retirer le droit de passage à la machinerie servant à l'ouverture des sentiers lors de la période de dégel;
- une surveillance étroite par les responsables de la sécurité du Club de motoneiges doit être exercée;
- le Club des Neiges Sorel-Tracy inc. doit déposer une preuve d'assurance responsabilité d'un minimum de 2 000 000\$.
- Le droit de passage est valide pour les saisons 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.

08-09-12

-Firme Patrick Mercure inc. : report de la date du dépôt du rôle d'évaluation 2013-2014-2015.

Considérant la correspondance de la Firme Patrick Mercure inc. demandant le report du dépôt du rôle d'évaluation 2013-2014-2015 conformément à l'article 71 de la Loi sur la Fiscalité municipale du Québec; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le report du rôle triennal d'évaluation 2013-2014-2015 au 1^{er} novembre 2012 et de demander l'inscription des terrains vagues desservis dans le prochain rôle.

09-09-12

-Madame Michèle Bérubé, inspectrice : rapports de situation.

Considérant le dépôt des rapports de situation de l'inspectrice en bâtiment et en environnement; considérant que ces rapports font référence à des infractions à la réglementation concernant du remblayage illégal et à une piscine mal protégée; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inspectrice, Madame Michèle Bérubé, à émettre les constats d'infraction qui s'imposent après le 21 septembre prochain.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

10-09-12

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

11-09-12

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 4 septembre 2012; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n^o 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 28 août et le 4 septembre 2012 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance du comité consultatif d'urbanisme.

- 12-09-12 O.M.H. SAINTE-ANNE-DE-SOREL : RÉVISION BUDGÉTAIRE 2012
- Considérant le dépôt d'un budget révisé pour l'année 2012; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le budget révisé 2012 de l'Office municipal d'Habitation de Sainte-Anne-de-Sorel établissant notre quote-part annuelle 2012 à la baisse, soit à un montant de 4 087\$.
- 13-09-12 O.M.H. SAINTE-ANNE-DE-SOREL : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011
- Considérant le dépôt au conseil des états financiers de l'Office municipal d'Habitation pour l'année se terminant le 31 décembre 2011; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt des états financiers 2011 et de les verser aux archives de la municipalité.
- 14-09-12 DÉPÔT DES ÉTATS TRIMESTRIELS DES REVENUS ET DÉPENSES
- Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt des états financiers comparatifs des revenus et des dépenses de la municipalité au 31 juillet 2012, transmis au conseil selon la loi, et de verser ledit rapport aux archives de la municipalité.
- 15-09-12 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2011 DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE
- Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport annuel 2011 de la gestion de l'eau potable de la municipalité. Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport et de le verser aux archives de la municipalité.
- 16-09-12 MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
- Considérant qu'il y a lieu de modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année courante; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier les dates des séances ordinaires du conseil et de reporter la séance du 2 octobre au mardi 9 octobre 2012 et de devancer la séance du 4 décembre au lundi 3 décembre 2012.
- 17-09-12 PROJET DU PACTE RURAL DE LA CORPORATION DU LIEN CYCLABLE SAINTE-ANNE-DE-SOREL/YAMASKA

Considérant que la Corporation du lien cyclable a reçu le bateau prévu au projet déposé au Pacte rural; considérant qu'il y a lieu de verser la part finale de la municipalité; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer le versement final à la Corporation du lien cyclable Sainte-Anne-de-Sorel/Yamaska au montant de 14 842\$.

MAIRE SUPPLÉANT

18-09-12

Considérant qu'il y a lieu de nommer un maire suppléant pour les prochains trois mois; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le conseiller Steve Pinard à titre de maire suppléant jusqu'en décembre 2012.

SERVICE DE CONTRÔLE DES ANIMAUX

19-09-12

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est liée par contrat avec la Sécurité Canine Provinciale pour le service de contrôle animal 2012; considérant que le contrat se renouvelle automatiquement d'année en année à moins d'avis contraire d'une des deux parties au contrat dans un délai de trois mois avant l'échéance annuelle; considérant que la municipalité désire mettre fin au contrat; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de dénoncer le contrat et d'aviser l'Escouade Canine Provinciale que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel mettra fin à son contrat le 31 décembre prochain.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT LOT 165-P

20-09-12

Considérant la demande de lotissement de Gestion M.M.P.C. Inc. de huit terrains résidentiels en vertu de l'article 105 de la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec; considérant le dépôt d'un projet de lotissement préparé par un arpenteur-géomètre en date du 3 juillet 2012 sous les minutes 12315 sur le lot 165-p (lot rénové 5 018 227); considérant la réception d'un avis de conformité à l'article 32 de la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec, avis numéro 375952 pour le projet de lotissement et de construction; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a été informé de ce projet en août dernier; considérant que ce projet comporte l'ouverture de deux rues sur le chemin du Chenal-du-Moine, section sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec; considérant que le conseil municipal est favorable à ces ouvertures de rues illustrées sur le plan de l'arpenteur-géomètre sous les minutes 12315; considérant que ce lotissement est conforme aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que ce projet est conforme au schéma d'aménagement de la MRC de Pierre-De Saurel; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal accepte ce projet de lotissement et demande au Ministère des Transports du Québec l'autorisation pour l'ouverture de ces deux nouvelles rues sur le chemin du Chenal-du-Moine.

SIGNALISATION RISQUE DE COLLISION CERF DE VIRGINIE

21-09-12

Considérant que plusieurs accidents impliquant un chevreuil ont lieu sur le chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel dans la portion appartenant au Ministère des Transports du Québec; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au Ministère des Transports du Québec de procéder à l'installation d'un panneau d'information de 4 x 8 pieds « *Danger risque de collision* » tel que démontré sur le site internet de Transports Québec.

AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE N° 473-2012 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME N° 435-2009, LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 436-2009 ET LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE S-303 CONCERNANT LES MILIEUX DE CONSERVATION

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Annie Champagne afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un projet de règlement de concordance n° 473-2012, avec dispense de lecture, modifiant le règlement du plan d'urbanisme n° 435-2009, le règlement de zonage n° 436-2009 et la grille des spécifications de la zone S-303 concernant les milieux de conservation.

AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT N° 474-2012 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 436-2009 AFIN DE MODIFIER LES USAGES DE LA ZONE C-214 ET D'AUTORISER LES HABITATIONS TRIFAMILIALES À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Steve Pinard afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un projet de règlement n° 474-2012, avec dispense de lecture, modifiant le règlement de zonage n° 436-2009 afin de modifier les usages de la zone C-214 et d'autoriser les habitations trifamiliales à la grille des spécifications.

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 471-2012 SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

22-09-12

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 471-2012 sur l'utilisation de l'eau potable. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 472-2012 PORTANT SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

23-09-12

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet de règlement n° 472-2012 sur les ententes relatives à des travaux municipaux. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes. Il est également résolu qu'une assemblée publique de consultation sur ce projet soit tenue le 9 octobre à 18h00 à la salle du conseil municipal.

AUTRES AFFAIRES
TRANSPORT COLLECTIF

24-09-12

Considérant que certains citoyens réclament que le service de Taxibus soit disponible sur le territoire de la municipalité; il est proposé Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et le directeur général à rencontrer la direction de Taxibus afin de connaître les modalités pour obtenir le service de Taxibus à Sainte-Anne-de-Sorel.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Pierre Pontbriand : questionne la facture de la firme Desfor du mois dernier, les comptes de Hydro-Québec et le projet de développement sur le lot 165-P.

-René Palardy : questionne les factures de la quincaillerie Patrick Morin; de l'éclairage de la Croisière versus l'éclairage de rues, du jugement obtenu en faveur de la municipalité et de l'adoption des deux règlements adoptés précédemment.

-Patricia Salvas : concernant le service de contrôle des animaux, demande qui va les remplacer; bateau du lien cyclable Sainte-Anne/Yamaska.

Le conseiller Steve Pinard remercie pour les précisions apportées par monsieur Denis Proulx dans l'article récemment paru dans le journal local concernant les efforts du conseil pour la propreté et la vitesse dans les îles.

La conseillère Annie Champagne informe l'assemblée des représentations qu'elle a faites à la Sûreté du Québec.

Denis Cournoyer, conseiller, mentionne qu'il a vu la patrouille nautique lors de la dernière fin de semaine.

-Laurent Latraverse : nettoyage des rues avec de l'eau potable.

-Jean-Marie Paul : politique de tarification incendie pour un bateau incendié.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

25-09-12

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h00.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

LISTE DES DÉPENSES PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2012

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
8 Bell Canada AP	Télémetrie stations pompage	510.48	Règl. 421-2007	
	Mairie et loisirs	469.88		

10 R.I.A.R.Y. AP	Quote-part mensuelle (sept)	9402.55	Réso.15-11-11	
11 Ville de Sorel-Tracy AP	Entente incendies (sept)	22983.00	Règl. 421-2007	
17 MRC de Pierre-De Saurel AP	Quote-part annuelle 3 ^e vers.	50598.70	Règl. 421-2007	
21 Xerox Canada Ltée AP	Frais de photocopies	418.20	Règl. 421-2007	
25 Sintra inc. AP	Asphalte chaude pour réparation	635.34	L. Jobin	
26 Patrick Morin inc. AP	Rép. bâtisse jeux d'eau	60.37	L. Jobin	
	Peinture bornes-fontaines	79.09		
28 Corp. Sun Média AP	Distribution « Temps libre »	52.91	Règl. 421-2007	
30 Fournitures de bureau Denis AP	Papeterie diverse	142.67	M. Dauplaise	
AP	Télécopieur et papeterie bureau voirie	297.73	L. Jobin	
35 Carquest inc. AP	Batterie camion Ford-450	175.28	L. Jobin	
AP	Entretien bornes-fontaines	109.02	L. Jobin	
36 Fond d'information du territoire AP	Mutations (août)	30.00	Règl. 421-2007	
38 Location Sorel Inc. AP	Réparation scie à asphalte	1518.91	L. Jobin	
	Réparation compacteur	171.32		
49 Chantal Laferrière & petite caisse AP	Frais de postes	30.56	Règl. 421-2007	
AP	Guenilles	6.00	L. Jobin	
AP	Remb. horodateur	76.77	M. Dauplaise	
69 Precise Parklink AP	Frais de communication horodateur (sept)	153.21	Règl. 421-2007	
88GE Canada Equipement AP	Location système téléphonique (sept)	92.23	Règl. 421-2007	
94 Excavation M.D.Y. inc. AP	Installation quai lien cyclable	195.46	L. Jobin	
	Blocs de ciment pour entrepôt de sel	689.85		
	Loc. pépinière quai	195.46		
	Nettoyage cours d'eau municipal	689.85		
	Nivellement stationnement quai fédéral	390.92		
110 Visa Desjardins	Telus cellulaires	142.57	Règl. 421-2007	P
	Frais de postes	12.11	Règl. 421-2007	P
118 R.A.E. Richelieu/Saint-Laurent AP	Quote-part annuelle 3 ^e vers.	25140.00	Réso.12-12-11	
132 Equipements Prodec AP	Produits de nettoyage, papiers hyg.	142.57	L. Jobin	
194 Emco Corporation AP	Pièces aqueduc	40.14	L. Jobin	
197 A.D. Toilettes AP	Loc. toilette portative (août)	160.97	Règl. 421-2007	
237 Centre Multi-pièces JMF AP	Rép. tondeuse	121.71	L. Jobin	
400 Mécanique Générale MPC AP	Inspection. et réparation Ford 450	505.71	L. Jobin	
407 Dominique et Henriette Ferland AP	Fauchage bords de route	367.92	L. Jobin	
433 Great-West AP	Assurance collective employés	2889.44	Réso. 16-04-12	
487 Carrefour action municipale AP	Adhésion 2012	39.38	Conseil	
515 V.L. Industriel AP	Pièce pour pompe	5.45	L. Jobin	
651 Aqua-Data AP	Inspection bornes-incendies	2885.87	Réso.16-09-09	
896 Excavation Jean Préville AP	Ajustement carburant contrat déneigement	6915.51	Réso.21-09-10	

986Fraser Milner Casgrain, avocats AP	Dossier autorisation CPTAQ	539.65	Conseil	
René Letendre/Line Cournoyer AP	Remb. taxes payées en trop	725.58	Règl. 421-2007	
Salaires août 2012		30036.45	Règl. 421-2007	P
D.A.S. août 2012		18189.49	Règl. 421-2007	P

Travaux d'aqueduc :				
Excavation Jean Préville AP	Tuyau pour pluvial au 1834 CCM	1672.89	Règl. 433-2009	
Terrassement Herbe-Bonneau AP	Pose de tourbes au 1015-1471-1473 CCM	1017.52	Règl. 433-2009	
Excavation Gamelin inc. AP	Gazonnement terrains	896.81	Règl. 433-2009	
Plomberie Pierre Vallée & fils AP	Rép. égout sanitaire 1023 CCM	1563.66		
	Débloquer égout sanitaire 1023 CCM	528.89	Règl. 433-2009	
Total :		\$184 649,28		

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 9 octobre 2012 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

MOMENT DE RÉFLEXION

Le maire déclare la séance ouverte. Huit personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-10-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec un ajout à l'item « Autres affaires) Lettre de félicitations à madame Élane Zakaïb ».

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-10-12

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2012 tel que présenté.

CORRESPONDANCE

03-10-12

-Association québécoise d'urbanisme et ville de Sorel-Tracy : invitation à une formation sur le P.I.I.A.. Considérant l'invitation à participer à une journée de formation sur le plan d'implantation et d'intégration architecturale organisée par l'Association québécoise d'urbanisme en collaboration avec la ville de Sorel-Tracy; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription du conseiller Gilles Vigneault à cette formation qui aura lieu à l'Auberge de la Rive le 27 octobre prochain au coût de 252,95\$.

04-10-12

-Société de l'Arthrite MRC Pierre-De Saurel: invitation à un souper bénéfice. Suite à l'offre de participation à une 1^{ère} édition d'un souper bénéfice « Dégustation de bières et saucisses » organisé par la Société d'arthrite, section Pierre-De Saurel; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

05-10-12

-Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques-Cartier 1015 : invitation au Bal du Fidèle Navigateur. Considérant l'invitation à participer au Bal du Fidèle Navigateur organisé pour souligner les 77 ans de chevalerie de leur assemblée; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

06-10-12

-Association de la Déficience Intellectuelle de la région de Sorel : souper bénéfique annuel.

Considérant l'invitation à participer à un souper bénéfique annuel samedi le 10 novembre prochain; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents ne pas donner suite, mais de laisser libre choix à ceux que l'activité intéresse.

07-10-12

-Aféas régionale Richelieu-Yamaska : appui à la « Journée contre l'intimidation ».

Considérant la demande d'appui de l'Aféas régionale Richelieu-Yamaska à une campagne de sensibilisation contre la violence sous toutes ses formes; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la mobilisation organisée par plusieurs organismes et individus en décrétant la journée du 8 décembre « Journée contre l'intimidation ».

08-10-12

-Service correctionnel Canada: proclamation « Semaine de la justice réparatrice 2012 ».

Attendu que, face au crime et au conflit, la justice réparatrice offre une philosophie et une approche qui voient en ces questions principalement un tort causé à des personnes et à des relations; attendu que, les approches de la justice réparatrice s'efforcent de soutenir et d'encourager la participation volontaire des personnes touchées par un crime ou un conflit (victimes, délinquants, communauté) et la communication entre elles en vue de favoriser la responsabilisation, la réparation et un cheminement qui mènera à la compréhension, à des sentiments de satisfaction, à la guérison et à l'apaisement; attendu que, le thème de la Semaine de la justice réparatrice, pour cette année, « Des besoins diversifiés, des interventions sur mesure », donne l'occasion d'en savoir davantage et d'éduquer sur la justice réparatrice ainsi que de la célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine; par conséquent il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer par la présente, la semaine du 18 au 25 novembre 2012, « Semaine de la justice réparatrice à Sainte-Anne-de-Sorel ».

09-10-12

-Société canadienne du Cancer Bas-Richelieu : invitation à une soirée humoristique bénéfique.

Considérant l'invitation à une soirée humoristique organisée le samedi 3 novembre prochain au bénéfice de la Société canadienne du Cancer Bas-Richelieu; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

10-10-12

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

11-10-12

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 9 octobre 2012; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 4 septembre et le 9 octobre 2012 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et

d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance du comité consultatif d'urbanisme.

GÉOMATIQUE SERVICE DE DIFFUSION

12-10-12

Considérant l'offre du Groupe de géomatique Azimut inc. pour le service de diffusion GOnet 2013; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement pour 2013 au montant de 3 000\$ plus taxes.

FORMATION COMBEQ

13-10-12

Considérant la formation offerte par la Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription de l'inspectrice en bâtiment et en environnement à la formation « La boîte à outils juridiques d'une inspection municipale » au montant de 275,94\$.

PROJET D'UNE TOUR D'OBSERVATION : SERVICES PROFESSIONNELS

14-10-12

Considérant qu'il y a lieu de faire préparer des plans et devis afin de connaître précisément le type de structure; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confier un mandat de confection de plans et devis pour le projet de construction d'une tour d'observation à Pasquin St-Jean, experts-conseils, au coût de 6 000\$ plus taxes, et de prendre le montant net de la dépense à même le surplus accumulé.

ACQUISITION D'UNE PURGE AUTOMATIQUE : EXTRÉMITÉ DU RÉSEAU D'AQUEDUC À L'ÎLE D'EMBARRAS

15-10-12

Considérant que la municipalité utilise une purge manuelle ouverte en tout temps à l'extrémité du réseau sur l'île d'Embarras; considérant que la municipalité désire réduire la consommation d'eau potable en respect de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'acquisition d'une purge automatisée de marque Hydroguard au coût de 4 750\$, et de prendre le montant de la dépense à même le budget courant.

RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX DU 748 CHENAL-DU-MOINE « CENTRE GERMAINE-GUÈVREMONT » ET DU 1685 CHENAL-DU-MOINE « CHALET DES JEUX D'EAU »

16-10-12

Considérant le dépôt du rapport d'analyse de la réhabilitation des bâtiments du centre Germaine-Guèvremont au 748 Chenal-du-Moine et du chalet des jeux d'eau au 1685 Chenal-du-Moine; considérant que la Maison des Jeunes est en plein changement; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport et analysera la proposition d'un déménagement à la fin de l'année 2013.

RÉFECTION DE PAVAGE SUR LE CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE, PORTION DU M.T.Q.

17-10-12

Considérant que des travaux de resurfaçage de la chaussée sont nécessaires sur le tronçon du chemin du Chenal-du-Moine entre la limite de la ville de Sorel-Tracy et la rue du Quai à Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que ce secteur du chemin du Chenal-du-Moine est sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au Ministère des Transports du Québec de procéder au resurfaçage du pavage du chemin du Chenal-du-Moine, plus précisément de la portion à leur entretien entre les limites de Sorel-Tracy et la rue du Quai. Il est également résolu de demander au MTQ de procéder au nettoyage du fossé de chemin situé du côté sud entre la limite municipale et le chemin du Chenal-du-Moine.

OBSTRUCTION SUR LA RIVIÈRE YAMASKA À LA POINTE DE L'ÎLE DE ROUCHE

18-10-12

Considérant que depuis quelques années la présence d'un haut-fond à la fin du parcours de la rivière Yamaska à l'intersection de la rivière Yamaska et du Rigolet des Chenaux nuit au libre écoulement des eaux; considérant que lors de la dernière période estivale, un glissement de terrain est survenu face au chalet de madame Caroline Leduc et monsieur Pierre Grégoire sur l'île de Rouche dans la municipalité de Saint-François-du-Lac; considérant que le glissement de terrain a créé une obstruction dans le chenal de l'Île de Rouche; considérant que le glissement de terrain ainsi que la présence de haut-fond nuisent au libre écoulement des eaux et causent des effets néfastes aux biens et aux personnes à Sainte-Anne-de-Sorel et à Saint-François-du-Lac; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la municipalité concernée de Saint-François-du-Lac et de demander à la MRC de Nicolet-Yamaska, qui a compétence en matière de cours d'eau, de procéder aux vérifications nécessaires et de voir à faire effectuer les travaux requis afin d'enlever les obstructions s'il y a lieu.

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 468-2012 RELATIF AU PROGRAMME DE REVITALISATION APPLICABLE À CERTAINS SECTEURS RÉSIDENTIELS

19-10-12

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement n° 468-2012.

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 468-2012 relatif au programme de revitalisation applicable à certains secteurs résidentiels. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 472-2012 PORTANT SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

20-10-12

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement n° 472-2012.

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 472-2012 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONCORDANCE N° 473-2012
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME N° 435-
2009, LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 436-2009 ET LA GRILLE
DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE S-303 CONCERNANT LES
MILIEUX DE CONSERVATION

21-10-12

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement de concordance n° 473-2012, modifiant le règlement du plan d'urbanisme n° 435-2009, le règlement de zonage n° 436-2009 et la grille des spécifications de la zone S-303 concernant les milieux de conservation. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 474-2012
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 436-2009 AFIN DE
MODIFIER LES USAGES DE LA ZONE C-214 ET D'AUTORISER
LES HABITATIONS TRIFAMILIALES À LA GRILLE DES
SPÉCIFICATIONS

22-10-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement n° 474-2012 modifiant le règlement de zonage n° 436-2009 afin de modifier les usages de la zone C-214 et d'autoriser les habitations trifamiliales à la grille des spécifications.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 475-2012 CONCERNANT LES
NUISANCES

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Myriam Cournoyer afin de présenter lors d'une prochaine séance de conseil, un règlement n° 475-2012 concernant les nuisances.

AUTRES AFFAIRES
LETTRE DE FÉLICITATIONS À MADAME ÉLAINE ZAKAÏB

23-10-12

Considérant l'élection comme députée de Richelieu de madame Élane Zakaïb, et de sa nomination comme ministre déléguée; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une lettre de félicitations à madame Zakaïb pour son élection et sa nomination à titre de ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Pierre Pontbriand : demande s'il y a des promoteurs suite à l'acquisition du terrain de la Grange; quel sera le coût des services professionnels pour la tour d'observation; quels seront les coûts récurrents d'entretien et de surveillance de cette tour; et si il peut consulter les plans projets du quai fédéral.

-Léo Dutil : avise de la présence de plusieurs trous à l'extrémité du chemin de l'île d'Embarras et questionne sur l'aboiement des chiens.

-Jacques Joyal: questionne l'avis de motion pour la présentation d'un règlement sur les nuisances.

24-10-12

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h00.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

LISTE DES DÉPENSES PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2012

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
7 Bell Mobilité	Cellulaires	306.95	Règl. 421-2007	P
8 Bell Canada	Entente luminaires décoratifs	682.58	Règl. 421-2007	P
8 Bell Canada AP	Télémetrie stations pompage	510.48	Règl. 421-2007	
	Mairie et loisirs	455.74		
9 Hydro-Québec	Luminaires de rues	1444.58	Règl. 421-2007	P
	Stations de pompage	1704.27		
	Garage	364.30		
	Chalet des loisirs	157.54		
	Terrain des loisirs	124.41		
	Bâtisse des jeux d'eau	231.23		
	Affiche croisières des îles	27.46		
	Mairie	743.13		
10 R.I.A.R.Y. AP	Quote-part mensuelle (oct)	9402.55	Réso.15-11-11	
11 Ville de Sorel-Tracy AP	Entente incendies (oct)	22983.00	Règl. 421-2007	
	Cour municipale	1300.00		
12 EBI Environnement AP	Contrat conteneurs à déchets	708.31	Règl. 421-2007	
17 MRC de Pierre-De Saurel AP	Services informatiques	135.93	M. Dauplaise	
AP	Ajust. ordures août	38.17	Règl. 421-2007	
25 Sintra inc. AP	Achat pierre	28.25	L. Jobin	
26 Patrick Morin inc. AP	Outils	526.75	L. Jobin	
	Rép. bâtisse jeux d'eau	207.09		
	Antigel, peintures	152.60		
	Rép. bandes de patinoires	717.55		
30 Fournitures de bureau Denis AP	Papeterie diverse	17.35	M. Dauplaise	
36 Fond d'information du territoire AP	Mutations (sept.)	21.00	Règl. 421-2007	
38 Location Sorel Inc. AP	Achat lame en acier	38.18	L. Jobin	
43 S.Q.A.E. AP	Remboursement financement	1268.53	Règl. 421-2007	
49 Diane Leduc & petite caisse	Frais de postes	61.12	Règl. 421-2007	P
	Constat d'infraction & immatriculation	56.15	L. Jobin	P
	Aliments	21.25	M. Dauplaise	P
49 Chantal Laferrière et petite caisse AP	Frais de postes	10.70	Règl. 421-2007	
	Essuie-tout, kleenex	13.47		

	Aliments, boissons	2.05		
50 Société Canadienne des Postes AP	Achat de timbres	350.67	Règl. 421-2007	
69 Precise Parklink	Frais de communication horodateur (oct)	153.21	Règl. 421-2007	P
70 Régie du Bâtiment AP	Maintien d'une licence COP	419.14	Règl. 421-2007	
74 Esso	Essence Hyundai	349.80	Règl. 421-2007	P
	Essence Toyota	163.20		
	Essence Ford 250	332.70		
	Essence Ford 450	94.76		
	Essence outils	105.00		
88GE Canada Equipement	Location système téléphonique (oct.)	92.23	Règl. 421-2007	P
94 Excavation M.D.Y. inc. AP	Voyage de terre au 1834 CCM	264.44	L. Jobin	
	Aqueduc coin rue Dupont et CCM	293.19		
	Nettoyage cour du garage	833.57		
102Ministre des Finances AP	2 ^e vers. Sûreté du Québec	97545.00	Règl. 421-2007	
110Visa Desjardins AP	Telus cellulaires	134.52	Règl. 421-2007	
AP	Frais de postes	80.32	Règl. 421-2007	
AP	Essence Toyota	85.33	M. Dauplaise	
AP	Repas rencontre négociation	58.05	M. Dauplaise	
AP	Boissons	118.05	M. Dauplaise	
129 MicroAge AP	Licence logiciels	1782.11	Règl. 421-2007	
147Pierre Lacombe AP	Frais de représentation FQM	100.00	Conseil	
	Frais de représentation (herbe à poux)	50.00		
	Frais de représentation (EBI)	75.30		
	Frais de congrès FQM	1554.80	Réso. 14-06-12	
194Emco Corporation AP	Pièces aqueduc & égout	383.20	L. Jobin	
197A.D. Toilettes AP	Loc. toilette portative (sept)	160.97	Règl. 421-2007	
237Danis Construction AP	Béton traverse égout pluvial	270.77	L. Jobin	
238Comptoir Richelieu inc. AP	Tourbes	10.35	L. Jobin	
274Annie Champagne AP	Frais de congrès FQM	1222.28	Réso. 14-06-12	
377Consultants Mario Cossette inc. AP	Expertise agricole pour la CPTAQ	3357.27	Réso. 23-06-12	
389Agritex AP	Pièces tracteur	215.04	L. Jobin	
408Solidec AP	Conteneur matières résiduelles	741.59	Règl. 421-2007	
415RCAP Leasing	Versement trimestriel photocopieur	760.98	Règl. 421-2007	P
433Great-West AP	Assurance collective employés	2889.44	Réso. 16-04-12	
439Les pierres soreloises AP	Réparation pavé uni	120.72	L. Jobin	
447Myriam Cournoyer AP	Frais de congrès FQM	1308.98	Réso. 14-06-12	
459Michon Industriel AP	Nettoyage couvre-tout	24.36	L. Jobin	
605Vitrerie Duchesne AP	Rép. fenêtre bureau municipal	343.84	M. Dauplaise	
608Gilles Vigneault AP	Frais de congrès FQM	1240.28	Réso. 14-06-12	
625Asphalte Expert AP	Réparation face au 2766 CCM	862.31	L. Jobin	
651AquaData AP	Plans des débits borne d'incendie	178.21	Réso. 16-09-09	

678	Excavation des îles AP	Enlèvement des bouées	2414.48	L. Jobin	
688	Maxime Dauplaise AP	Frais de congrès FQM	1348.60	Réso. 14-06-12	
706	Sorel-Tracy Express AP	Avis public urbanisme	217.31	Règl. 421-2007	
708	Portes de garage Courchesne AP	Réparation au garage du 748 CCM	137.97	L. Jobin	
711	Pièces J.D. AP	Quincaillerie	9.94	L. Jobin	
720	Terrassement Herbe-Bonneau AP	Terrassement et réparation pavé uni	1172.74	L. Jobin	
736	Excavation Luc Lefebvre AP	Nettoyage d'égout au 1023 CCM	229.94	L. Jobin	
750	Jean-Claude Dulude AP	Remboursement déplacement	12.65	M. Dauplaise	
790	Décalco Design Sorel-Tracy AP	Affiches traverses scolaires	588.68	M. Dauplaise	
804	Société Raynald Mercille AP	Consultations ressources humaines	2582.29	Réso.30-02-11	
842	Denis Cournoyer AP	Frais de congrès FQM	1131.28	Réso. 14-06-12	
850	Michèle Bérubé AP	Frais de déplacement	104.69	Règl. 421-2007	
868	MuniConseil avocats AP	Honoraires consultations générales	169.59	M. Dauplaise	
871	Dura-Lignes inc. AP	Marquage stationnements et bicyclettes	758.84	L. Jobin	
896	Environnement KMJ AP	Nettoyage égout toilettes billetterie	1432.04	L. Jobin	
938	Bauval Techmix AP	Asphalte froide	558.21	L. Jobin	
999	Renald Desrosiers, architecte AP	Esquisse réfection du quai fédéral	3449.25	Réso. 19-05-12	
	Jean-Luc Guèvremont	Remb. taxes payées en trop	314.82	Règl. 421-2007	P
	Gérard Bourgault	Remb. taxes payées en trop	705.28	Règl. 421-2007	P
	Jean-Benoît Cournoyer	Remb. taxes payées en trop	236.82	Règl. 421-2007	P
	Pierre-Luc Légaré/M-J. Bernard	Remb. taxes payées en trop	170.43	Règl.421-2007	P
	Alexandre Martel AP	Remb. dépôt	350.00	Règl. 421-2007	
	Salaires septembre 2012		25972.56	Règl. 421-2007	P
	D.A.S. septembre 2012		14891.40	Règl. 421-2007	P
Total :			222 548,46 \$		

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 22 octobre 2012 à 18h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier, à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé à tous les membres du conseil en date du 18 octobre 2012.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

25-10-12

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Pont de l'Île-aux-Fantômes
- 4- Questions du public
- 5- Levée de l'assemblée

PONT DE L'ÎLE-AUX-FANTÔMES

26-10-12

Considérant que les citoyens qui sont propriétaires d'immeubles à l'Île-aux-Fantômes demandent à ce que des réparations d'entretien soient apportées au pont reliant l'île à la terre ferme; considérant que la municipalité n'est pas propriétaire de cette infrastructure et que selon un avis juridique qu'elle a obtenu, le pont en question appartient à certains ou à l'ensemble des propriétaires ou à une partie de ceux-ci; considérant que la municipalité souhaite venir en aide à ces propriétaires sans toutefois reconnaître quelque responsabilité future à l'égard de cette infrastructure et tout en admettant ne détenir aucun droit de propriété ou autre, à l'égard de ce pont; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'autoriser la réalisation de travaux d'entretien du pont de l'Île-aux-Fantômes sujet à la conclusion d'un contrat relatif à ceux-ci;
- que ces travaux d'entretien soient effectués sous toutes réserves et sans admission de responsabilité quelconque par la municipalité;
- que ces travaux soient effectués si tous ou une majorité des propriétaires de l'Île-aux-Fantômes signent un document de reconnaissance et de consentement à la réalisation des travaux d'entretien du pont.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

27-10-12

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 19h15 sur la proposition de Annie Champagne, appuyée par Guy Lambert et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 6 novembre 2012 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

MOMENT DE RÉFLEXION

Le maire déclare la séance ouverte. Dix personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé. Le maire félicite le directeur général pour l'obtention de sa maîtrise en administration publique.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-11-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-11-12

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2012 tel que présenté.

03-11-12

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 octobre 2012 tel que présenté.

CORRESPONDANCE

04-11-12

-Fondation Hôtel-Dieu de Sorel : invitation soirée bénéfique annuelle. Suite à l'invitation à participer à la soirée bénéfique annuelle de la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel afin d'amasser des fonds pour le département de gynécologie-obstétrique; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite mais de laisser libre choix à chacun d'y participer.

05-11-12

-Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs : renouvellement d'affiliation. Considérant l'offre de renouvellement de notre affiliation avec la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de l'affiliation au coût annuel de 100\$ et de nommer Annie Champagne à titre de responsable.

06-11-12

-Club VTT Vagabond du Bas-Richelieu : demande de circulation sur certains chemins municipaux.

Considérant la demande du Club VTT Vagabond à l'effet d'autoriser la circulation des propriétaires de véhicule tout-terrain, membres du club, dans leur quartier respectif afin qu'ils puissent se rendre aux sentiers balisés; considérant que la Sûreté du Québec n'accepte pas ce type d'autorisation; considérant qu'une telle autorisation créerait une situation ambiguë et donnerait un faux sentiment de sécurité aux usagers; considérant que la municipalité n'a pas le pouvoir légal de prendre une telle décision; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser le Club VTT Vagabond que la municipalité ne peut donner suite à la demande.

07-11-12

-Ville de Saint-Joseph-de-Sorel : projet d'implantation d'un 3^e bac pour les matières putrescibles.

Considérant que la ville de Saint-Joseph-de-Sorel suggère au Conseil de la MRC de Pierre-de Saurel d'établir d'abord un projet pilote d'implantation d'un troisième bac pour les matières putrescibles afin de tenir compte des inconvénients pour les territoires fortement urbanisés; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer les municipalités désirant mettre un projet pilote sur pied, mais que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel ne juge pas nécessaire de le faire sur son territoire.

08-11-12

-Ville de Saint-Joseph-de-Sorel : appel d'offres regroupé « Contrôle des animaux ».

Considérant que la ville de Saint-Joseph-de-Sorel nous avise qu'elle serait intéressée à procéder à un appel d'offres regroupé avec notre municipalité et la ville de Sorel-Tracy pour le service du contrôle des animaux; considérant que Sorel-Tracy est présentement à préparer un devis en vue de demander un appel d'offres prochainement; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire connaître à la ville de Saint-Joseph-de-Sorel et à la ville de Sorel-Tracy de notre intérêt à se joindre à un tel regroupement.

09-11-12

-Monsieur Jean-François Labarre : autorisation Guignolée 2012.

Considérant la tenue de la guignolée le dimanche 2 décembre prochain à Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les bénévoles à effectuer du porte à porte pour amasser des denrées et de l'argent et d'autoriser également l'installation de deux affiches à l'entrée de la municipalité.

10-11-12

-Fédération de l'horticulture ornementale du Québec : invitation à l'Expo 2012.

Considérant l'invitation à assister au dévoilement officiel des résultats pour la classification horticole des Fleurons du Québec le 15 novembre prochain à Saint-Hyacinthe dans le cadre de l'Expo de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et le directeur général à y participer au coût de 97,73\$ pour chaque inscription.

11-11-12

-CLD Pierre-de Saurel Tourisme : planification du développement touristique.

Considérant l'offre du Centre local de développement Pierre-De Saurel pour la réalisation d'une planification du développement touristique à Sainte-Anne-de-Sorel par le biais de consultations; considérant que le Centre local d'emploi de Sorel-Tracy s'est prononcé en faveur de nos projets à caractère touristique tels que le ponton pour le transport des cyclistes, la tour d'observation au parc Constant-Plante et la construction d'un pavillon d'accueil au quai de Sainte-Anne, et nous propose une contribution financière de 20 000\$; considérant que cette contribution est conditionnelle à un engagement de notre part à participer au comité de suivi de la planification du développement touristique et à octroyer une contribution de l'ordre de 20% du projet, soit 4 000\$ qui peut être réparti de deux façons; 2 000\$ en argent et 2 000\$ en services ou prêt de matériels; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de participer au comité de suivi en déléguant les conseillers Annie Champagne et Guy Lambert, le directeur général Maxime Dauplaise, et en défrayant le montant de 4 000\$ en argent et en services.

12-11-12

-Société de l'Agriculture de Richelieu : gala de l'excellence agricole.

Considérant l'invitation à participer au prochain gala de l'excellence agricole qui se tiendra le samedi 24 novembre prochain; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire à y participer au montant de 85\$ le billet.

13-11-12-A

-Madame Michèle Bérubé, inspectrice : rapports de situation.

Considérant le dépôt du rapport de situation de la propriété du 7 rue des Nations; considérant que ce rapport fait référence à des infractions ayant trait à de l'entreposage extérieur illégal; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'émission d'un constat d'infraction à partir du 3 décembre prochain.

13-11-12-B

Considérant le dépôt du rapport de situation de la propriété du 206-210 rue de la Rive; considérant que ce rapport fait référence à des infractions relatives à une piscine mal protégée ; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'émission d'un constat d'infraction de 50\$ plus les frais.

13-11-12-C

Considérant le dépôt du rapport de situation de la propriété du G-395 sur l'Île de Grâce; considérant que ce rapport fait référence à une infraction relative à un usage dérogatoire; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'émission d'un constat d'infraction de 50\$ plus les frais après constatation des faits et d'aviser la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec de la situation.

14-11-12

-Monsieur Robert Ethier : demande d'autorisation pour la tenue d'après-bal.

Considérant la demande d'autorisation pour la tenue d'un « après-bal » pour les trois prochaines années en juin formulée par monsieur Robert Ethier de l'Aéroparc des Îles; considérant que de tels « après-bals » ont déjà eu lieu à cet endroit; considérant qu'après vérification auprès des autorités de la Sûreté du Québec, aucun dossier opérationnel n'a été ouvert lors des derniers événements; considérant que la tenue d'un « après-bal » doit se faire dans l'ordre, et que la sécurité et le respect d'autrui doivent être placés en priorité;

il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue d'un « après-bal » en juin 2013 à l'Aéroparc des Îles aux conditions suivantes :

- délimiter clairement le terrain où se tiendra l'activité et s'assurer que les participants y soient confinés;
- avoir un minimum de huit (8) agents de sécurité afin d'assurer la sécurité des participants;
- s'assurer de la salubrité des lieux;
- collaborer avec la Sûreté du Québec avant, pendant et après la tenue de l'événement;
- s'assurer de la présence d'un débarcadère sur le site afin d'éviter des arrêts fréquents sur le chemin du Chenal-du-Moine;
- installer un panneau incitant les jeunes à respecter le voisinage lors de leur sortie sur le chemin du Chenal-du-Moine.

Il est également proposé de prêter la flèche de signalisation pour faciliter la circulation sur le chemin du Chenal-du-Moine. Toutefois, le conseil se laisse le droit de révoquer ce droit en tout temps.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

15-11-12

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

16-11-12

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 6 novembre 2012; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 9 octobre et le 6 novembre 2012 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance du comité consultatif d'urbanisme.

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

17-11-12

Le maire fait la lecture du rapport sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2012 qui s'achève, démontrant un surplus budgétaire estimé de 24 932\$. Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance dudit rapport; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport du maire.

R.I.A.R.Y. : ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

18-11-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2013 de la R.I.A.R.Y. et d'autoriser le paiement de notre quote-part annuelle de 96 302\$.

19-11-12

PROJET DE DÉVELOPPEMENT LOT 165-P

Considérant qu'en vertu du règlement n° 472-2012 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux, la municipalité doit autoriser le choix de la firme d'ingénieurs-conseils que le promoteur désire mandater; considérant que monsieur Marc Larochelle, promoteur, propose les services de la firme SMI; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le choix de la firme « *SMI les consultants S.M. inc.* » pour la préparation des plans et devis du projet de développement résidentiel sur le lot 165-p.

20-11-12

REPLACEMENT DE LA CONDUITE DE REFOULEMENT ET PAVAGE DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE : CERTIFICAT DE RÉCEPTION DÉFINITIVE

Considérant le dépôt du certificat de réception définitive des ouvrages en date du 6 novembre 2012; considérant la recommandation de la firme « Les Services exp inc. » mandatée par la municipalité; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de libérer la retenue de 5% au montant de 32 207,44\$ et d'effectuer le paiement du décompte progressif no 3 à Sintra inc. de 36 692,32\$ taxes incluses.

21-11-12

RÉFECTION DE L'AQUEDUC DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE (PHASE 2) RUE DU QUAI À RUE SAINT-MICHEL : CERTIFICATION DE RÉCEPTION DÉFINITIVE

Considérant le dépôt du certificat de réception définitive des ouvrages en date du 6 novembre 2012; considérant la recommandation de la firme « Les Services exp inc. » mandatée par la municipalité; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de libérer la retenue de 5% au montant de 46 324,13\$ et d'effectuer le paiement du décompte progressif no 5 à Sintra inc. de 52 774,77\$ taxes incluses.

22-11-12

VERSEMENT 2012 DE LA SUBVENTION PRECO

Considérant que les protocoles d'entente no 231538 et 231761 signés dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites (PRECO) prévoyaient le versement d'une aide financière payable sur dix ans de la part du gouvernement du Québec; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'affecter le montant reçu pour l'année 2012 de 222 213\$ au remboursement en capital et intérêts de l'emprunt du règlement no 433-2009.

23-11-12

PROJET DU PARC ÉOLIEN PIERRE-DE SAUREL

Considérant que le gouvernement du Québec en adoptant la *Loi sur les compétences municipales* au milieu des années 2000, confirmait sa volonté d'offrir au monde municipal la possibilité de diversifier ses sources de revenus en développant un volet « entrepreneur » ; considérant qu'un des buts ultimes de cette volonté est de permettre l'allègement de l'effort fiscal municipal pour les contribuables ; considérant le contenu de l'article 2 de cette loi qui se lit comme suit : « *Les dispositions de la présente loi accordent aux municipalités des pouvoirs leur permettant de répondre aux besoins municipaux, divers et évolutifs, dans l'intérêt de leur population. Elles ne doivent pas s'interpréter de façon littérale ou restrictive.* » ; considérant qu'en janvier 2006 le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) commentait

cet article de la façon suivante : « ... *la dernière phrase de cet article interdit l'interprétation stricte des dispositions de la loi et illustre le virage entamé par les tribunaux en matière d'interprétation des dispositions relatives aux compétences municipales.* » en référant de plus à une décision de la Cour suprême du Canada faisant état du constat suivant : *la rédaction des lois municipales en des termes généraux reflète la véritable nature des municipalités modernes qui ont besoin de souplesse pour réaliser les objets de leur loi habilitante ;*

considérant que, dès 2007, le Conseil de la MRC explorait divers moyens de diversifier ses revenus (analyse d'un projet hydroélectrique aux écluses, d'un projet de parc éolien selon les anciens tarifs offerts par Hydro-Québec) ;

considérant qu'en avril 2009 HQD annonçait un nouvel appel d'offres pour l'achat d'électricité produite au moyen de l'énergie éolienne, prévoyant cette fois-ci un nouveau tarif de 12,5 ¢ du kw/h ;

considérant qu'en juin 2009, devant ce nouveau contexte, le Conseil de la MRC décidait d'approfondir les possibilités d'implanter un parc éolien sur le territoire et d'installer sur le site projeté un mât anémométrique afin de débiter la collecte des données de vents ;

considérant qu'au printemps 2010 le Conseil de la MRC confirmait sa volonté de déposer une soumission à HQD dans le cadre de son appel d'offres A/O 2009-02, dont la date limite de dépôt des soumissions était le 6 juillet 2010 ;

considérant que cette soumission a été déposée avec l'appui de toutes les municipalités de la MRC (par résolution) et de nombreux organismes régionaux ;

considérant que le 20 décembre 2010 HQD annonçait publiquement avoir retenu 12 des 44 projets déposés dans le cadre de cet appel d'offres dont celui de la MRC ;

considérant que le 10 février 2011 le Conseil de la MRC adoptait le règlement décrétant une dépense et un emprunt de 17,725 M\$ (équité requise pour la construction) et créait la « Société en commandite Parc éolien Pierre-De Saurel » ;

considérant que le 17 mai 2011 les représentants de la Société Parc éolien Pierre-De Saurel et d'Hydro-Québec Distribution signaient le contrat liant les parties pour une période de 20 ans et garantissant un prix de vente indexé annuellement ;

considérant que les diverses études permettent de prévoir des profits annuels importants pour la Société Parc éolien Pierre-De Saurel dont l'actionnaire unique est la MRC ;

considérant que l'analyse des plus récentes données de vents (de septembre 2009 à août 2012) a permis de confirmer le potentiel éolien sur le site ;

considérant que, lors de la séance d'information tenue le 22 juin 2011 à l'intention de tous les élus de la MRC, il a été précisé que le Conseil de la MRC aura la responsabilité de décider d'affecter les profits qui lui seront versés, soit à la réalisation de projets régionaux et/ou au fonctionnement de l'organisme, donc en réduction des quotes-parts municipales ;

considérant que la tenue d'autres rencontres d'information publiques a permis d'évaluer que la grande majorité de la population est favorable à la réalisation de ce projet compte tenu de ses volets novateur et bénéfique pour la région et de son impact positif sur les budgets municipaux ;

considérant que la dernière rencontre d'information publique tenue le 3 octobre 2012 avait comme principal objectif de fournir les plus récentes données pertinentes aux élus de la MRC et à la population en général ;

considérant qu'à la suite de cette rencontre d'information publique le Conseil de la MRC désire connaître les intentions des conseils municipaux du territoire face à sa volonté de diversifier ses revenus ;

considérant que toutes les décisions et dépenses en lien avec ce dossier ont été, à ce jour, adoptées à l'unanimité des membres du Conseil de la MRC s'exprimant sur ce dossier ;
considérant que les dépenses inhérentes à ce projet ont été temporairement puisées dans le surplus accumulé de la MRC pour éviter le paiement d'intérêts (si celles-ci avaient été imputées au règlement d'emprunt) ;
considérant que ces dépenses devraient être imputées au règlement d'emprunt au début de 2013 si les 12 municipalités du territoire donnaient leur appui au projet ;
considérant que les membres du Conseil de la MRC ont convenu qu'une municipalité qui se retire du projet devra acquitter sa part des dépenses encourues pour ce dossier au moment du retrait (au prorata de la RFU) ;
considérant que dans l'éventualité où le Conseil de la MRC décidait d'abandonner le projet et de dissoudre la SEC, les membres du Conseil de la MRC ont convenu que les dépenses encourues constitueraient une perte nette pour l'organisme ;
considérant que la MRC adoptera prochainement un règlement décrivant plus amplement les modalités liées au droit de retrait des municipalités ;
considérant que les municipalités de la MRC auront toujours la possibilité d'exercer leur droit de retrait moyennant le paiement de certains coûts ;
en conséquence, il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à la majorité des conseillers présents que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel réitère son appui à la réalisation du parc éolien Pierre-De Saurel sur le territoire de la MRC, projet qui permettra à la MRC de diversifier ses sources de revenus en affectant les profits qui lui seront versés, soit à la réalisation de projets régionaux et/ou au fonctionnement de l'organisme, donc en réduction des quotes-parts municipales.

PROBLÉMATIQUE ARBRES DANGEREUX DANS LES ÎLES

24-11-12

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vérifier les arbres dangereux sur l'île Lacroix, les identifier et évaluer le coût pour les abattre afin qu'ils ne tombent pas dans le chenal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONCORDANCE N° 473-2012 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME N° 435-2009, LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 436-2009 ET LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE S-303 CONCERNANT LES MILIEUX DE CONSERVATION

25-11-12

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement de concordance n° 473-2012, modifiant le règlement du plan d'urbanisme n° 435-2009, le règlement de zonage n° 436-2009 et la grille des spécifications de la zone S-303 concernant les milieux de conservation. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

RETRAIT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 474-2012 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 436-2009 AFIN DE MODIFIER LES USAGES DE LA ZONE C-214 ET D'AUTORISER LES HABITATIONS TRIFAMILIALES À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

26-11-12

Considérant que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* autorise la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel à apporter des modifications à son règlement de zonage n° 436-2009; considérant qu'une demande a été déposée pour l'autorisation d'une habitation trifamiliale;

considérant que ce projet n'a aucun impact visuel au village; considérant le comité consultatif d'urbanisme a étudié le dossier le 20 août dernier et qu'il est favorable à cette demande; considérant que cette modification ne change pas la vocation commerciale de la zone mais ajoute seulement la possibilité d'un troisième logement; considérant qu'une densité d'occupation plus élevée est souhaitable afin d'occuper de façon maximale la bâtisse existante; considérant que la MRC de Pierre-De Saurel, après analyse, a avisé la municipalité que le premier projet de règlement n'était pas conforme à l'article 2.1.2 du schéma d'aménagement qui permet uniquement des habitations unifamiliales et bifamiliales; considérant que ce règlement ne pourra jamais être en vigueur; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retirer le premier projet de règlement n° 474-2012 et de rembourser le demandeur.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Pierre Pontbriand : informations sur le règlement de concordance n° 473-2012 et sur le retrait du projet de règlement n° 474-2012; le rôle d'évaluation; le coût de la demande de dézonage de la rue Marie-Didace; le coût de l'électricité du parc Constant-Plante et le bureau du directeur des travaux publics.

-Laurent Latraverse : le résultat de l'essai du ponton.

-Yves Mandeville: suivi concernant sa demande relative au stationnement sur le chemin du Chenal-du-Moine.

-Georges Dutil : désastre écologique concernant la présence de plusieurs poissons morts dans la baie Lavallière.

-René Palardy : liste des comptes : factures de Raynald Mercille, avocat; de Dufresne Hébert Comeau, avocats et les salaires. Questions sur le pont de l'Île-aux-Fantômes et l'entente des loisirs.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

27-11-12

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h35.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

LISTE DES DÉPENSES PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2012

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
7 Bell Mobilité	Cellulaires	258.52	Règl. 421-2007	P
8 Bell Canada AP	Télémetrie stations pompage	510.48	Règl. 421-2007	
	Mairie et loisirs	456.47		

9 Hydro-Québec	Luminaire de rues Stations de pompage Mairie Garage Bâtisse des jeux d'eau Chalet des loisirs Parc terrain des loisirs Parc Constant-Plante	2774.49 1818.71 948.18 382.55 234.53 254.07 90.73 1153.49	Règl. 421-2007	P
10 R.I.A.R.Y. AP	Quote-part mensuelle (nov)	9402.55	Résol.15-11-11	
11 Ville de Sorel-Tracy AP	Entente incendies (nov) Cour municipale	22983.00 200.00	Règl. 421-2007	
12 EBI Environnement AP	Contrat conteneurs à déchets	719.00	Règl. 421-2007	
17 MRC de Pierre-De Saurel AP AP	Cueillette ordures (nov) Collecte appareils réfrigération	15782.27 873.07	Règl. 421-2007 Règl. 421-2007	
25 Sintra inc. AP	Achat pierre, asphalte	199.27	L. Jobin	
26 Patrick Morin inc. AP	Outils et pièces voirie Enseigne Filtres humidificateur Pièces égout	142.66 35.82 26.42 39.61	L. Jobin	
28 Corporation Sun Media AP	Avis public urbanisme	216.96	Règl. 421-2007	
30 Fournitures de bureau Denis AP	Papeterie diverse	250.02	M. Dauplaise	
35 Carquest inc. AP	Batterie chenillette	120.67	L. Jobin	
36 Fond d'information du territoire AP	Mutations (oct.)	24.00	Règl. 421-2007	
38 Location Sorel inc. AP	Location laveuse à tapis	41.79	L. Jobin	
44 Cegep de Sorel-Tracy AP	Entente de loisirs	309.00	Règl. 421-2007	
49 Chantal Laferrière et petite caisse AP	Frais de postes Aliments boissons Piles, pince	104.04 79.09 10.92	Règl. 421-2007	
69 Precise Parklink AP	Frais de communication horodateur (nov)	153.21	Règl. 421-2007	
70 Min. des Finances AP	Bail Ile Lacroix	248.35	Règl. 421-2007	
74 Esso	Essence Hyundai Essence Toyota Essence Ford 250 Essence Ford 450 Essence ponton	352.42 83.90 342.57 93.35 136.77	Règl. 421-2007	P
88GE Canada Equipement AP	Location système téléphonique (nov)	92.23	Règl. 421-2007	
102Emploi Québec AP	Inscriptions qualification aqueduc	212.00	L. Jobin	
109Ass. Directeur municipaux Qc AP	Inscription formation sur violence	298.94	M. Dauplaise	
110Visa Desjardins AP AP AP	Telus cellulaires Aliments Repas rencontre négociation	177.16 69.00 46.13	Règl. 421-2007 M. Dauplaise M. Dauplaise	
112Canadian Tire AP	Ampoules	24.32	M. Dauplaise	
147Pierre Lacombe AP	Frais de représentation extérieur de la MRC	100.00	Règl. 470-2012	
194Emco Corporation AP	Pièces aqueduc	347.37	L. Jobin	
203Serruriers Sorel-Tracy inc. AP	Confection de clés voirie	48.87	L. Jobin	
238Comptoir Richelieu inc. AP	Terreau de plantation	198.68	L. Jobin	

300Signal Services inc. AP	Enseignes de rues	460.71	L. Jobin	
399Antonio Moreau Ltée AP	Gants pour voirie	35.87	L. Jobin	
402Maguilou inc. AP	Mise à jour site Web	172.46	M. Dauplaise	
408Solidec inc. AP	Conteneur site des matériaux secs	741.59	Règl. 421-2007	
433Great-West AP	Assurance collective employés	2889.44	Réso. 16-04-12	
45Michon Industriel AP	Nettoyage de vêtements	22.15	L. Jobin	
527Soudures F.H. inc. AP	Fabrication supports	304.68	L. Jobin	
549Entrepôt du pneu AP	Antirouille Ford-450 et rép. pneu	137.97	L. Jobin	
572Les Pompes JP AP	Module pour pompe	919.80	L. Jobin	
656Réseau québécois ville & villages AP	Matériel Fête des Voisins	39.20	Réso.15-01-12	
688Maxime Dauplaise AP	Frais déplacement rencontre herbe à poux	88.00	Conseil	
AP	Achat chocolats Halloween	315.89	Conseil	
720Terrassement Herbe-Bonneau AP	Réparation terrain	206.95	L. Jobin	
728Leblanc Canada AP	Ampoules sapin de Noël	89.00	L. Jobin	
740Restaurant Le Varvo	Rencontre comité régional politique familiale	156.15	Conseil	P
774Groupe géomatique Azimut AP	Mise à jour matrice graphique	114.98	Règl. 421-2007	
777Martech AP	Enseignes traverse VTT et motoneiges	1476.05	L. Jobin	
792PG Solutions inc. AP	Formation dépôt de rôle	143.72	M. Dauplaise	
804Raynald Mercille, avocat AP	Honoraires ressources humaines	2842.04	Réso.30-02-11	
850Michèle Bérubé AP	Frais de déplacement formation	86.35	M. Dauplaise	
870Variété St-Isidore enr. AP	Achat bureau travaux publics	689.85	L. Jobin	
896Excavation Jean Préville AP	Sel pour déglçage	14568.60	Règl. 421-2007	
899Dufresne Hébert Comeau avocats AP	Honoraires dossier CPTAQ	2161.10	Réso.31-07-11	
912Textiles Raymond Parent AP	Store Maison des Jeunes	39.07	L. Jobin	
933Logiteck Informatique AP	Hébergement site internet	258.69	Règl. 421-2007	
969Maurice Desrosiers AP	Achat tire-fonds	163.26	L. Jobin	
	Salaires octobre 2012	30265.06	Règl. 421-2007	P
	D.A.S. octobre 2012	17706.63	Règl. 421-2007	P
<hr/>				
Bell Canada AP	Remplacement 2 poteaux au village	5205.02	Règl. 433-2009	
Total :		145 765.93	\$	

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 19 novembre 2012 à 21h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

28-11-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Formation d'un comité sur l'équité salariale
- 4- Contrat de travail des employés cadres
- 5- Questions du public
- 6- Levée de l'assemblée

FORMATION D'UN COMITÉ SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

30-11-12

ATTENDU QUE la Municipalité veut s'assurer qu'il n'y a pas de discrimination dans sa structure salariale; ATTENDU l'importance de rémunérer les postes à prédominance féminine au même niveau que les postes à prédominance masculine; ATTENDU les principes d'ordre public qui apparaissent dans la Loi sur l'équité salariale; ATTENDU QUE les ressources humaines sont un facteur crucial de développement pour la Municipalité; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un comité soit formé pour faire l'équité salariale et que le comité soit composé de Monsieur le maire Pierre Lacombe, du directeur général Maxime Dauplaise, du directeur des travaux publics et directeur général adjoint Lucien Jobin, de Mmes les conseillères Annie Champagne et Myriam Cournoyer, de Mmes Michèle Bérubé, Chantal Laferrière et Diane Leduc.

CONTRAT DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS CADRES

31-11-12

Considérant qu'il y a lieu de procéder aux révisions salariales des employés de niveau cadre; considérant que le conseil a procédé à l'évaluation de ces employés; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur le maire Pierre Lacombe soit autorisé à procéder à la signature des contrats de travail modifiés relativement aux conditions de travail du directeur général et du directeur des Travaux public et directeur général adjoint.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

32-11-12

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 21h30 sur la proposition de Annie Champagne, appuyée par Gilles Vigneault et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 3 décembre 2012 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Sept personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-12-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-12-12

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2012 tel que présenté.

03-12-12

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 novembre 2012 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-12-12

- Comité Zip du lac Saint-Pierre : demande d'appui technique au projet de conservation de la Baie de l'île de Grâce.

Considérant la demande d'appui technique d'une valeur de 600 \$ au projet de conservation de la Baie de l'île de Grâce; considérant les efforts de restauration et de protection des berges effectués par cet organisme sur notre territoire; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de fournir un appui technique d'une valeur de 600\$ pour le projet.

05-12-12

- École Sainte-Anne-les-îles : demande d'autorisation pour l'installation d'un conteneur maritime dans la cour de l'école.

Considérant que l'école Sainte-Anne-les-Îles éprouve de sérieux problèmes d'entreposage; considérant que l'administration de l'école souhaiterait faire l'acquisition d'un conteneur maritime de 20 pieds et l'installer dans la cour de l'école; considérant que l'école désire obtenir l'autorisation de la municipalité; considérant que la réglementation actuelle ne permet pas ce type d'entreposage dans la municipalité; considérant que le comité consultatif d'urbanisme à analyser la possibilité d'autoriser la présence de ce type de conteneur sous certaines conditions qui seront à définir dans les îles non reliées par un pont; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la direction de l'école que la municipalité n'entend pas permettre ce type de conteneur dans les zones situées à proximité du village.

06-12-12

- Monsieur Guy Parenteau : demande de remboursement d'une étude demandé par le conseil concernant la présence de gaz.

Considérant que monsieur Parenteau demande un remboursement des frais de l'expertise demandée par le conseil via la résolution 06-08-12; considérant que cette expertise était une condition d'obtention de la dérogation mineure; considérant que l'article 145.2 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme stipule « qu'aucune dérogation ne peut être accordée dans une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières »; considérant l'absence de données et de faits tangibles liés à la problématique d'une possible présence de gaz dans le sol; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer monsieur Parenteau que la municipalité ne remboursera pas les frais liés à cette expertise.

07-12-12

- FM 101.7 : offre de publicité pour vœux de Noël.

Considérant l'offre de publicité pour les vœux de Noël à la station de radio locale; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

08-12-12

- Festival Country de Sainte-Anne-de-Sorel : demande d'autorisation et de location.

Considérant que le conseil municipal a autorisé la tenue d'un Festival country pour les années 2009, 2010, 2011 et 2012 sur les propriétés de la Municipalité; considérant que la nature privée et à but lucratif de cette activité impose à la Municipalité l'obligation de conclure une entente locative avec le promoteur; considérant que le promoteur est un employé de la Municipalité; considérant que le coût de location pour le terrain et les installations du Festival country sera de cinq cents dollars (500 \$) avec les taxes en sus; considérant que le Festival country est une activité qui donne à la Municipalité un certain rayonnement; considérant que l'intention de la Municipalité d'acheter de la publicité pour une valeur égale au montant de cinq cents dollars (500 \$); considérant que le Code d'éthique et de déontologie des employés sera respecté; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le directeur général Maxime Dauplaise pour signer un contrat de location pour le terrain et les installations au montant de cinq cents dollars (500 \$), lequel contrat précisera que la Municipalité procédera à l'achat d'une publicité pour une valeur égale.

09-12-12

- Madame Michèle Bérubé, inspectrice : rapports de situation.

Considérant le dépôt du rapport de situation de la propriété du 2396 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que ce rapport fait référence à des infractions ayant trait à la mise en place de fondations dans la zone inondable 0-20 ans et non-respect du permis émis; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'émission d'un constat d'infraction de 50 \$ plus les frais et de donner un délai jusqu'au 7 janvier 2013 pour se conformer à la réglementation et à défaut d'entreprendre les procédures judiciaires nécessaires.

10-12-12

Considérant le dépôt du rapport de situation de la propriété du 2592 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que ce rapport fait référence à des infractions ayant trait à la mise en place d'éléments d'ancrages après un bâtiment accessoire en zone inondable de 0-20 ans; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'émission d'un constat d'infraction de 50 \$ plus les frais et de donner un délai jusqu'au 7 janvier 2013 pour se conformer à la

règlementation et à défaut d'entreprendre les procédures judiciaires nécessaires.

11-12-12

Considérant le dépôt du rapport de situation de la propriété du 4 rue Lachapelle; considérant que ce rapport fait référence à une infraction relative au fait d'avoir omis de fournir une preuve de vidange de la fosse septique; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'émission d'un constat d'infraction de 100 \$ plus les frais au-delà du dernier délai du 7 janvier 2013 pour se conformer à la réglementation et/ou conclure une entente concernant un futur branchement à l'égout municipal d'ici le 1^{er} juin 2013.

12-12-12

- BIOPHARE : demande d'appui.

Considérant que le *Biophare* déposera une demande d'aide financière à la CRÉ Montérégie Est afin de produire une exposition intitulée « Germaine Guèvremont et le Survenant »; considérant que le *Biophare* désire joindre des lettres d'appui à la demande d'aide financière; considérant que « Germaine Guèvremont et le Survenant » font partie de l'histoire de notre municipalité; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner l'appui de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel au projet.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

13-12-12

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

14-12-12

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 3 décembre 2012; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 6 novembre et le 3 décembre 2012 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2012

15-12-12

Considérant le dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 20 novembre 2012; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt dudit procès-verbal.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME :
DEMANDE À LA CPTAQ/UTILISATION À DES FINS AUTRES
QU'AGRICOLES ET ALIÉNATION D'UNE PARTIE DU LOT 4 484
192

16-12-12

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande pour l'utilisation d'une lisière de terrain à des fins autres qu'agricoles et l'aliénation d'une partie du lot 4 484 192; considérant que cette demande concerne les lots 4 484 192, 4 484 100 et 4 484 101; considérant que cette demande a pour but de régulariser une situation existante entre les parties (vendeur et acheteur);

considérant que la demande respecte le règlement de zonage et de lotissement de la municipalité; considérant que cette demande n'a aucun impact négatif sur l'agriculture; considérant l'homogénéité résidentiel du chemin du Chenal-du-Moine; considérant l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande d'autorisation à la CPTAQ pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture et l'aliénation d'une partie du lot 4 484 192.

ÉLABORATION D'UN PLAN CONCEPT D'AMÉNAGEMENT POUR L'ENSEMBLE DU SITE SIS AU 1645, 1665 ET 1685 CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

17-12-12

Considérant qu'il y a lieu de faire produire un plan concept d'aménagement pour le terrain de l'ancienne Grange du Survenant; considérant que la municipalité a invité trois firmes spécialisées; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme APUR, urbanistes conseils pour la réalisation stratégique d'un guide de mise en valeur du site au coût de 16 640 \$ plus taxes; Également résolu que ce mandat soit payé à même du règlement d'emprunt no 456-2011.

DÉMISSION DE MADAME DIANE LEDUC

18-12-12

Considérant la décision de madame Leduc de démissionner de son emploi et de prendre sa retraite; considérant que sa démission sera effective le 31 décembre 2012; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reconnaître la démission de madame Leduc effective le 31 décembre 2012 et la remercier pour ses bons états de service et lui souhaite bonne chance dans tous ses projets futurs.

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES

19-12-12

Considérant que le contrat de nos assurances générales vient à échéance le 31 décembre prochain; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler nos assurances générales avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour 2013 selon la proposition de Chapdelaine Assurances au montant de 30 008 \$.

R.A.E. RICHELIEU/SAINT-LAURENT : ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

20-12-12

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2013 de la Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Saint-Laurent établissant notre quote-part annuelle à 75 938 \$.

O.M.H. SAINTE-ANNE-DE-SOREL : ADOPTION DES RÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012 ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013.

21-12-12

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les révisions budgétaires 2012 et les prévisions budgétaires 2013 de l'O.M.H. de Sainte-Anne-de-Sorel.

CONTRAT DE MAINTENANCE ÉQUIPEMENT DE TÉLÉCOMMUNICATION DE BELL

22-12-12

Considérant que la municipalité désire poursuivre le contrat de maintenance pour les équipements de Bell à la Mairie; considérant qu'il est possible de renouveler pour une année, deux années ou trois années; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement pour l'année 2013 au coût de 629.04 \$.

TRAVAUX D'AQUEDUC CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE-PHASE I: DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 9 ET CERTIFICAT DE RÉCEPTION DÉFINITIVE

23-12-12

Considérant le dépôt du décompte progressif no 9 préparé par notre ingénieur, monsieur François Pothier de la firme *Les Services exp inc.*; considérant sa recommandation de paiement; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du décompte progressif no 9 des travaux d'aqueduc du chemin du Chenal-du-Moine, phase I, au montant respectif de 262 330.07 \$ à l'entrepreneur Danis Construction et de conserver une retenue spéciale de 60 000 \$ qui sera réévaluée en juin 2013.

ENTENTE ACCÈS-LOISIRS

24-12-12

Considérant que l'entente *Accès-loisirs* vient à échéance le 31 décembre prochain; considérant qu'il y a lieu de renouveler ladite entente pour une durée de deux ans à coûts fixes soit pour 2013 139 153 \$ et pour 2014 143 328 \$; considérant que cette nouvelle entente exclura le partenariat de service pour les stationnements; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'option C établissant des coûts fixes pour les années 2013 et 2014 et autorise le maire Pierre Lacombe et le directeur général maxime Dauplaise à signer ladite entente.

PROGRAMME MUNICIPALITÉ ACTIVE DE KINO QUÉBEC

25-12-12

Considérant que madame Karine Lagotte du CSSS Pierre-De Saurel est venue rencontrer madame la conseillère Myriam Cournoyer, responsable des questions familiales pour expliquer la démarche « *Municipalité active* »; considérant que la proposition favorisera une synergie intramunicipale et permettra d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens et de nos citoyennes; considérant que la proposition favorisera le mieux-être de nos citoyens et de nos citoyennes; considérant que la démarche favorisera les occasions de pratique d'activités physiques, de loisir et utilitaires (déplacements); considérant que la démarche « *Municipalité active* » donnera le goût de bouger à la population de notre municipalité; il est proposé par Myriam Cournoyer et appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer à « *Municipalité active* ». Cette démarche se définit par la création d'une synergie locale, notamment à l'intérieur de nos services municipaux (services des loisirs, urbanisme, travaux publics, sécurité publique, etc.), en vue d'augmenter l'accessibilité à des environnements sociaux, physiques et politiques en favorisant les occasions de pratique d'activités physiques, de loisir et utilitaires.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2013

26-12-12

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en

fixant le jour et l'heure du début de chacune; en conséquence, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2013, qui débiteront à 20h00 le :

lundi le 14 janvier	lundi le 4 février
lundi le 4 mars	lundi le 8 avril
lundi le 6 mai	lundi le 3 juin
lundi le 8 juillet	lundi le 26 août
lundi le 9 septembre	mardi le 1er octobre
lundi le 11 novembre	lundi le 2 décembre

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le directeur général mentionne qu'il a reçu toutes les déclarations d'intérêts pécuniaires des élus.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2015

27-12-12

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de tenir la séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2013 et du plan triennal 2013-2015, le lundi le 17 décembre 2012 à 19h00.

FÉLICITATIONS MÉRITE AGRICOLE 2012

28-12-12

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une lettre de félicitations à la Ferme Robert Péloquin s.e.n.c. de Sainte-Anne-de-Sorel pour l'obtention d'un prix dans la catégorie «Entreprise agricole» à Plantation G.H. Dutil de Sainte-Anne-de-Sorel pour l'obtention d'un prix dans la catégorie «Distinction» et à Monsieur André Péloquin de Sainte-Anne-de-Sorel pour l'obtention d'un prix dans la catégorie «Le grand fondateur» lors de la soirée de reconnaissance agricole.

AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER LE RÈGLEMENT NO 476-2012 CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013, LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS, LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

AVIS DE MOTION est donné avec dispense de lecture par la conseillère Myriam Cournoyer afin de présenter à une séance extraordinaire de ce conseil, un règlement no 476-2012 concernant les prévisions budgétaires 2013, le plan triennal d'immobilisations, les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2013 et les conditions de leur perception.

AUTRES AFFAIRES

QUESTIONS DU PUBLIC

-René Palardy : liste des comptes : factures d'excavations M.D.Y., Lessard et Doyon, arpenteurs.

-Pierre Pontbriand : liste des comptes : factures Xerox Canada, Stelem et Municonseil, avocats; information sur le pont de l'Île-aux-Fantômes; informations sur l'avenir du terrain de la Grange.

-Pierre Landry: État d'avancement du projet de bateau passeur Sainte-Anne-de-Sorel/Yamaska et suggère au conseil d'être plus explicite lors des séances en 2013.

-Jean-Marie Paul: définition du mot « élément d'ancrage »; information concernant le futur développement du site de la Grange.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

29-12-12

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h00.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

LISTE DES DÉPENSES PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2012

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
4 Financière Banque Nationale	Remboursement d'emprunts	28791.18	Règl. 421-2007	P
7 Bell Mobilité AP	Cellulaires	225.72	Règl. 421-2007	
8 Bell Canada AP	Télémetrie stations pompage	518.16	Règl. 421-2007	
	Mairie et loisirs	478.12		
9 Hydro-Québec	Garage	154.60	Règl. 421-2007	P
	Parc Constant-Plante	29.76		
10 R.I.A.R.Y. AP	Quote-part mensuelle (déc)	9402.55	Réso.15-11-11	
11 Ville de Sorel-Tracy AP	Entente incendies (déc)	22983.00	Règl. 421-2007	
	Cour municipale	60.00		
12 EBI Environnement AP	Contrat conteneurs à déchets	762.39	Règl. 421-2007	
17 MRC de Pierre-De Saurel AP	Cueillette ordures (déc)	15782.27	Règl. 421-2007	
	Équilibrage du rôle	24404.31		
21 Xerox Canada Ltée AP	Frais de copies	364.70	Règl. 421-2007	
25 Sintra inc. AP	Achat pierre et sable	523.88	L. Jobin	
26 Patrick Morin inc. AP	Outils et pièces voirie	186.39	L. Jobin	
	Enseignes	87.48		
	Pieces Centre Germaine-Guevremont	146.90		
	Sel mairie	23.00		
	Aqueduc	43.67		
	Bâches lien cyclable	43.30		
28 Corporation Sun Media AP	Avis public dépôt de rôle	216.96	Règl. 421-2007	
34 Xylem AP	Entretien annuel stations pompage	2772.05	L. Jobin	
35 Carquest inc. AP	Carburateur chenillette	329.85	L. Jobin	
	Outil aqueduc		43.93	L. Jobin
AP				

38	Location Sorel inc. AP	Location nacelle et outil	324.29	L. Jobin	
43	S.Q.A.E. AP	Remb. financement	509.24	Règl. 421-2007	
49	Chantal Laferrière et petite caisse AP	Frais de postes	57.70	Règl. 421-2007	
		Aliments boissons	27.85		
65	Lessard et Doyon arpenteur AP	Frais de piquetage	948.54	M. Dauplaise	
67	Gendron et Lamoureux AP	Diesel tracteur	584.94	L. Jobin	
69	Precise Parklink AP	Frais de communication horodateur (déc)	153.21	Règl. 421-2007	
70	Min. des Finances AP	Licence constructeur-proprétaire élect.	137.39	Règl. 421-2007	
74	Esso	Essence Hyundai	324.50	Règl. 421-2007	P
		Essence Toyota	236.60		
		Essence Ford 250	466.21		
88	GE Canada Equipement AP	Location système téléphonique (dec)	92.23	Règl. 421-2007	
94	Excavation M.D.Y. inc. AP	Réparation boîte de service	488.64	L. Jobin	
		Glissade et quais	1241.73		
		Installation de signalisation	781.83		
		Installation de la purge	781.83		
		Voyage de terre	264.44		
		Nettoyage fossé de chemin	747.34		
110	Visa Desjardins AP	Telus cellulaires	146.12	Règl. 421-2007	
	AP	Aliments, boissons, conseil et CCU	164.79	M. Dauplaise	
	AP	Courriers recommandés	387.09	Règl. 421-2007	
	AP	Stationnement et repas	65.95	M. Dauplaise	
	AP	Repas de Noel conseil	440.29	M. Dauplaise	
	AP	Repas de Noël ccu	470.78	M. Dauplaise	
	AP	Encre imprimante	145.33	M. Dauplaise	
	AP	Frais annuels	60.00	Règl. 421-2007	
112	Canadian Tire AP	Ampoules Noel mairie	157.65	L. Jobin	
132	Équipement Prodec AP	Produits de nettoyage	154.88	L. Jobin	
147	Pierre Lacombe AP	Frais de représentation extérieur de la MRC	168.20	Règl. 470-2012	
178	Formules Municipales AP	Livre des délibérations	411.57	Règl. 421-2007	
179	Ent. d'électricité D.A. inc. AP	Rép. luminaires de rues	1046.41	L. Jobin	
194	Emco corporation AP	Pieces aqueduc et égout	171.26	L. Jobin	
197	A.D. Toilettes AP	Commandite Relais pour la vie et réparation	149.46	M. Dauplaise	
235	Pierre Lefebvre Toyota AP	Entretien du camion	255.54	Règl. 421-2007	
237	Centre Multi-pièces JMF AP	Huiles	32.19	L. Jobin	
288	Comptoir Richelieu AP	Terreau	36.22	L. Jobin	
247	Thirau Itée AP	Installation poteau	551.88	L. Jobin	
261	Suzanne Péroquin AP	Entretien aménagements paysagers	473.40	L. Jobin	
276	Danis Construction inc. AP	Colasse	14.38	L. Jobin	
300	Signal Services inc. AP	Enseignes de rues	97.73	L. Jobin	

308Lumen AP	Fusibles	16.74	L. Jobin	
394Serge Mercier avocat AP	cour municipale	332.17	Règl. 421-2007	
399Antonio Moreau Ltée AP	Gants pour voirie	88.98	L. Jobin	
402Maguilou AP	Mise à jour site web	948.54	M. Dauplaise	
405Gimatech AP	Électricité SP-1 Ménard	224.20	L. Jobin	
408Solidec AP	Conteneur matières résiduelles	301.97	L. Jobin	
433Great-West AP	Assurance collective employés	2889.44	Réso. 16-04-12	
483Boulevard Auto AP	Inst. carburateur chenillette	86.23	L. Jobin	
688Maxime Dauplaise AP	Frais déplacement rencontre MTQ et formation ADMQ	169.40	Conseil	
710Serge Plante AP	Achat croustilles	80.00	M. Dauplaise	
728Leblanc Canada	Ampoules sapin de Noël	26.72	L. Jobin	P
751Stelem AP	Purge pour Ile d'Embarras	5346.34	Réso.15-10-12	
769Entreprises Clément Forcier AP	Nettoyage puisard et balai mécanique	517.39	L. Jobin	
792PG Solutions inc. AP	Formation en ligne	143.72	M. Dauplaise	
868MuniConseil, avocats AP	Consultations générales	847.95	M. Dauplaise	
896Excavation Jean Préville AP	Hivernisation quais Parc Constant-Plante	643.86	L. Jobin	
907Essa-Tech AP	Inspection télévisée fossé rue de la Rive	379.42	L. Jobin	
993Boulevard Fleuriste AP	Couronne cérémonie Jour du Souvenir	114.98	Règl. 421-2007	
Sylvie et Dany Barabé	Remb. taxes payées en trop	83.70	Règl. 421-2007	P
Salaires novembre 2012		25634.28	Règl. 421-2007	P
D.A.S. novembre 2012		13843.51	Règl. 421-2007	P
Total :		174 863.34 \$		

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue mardi le 4 décembre 2012 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Steve Pinard, maire suppléant
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absences motivées : Pierre Lacombe, maire
Guy Lambert, conseiller

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le secrétaire-trésorier, à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé à tous les membres du conseil en date du 30 novembre 2012.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

30-12-12

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Financement du règlement no 433-2009
- 4- Questions du public
- 5- Levée de l'assemblée

FINANCEMENT DU RÈGLEMENT N° 433-2009

31-12-12

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel accepte l'offre qui lui est faite de la BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt du 11 décembre 2012 au montant de 499 000 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt n° 433-2009, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

85 400 \$	2.70 %	11 décembre 2013
87 800 \$	2.70 %	11 décembre 2014
10 100 \$	2.70 %	11 décembre 2015
10 500 \$	2.70 %	11 décembre 2016
305 200 \$	2.70 %	11 décembre 2017

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

32-12-12

FINANCEMENT DU RÈGLEMENT N° 433-2009

Attendu que, conformément au règlement d'emprunt n° 433-2009, la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel souhaite emprunter par billet un montant total de 499 000 \$; attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit; qu'un emprunt par billet au montant de 499 000 \$ prévu au règlement d'emprunt n° 433-2009 soit réalisé; que les billets soient signés par le maire Pierre Lacombe et le secrétaire-trésorier Maxime Dauplaise; que les billets soient datés du 11 décembre 2012; que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement; que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2013	85 400 \$	
2014	87 800 \$	
2015	10 100 \$	
2016	10 500 \$	
2017	10 800 \$	(à payer en 2017)
2017	294 400 \$	(à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 11 décembre 2012), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2018 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement n° 433-2009, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

33-12-12

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 19h15 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Annie Champagne et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 17 décembre 2012 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Retard motivé : Denis Cournoyer

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Huit personnes assistent à la séance.

La séance extraordinaire du budget a été déterminée suite à l'adoption de la résolution no 27-12-12 le 3 décembre dernier.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

30-12-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Présentation des prévisions budgétaires de l'an 2013
- 4-Adoption du règlement no 476-2012 concernant le budget 2013, le plan triennal d'immobilisations, les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2013 et les conditions de leur perception
- 5-Questions du public
- 6-Levée de l'assemblée

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'AN 2013

31-12-12

Suite à la lecture des prévisions budgétaires 2013 effectuée par le maire, il dépose et explique les prévisions budgétaires 2013. Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les prévisions budgétaires 2013.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 476-2012 VISANT À ADOPTER LE BUDGET 2013, LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS, LES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

32-12-12

Malgré le fait que la conseillère Myriam Cournoyer ait demandé une dispense de lecture, le maire demande au directeur général/secrétaire-trésorier qu'il procède à sa lecture, l'ensemble des membres du conseil étant d'accord le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 476-2012 reproduit aux pages suivantes.

À 19 h 44, le conseiller Denis Cournoyer prend part à la séance.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Diane Leduc: désire explications sur : la présence d'une différence entre les revenus prévus au poste « matières résiduelles » et la dépense du poste « Enlèvement et destruction des matières résiduelles »; poste « contribution à des organismes » et immobilisation de 50 000\$ pour une tour d'observation.

-Pierre Pontbriand : désire explications sur : l'article 10 du règlement no 476-2012; immobilisation de 50 000\$ pour une tour d'observation.

-Luc Latraverse : désire explications sur : le poste « Loisirs : centres communautaires » et immobilisation relative à l'acquisition d'un VTT.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

33-12-12

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire du budget est levée à 20h25 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Myriam Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 17 décembre 2012 à 20h45 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

34-12-12

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiement.
- 4- Aide financière église Sainte-Anne
- 5- Questions du public
- 6- Levée de l'assemblée

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

35-12-12

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 17 décembre 2012; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 3 décembre et le 17 décembre 2012 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

AIDE FINANCIÈRE ÉGLISE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

36-12-12

Considérant que la fabrique de Sainte-Anne-de-Sorel est présentement en campagne de financement pour amasser des fonds pour des réparations importantes à l'église de notre municipalité; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser en 2012 un montant de 300\$, non récurrent.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

37-12-12

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 20h55 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Denis Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

LISTE DES DÉPENSES PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2012

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
7 Bell Mobilité AP	Cellulaires	237.22	Règl. 421-2007	
8 Bell Canada AP	Frais poteaux village	155.54	Règl. 421-2007	
9 Hydro-Québec	Éclairage public	1367.67	Règl. 421-2007	P
12 EBI Environnement AP	Contrat conteneurs à déchets	481.18	Règl. 421-2007	
17 MRC de Pierre-de Saurel AP	Mise à jour rôle d'évaluation	9091.08	Règl. 421-2007	
26 Patrick Morin inc. AP	Outils et pièces voirie	126.37	L. Jobin	
	Maison des Jeunes bureau	145.75		
30 Fournitures de bureau Denis AP	Papeterie diverse	11.02	M. Dauplaise	
35 Carquest inc. AP	Liquides pour véhicules	87.56	L. Jobin	
AP	Brosse à neige		34.44	L. Jobin
36 Fonds d'information territoire AP	Mutations (nov)	27.00	Règl. 421-2007	
47Féd. Québécoise municipalités AP	Recueil municipal	204.75	Règl. 421-2007	
49 Chantal Laferrière et petite caisse AP	Frais de postes	52.92	Règl. 421-2007	
	Aliments party c.c.u.	46.53		
	Piles, porte-clé	6.85		
53 Ass. Québécoise d'urbanisme AP	Guides de référence PIIA	89.08	M. Dauplaise	
74 Esso AP	Essence Hyundai	356.80	Règl. 421-2007	
	Essence Toyota	162.20		
	Essence Ford 250	351.39		
	Essence Ford 450	436.30		
110Visa Desjardins AP	Telus cellulaires	137.85	Règl. 421-2007	
AP	Repas du conseil	103.08	M. Dauplaise	
179Ent. d'électricité D.A. inc. AP	Rép. et installation luminaires de rues	1425.43	L. Jobin	
AP	Installation éclairage glissade	2961.40	L. Jobin	

203Serruriers Tracy-Sorel inc. AP	Bureau directeur travaux publics	38.52	L. Jobin
355Imprimeries Sortrac AP	Calendriers ordures	1552.16	Règl. 421-2007
	Enveloppes	518.54	
402Maguilou AP	Montage journal Le phare	1322.21	M. Dauplaise
408Solidec inc. AP	Conteneur matières résiduelles	741.59	Règl. 421-2007
527Soudures F.H. inc. AP	Fabrication 2 échelles aluminium	2816.89	L. Jobin
633Deux gars des fleurs inc. AP	Panier fruits salarié hospitalisé	57.49	Règl. 421-2007
652Imprimerie Mongeon AP	Impression journal Le Phare	2296.05	Règl. 421-2007
733Décor Image AP	Laminage fleurons	80.00	M. Dauplaise
797Ordi Génie AP	Câble VGA	57.48	M. Dauplaise
850Michèle Bérubé AP	Remb. frais de déplacement	14.41	M. Dauplaise
911Cournoyer commun. Marketing AP	Cartes de Noël	224.20	M. Dauplaise
Total :		27 715,87 \$	
